

**PLOMELIN (Finistère)**

# **SAINT-PHILIBERT**

Rapport de fouille préventive  
arrêté n° 2018-224

**Solveig LE COUTURIER  
et Ronan LOUESSARD**

avec la collaboration de :  
**Malo Lemée**



---

LE COUTURIER Solveig, LOUESSARD Ronan, avec la collaboration de LEMEE Malo, *Plomelin (Finistère), Saint-Philibert*, Rapport de fouille archéologique archéologique préventive, Le Faou, CD29, Centre départemental de l'Archéologie du Finistère, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, 2021.

---

### **Avis au lecteur**

Le présent rapport comporte les résultats d'une opération de diagnostic archéologique.

Les rapports constituent des documents administratifs communicables au public, après remise au Service régional de l'archéologie, suivant les dispositions de la loi modifiée n°78-753 du 17 juillet 1978.

Aux termes de la circulaire de mars 1996, prise pour application, ils pourront donc être consultés en respect des droits de propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et des contraintes qui en résultent.

La prise de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destinées à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Toute reproduction de texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de la courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage.

Par ailleurs, l'exercice du droit de la communication, exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduite, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n°78-753 du 17 juillet 1978, art.10).

# Sommaire

---

## Première section

<b>Cadre administratif, technique et scientifique</b>	<b>6</b>
Fiche signalétique de l'opération	7
Intervenants	8
Notice	9
Mots clés	10
Documents administratifs	13

## Deuxième section :

<b>Présentation de l'opération et résultats archéologiques</b>	<b>25</b>
1. Présentation générale de l'opération	27
1.1. Circonstances de l'intervention	27
1.3. Traitement des archives du sol	27
1.4. Contextes topographique, géologique et archéologique	28
1.4.1. <i>Contexte topographique et géologique</i>	28
1.4.2. <i>Contexte archéologique</i>	28
2. Résultats archéologiques	35
2.1 Les vestiges d'un réseau fossoyé d'origine ancienne	36
2.1.1 <i>L'ensemble de fossés FO 1006 - FO 1008 - FO 1010</i>	36
2.1.2 <i>Les fossés FO 1041-FO 1120 et FO 1039-FO 1156-FO 1158</i>	43
2.2 UN HABITAT MÉDIÉVAL SEMI-EXCAVÉ	47
2.2.1. <i>La première phase d'occupation</i>	47
2.2.2. <i>La deuxième phase d'occupation : extension du bâtiment</i>	50
2.2.3. <i>L'évolution du bâti</i>	52
2.2.4 <i>UN ESPACE BIPARTITE : UH1 ET UH2</i>	53

2.3. LES STRUCTURES ANNEXES	63
2.3.1. <i>Le four à grains FR 1012</i>	63
2.3.2. <i>La structure ST 1149</i>	65
2.3.3. <i>La fosse FS 1043</i>	66
2.3.4. <i>La fosse FS 1035</i>	66
2.3.5. <i>La fosse FS 1147</i>	67
2.3.6. <i>Autres structures</i>	67
Conclusion	68
Bibliographie	79

### Troisième section :

<b>Etudes et inventaires techniques</b>	<b>81</b>
Etudes	
Etude Céramologique	82
Datations radiocarbone	91
Inventaires :	
1. Liste des figures	98
2. Liste des Unités stratigraphiques	101
3. Liste des photographies	108
4. Inventaire des sondages	126
5. Inventaire des minutes de terrain	127

# **Première section :**

## **Cadre administratif, technique et scientifique**

## Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

## Fiche signalétique de l'opération

<b>Identité du site</b>	
N° du site :	29 170 0017
Département :	Finistère
Commune :	Douarnenez
Code Insee de la commune	29170
Lieu-dit :	Saint-Philibert
Données cadastrales :	B2013p; B 2173p
Coordonnées Lambert (93 - NGF) :	X : 167 195 Y : 6 784 060 Z: 43 m NGF
Propriétaires du terrain :	Commune de Plomelin
<b>Opération</b>	
Nom de l'opération:	PLOMELIN (29) – SAINT-PHILIBERT
Arrêté de prescription :	Arrêté n° 2018-224 en date du 18 juillet 2018
Arrêté de désignation du responsable :	Arrêté initial n° 2019-420 en date du 2 décembre 2019 Arrêté n° 2020-063 en date du 02 mars 2020
Titulaire :	Solveig Le Couturier, CDA 29 Malo Lemée, CDA 29
Organisme de rattachement :	Conseil Départemental du Finistère - DCPS - Centre Départemental de l'Archéologie
Type d'opération :	Fouille archéologique préventive
Raison de l'opération : :	Création d'un lotissement
Aménageur :	Société d'aménagement du Finistère
Emprise totale :	2090 m <sup>2</sup>

### Lieu de dépôt temporaire du mobilier archéologique :

Centre Départemental d'Archéologie du Finistère -  
16, route de Térénez 29590 Le Faou.  
Tél. 02 98 81 07 21 - archeologie@finistere.fr

## Intervenants

### Direction scientifique

---

Solveig Lecouturier

Responsable d'opération, Centre départemental de l'Archéologie du Finistère (CDA29)

Jean-Charles Arramond

Chargé de Mission, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne

Ronan Bourgaut

Chef du Centre départemental de l'archéologie du Finistère

### Intervenants administratifs

---

Nathalie Sarrabezolles, présidente du Conseil Départemental du Finistère

32, boulevard Duplex - 29000 Quimper

Yves Menez, conservateur régional de l'archéologie

Service Régional de l'Archéologie - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Ronan Bourgaut, responsable, Centre départemental de l'Archéologie

Centre Départemental de l'Archéologie - 16, route de Térénez 29590 Le Faou

Jean-Charles Arramond, chargé de mission

Service Régional de l'Archéologie - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

### Intervenants scientifiques et techniques

---

Préparation du chantier :

Ronan Bourgaut

Malo Lemée

Fouille et relevés de terrain :

Solveig Lecouturier, Ronan Bourgaut, Ronan Pérennec, Bertrand Grall, Jules Coulin, ,Timothée Adam,

Thomas Demasy, Malo Lemée

Prises de vues, infographie, traitement des données,

équipe de fouille

réalisation du rapport :

Solveig Lecouturier

Ronan Louessard

Terrassements :

Entreprise Beaussire

## Notice

---

La fouille préventive du site de Plomelin, dans le futur quartier Saint-Philibert, est consécutive à l'opération de diagnostic menée en 2016 par la Centre Départemental d'Archéologie du Finistère préalablement à l'aménagement d'une zone de lotissement. Le diagnostic a en effet permis de mettre au jour un bâtiment en pierres sèches du Moyen Âge de 32m<sup>2</sup> avec l'évidence d'au moins deux phases de construction distinctes. En outre, différentes structures de types fosses, fossés et empierrements ont été enregistrées aux environs du bâtiment. Le mobilier correspondant à ces différentes structures est lui aussi attribué au Moyen Âge.

La fouille du site rural de Plomelin, réalisée pendant l'hiver 2019-2020, a souffert de conditions climatiques très difficiles qui ont très largement contribué à ralentir la progression du chantier. Les trombes d'eau qui se sont déversées sur le site ainsi que la topographie des lieux ont favorisé l'inondation d'une grande partie de l'emprise de fouille et rendu la lecture du sol complexe. Nous informons aussi le lecteur d'un changement dans la responsabilité de l'opération au cours de la fouille.

L'élément principal de cette fouille est l'étude d'un bâtiment quadrangulaire orienté est/ouest qui, par son plan et ses dimensions, correspond au type de la « maison mixte » que l'on retrouve souvent en Bretagne au Moyen Âge. L'espace intérieur est séparé en deux unités d'habitations de part et d'autre d'un mur de refend construit entre les murs gouttereaux nord et sud. La partie orientale (UH2) a livré un foyer quadrangulaire formé par des blocs de granit posés de champ, ainsi que des niveaux de sol formés par de la terre battue. De la céramique onctueuse a également été retrouvée en nombre. La présence d'un foyer plaide en faveur d'une interprétation résidentielle pour cet espace. La partie occidentale (UH1) apparaît sur-creusée. La présence de niveaux d'effondrement important et le peu de matériel retrouvé dans cet espace rendent difficile son interprétation. Le bâtiment est installé en fond de vallon, ce qui suscite des interrogations sur sa fonction. Il apparaît aussi nécessaire de s'interroger sur sa relation avec la chapelle Saint-Philibert, datée du XVII<sup>e</sup> siècle, située à quelques centaines de mètres plus au nord.

Les données issues de la fouille des structures repérées lors du diagnostic ainsi que le mobilier céramique associé a permis de dégager des axes majeurs quant à l'interprétation du site et de sa fonction en permettant de replacer le bâtiment médiéval, et une structure de chauffe située dans sa périphérie, au cœur d'un éventuel système fossoyé et/ou d'enclos.

# Mots clés

## Chronologie

### Préhistoire

#### Paléolithique

Inferieur

Moyen

Superieur

Mesolithique et épipaléolithique

#### Néolithique

Ancien

Moyen

Récent

Chacolithique

#### Protohistoire

Âge du Bronze

Ancien

Moyen

Final

Âge du Fer

Hallstatt (premier Âge du Fer)

La Tène (second Âge du Fer)

#### Antiquité romaine (gallo-romain)

République romaine

Empire romain

■ Haut-Empire (jusqu'en 284)

Bas-Empire (de 285 à 476)

#### Epoque médiévale

■ haut Moyen Age

■ Moyen Age central

bas Moyen Age

#### Temps modernes

#### Epoque contemporaine

Ere industrielle

## Sujets et thèmes

Edifice public

Edifice religieux

Edifice militaire

■ Bâtiment

Structure funéraire

■ Voirie

Hydraulique

■ Habitat rural

*Villa*

■ Bâtiment agricole

Structure agraire

Urbanisme

Maison

Structure urbaine

■ Foyer

Fosse

Sépulture

Fossé

Grotte

Abri

Mégalithe

Artisanat

Argile : atelier

Atelier

Autre

## Mobilier

Industrie lithique

Industrie osseuse

■ Céramique

Restes Végétaux

Faune

Flore

Objet métallique

Arme

Outil

Parure

Habillement

Trésor

Monnaie

Verre

Mosaïque

Peinture

Sculpture

Inscription

Autre (TCA)

## Etudes annexes

Géologie

■ Datation

Anthropologie

Paléontologie

Zoologie

Botanique

Palynologie

Macrorestes

An. de céramique

An. de métaux

Aca. des données

Numismatique

Conservation

Restauration

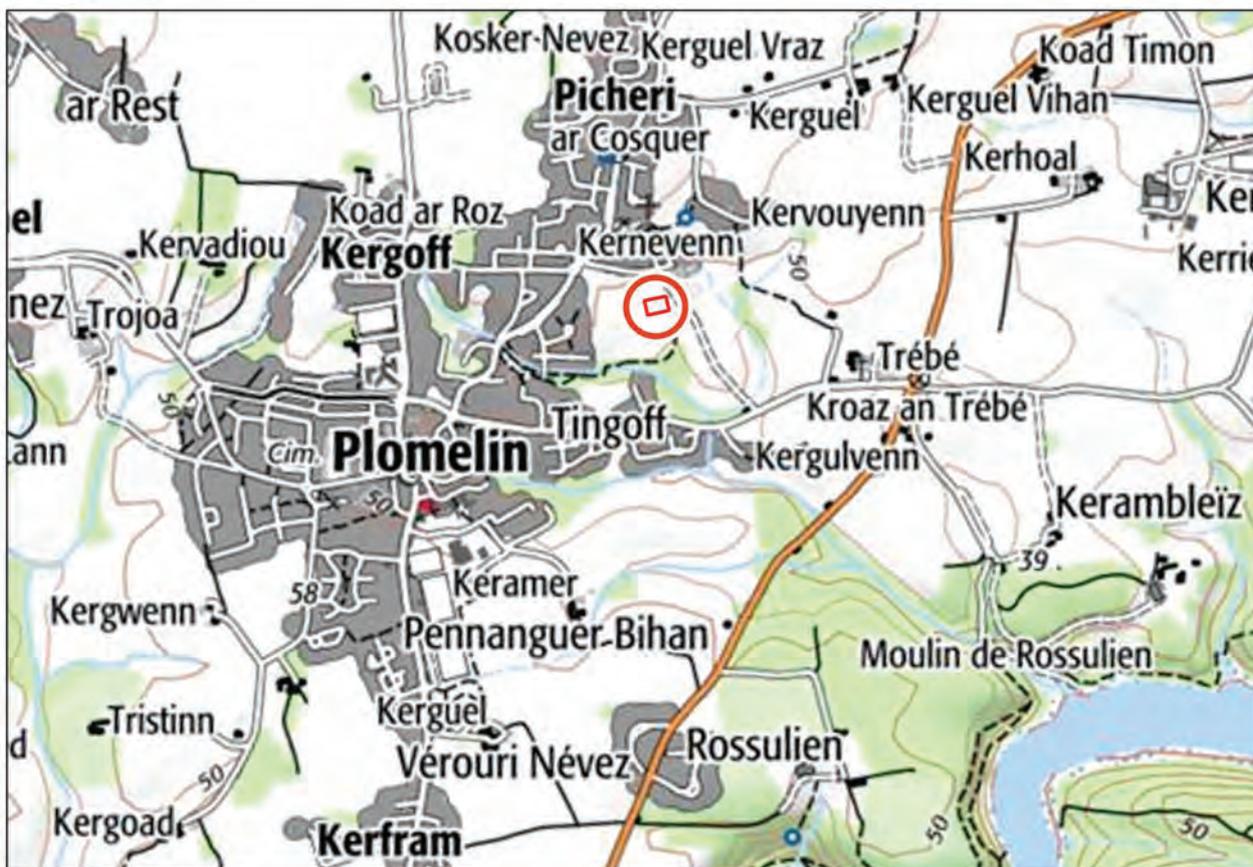


figure 1: localisation géographique du diagnostic.(© IGN)



figure 2: localisation du diagnostic sur fond de plan cadastral.(Cadastr.gouv.fr)



figure 3: Emprise de la fouille sur fond d'orthophotographie récente (© IGN)

## Documents administratifs



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

**CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE**  
annexé à l'arrêté n° 2018-224  
de prescription fouille archéologique préventive

Le Préfet de la région de Bretagne  
Préfet d'Ille-et-Vilaine

région :	Bretagne	
département :	Finistère	
commune :	Plomelin	
lieu-dit :	Saint-Philibert	
cadastre :	section : B	parcelles : 2013p-2173p.
pétitionnaire:	Société d'Aménagement du Finistère	
propriétaire :	Mairie de Plomelin	

### 1 - Emprise de la fouille archéologique

**Emprise de la prescription de fouille : 2 090 m<sup>2</sup>**  
**Surface à décaper : 1 320 m<sup>2</sup>**

### 2- Contexte et données scientifiques issues du diagnostic :

Le diagnostic archéologique mené par la mission archéologie du Département du Finistère sous la responsabilité de Muriel Fily, d'une emprise d'un peu plus de 5,5 ha, a révélé, outre des vestiges de parcellaires et d'occupations (plantations) des époques moderne et actuelle, les vestiges d'un bâtiment en pierres sèches de granit daté du Moyen Âge d'environ 32 m<sup>2</sup>.

Deux phases de constructions différentes ont été observées : un premier bâtiment d'orientation NE/SO dont les murs externes présentent des alternances de pierres et emplacements de poteaux semblant indiquer une architecture mixte pierre/bois. Des traces de partition internes ont également été observées. Ce premier bâtiment est repris et agrandi. Le nouvel édifice, d'orientation E/O comporte une entrée sur son pignon sud. Il comporte deux salles, tout comme le bâtiment antérieur. Plusieurs aménagements internes (fosses, trous de poteau) ont été observés. Dans un sondage ouvert à l'intérieur de l'édifice, plusieurs niveaux de sols ont été clairement mis en évidence, et d'autres pierres sont apparues sans qu'il soit possible dans l'état actuel de la recherche de déterminer s'ils appartiennent au premier bâtiment ou à une construction antérieure.

D'autres structures sont localisées dans les environs immédiats dont deux fosses renfermant du mobilier attribué au Moyen Âge. D'autres empièvements ont été partiellement dégagés dans les environs proches, dont un aménagement quadrangulaire qui pourrait être lié à l'occupation médiévale.

La plupart du mobilier mis au jour est attribuable à la période médiévale, majoritairement de la poterie dite commune fine à pâte blanche et de la poterie onctueuse. Cette dernière, dont des fragments ont été trouvés à proximité ou directement dans le remplissage des murs du bâtiment, permettent une attribution chronologique inscrite entre le XII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, avec une forte probabilité pour une occupation centrée sur le XIV<sup>e</sup> siècle.

### 3- objectifs scientifiques de la fouille :

Les objectifs scientifiques seront axés sur l'étude fine de l'architecture des bâtiments successifs cernés lors de l'opération de diagnostic. Les observations permettront, autant que faire se peut de déterminer :

- le mode de construction des divers bâtiments et agrandissements (architecture mixte ?)
- le ou les cheminements internes des bâtiments et les circulations externes entre ces derniers et leurs structures associées.
- la place de ces bâtiments dans leur environnement :
  - \* choix d'une installation dans une dépression naturelle du terrain
  - \* complémentarité par rapport à la chapelle voisine
- la fonction de ces bâtiments (à cet effet, et même si peu de bâtiments du bas Moyen Âge ont fait jusqu'à présent l'objet de fouilles préventives en Bretagne, des comparaisons structurelles entre autres avec certains sites fouillés antérieurement dans la région seront présentées).

### 4 - Agrément de l'opérateur :

L'opérateur d'archéologie préventive devra être agréé pour la période médiévale. La copie de l'agrément correspondant à cette période devra être jointe à la demande d'autorisation adressée par le maître d'ouvrage au Préfet de la région Bretagne – Service régional de l'archéologie.

### 5 - Qualifications et obligations du responsable scientifique et de l'équipe archéologique :

Le responsable de l'opération devra être spécialiste de la période médiévale et avoir une bonne connaissance de l'archéologie régionale. Cette connaissance devra être mise en évidence dans le projet d'opération par un chapitre développant, au-delà du cahier des charges, les objectifs scientifiques de la fouille en s'appuyant notamment sur une bibliographie à jour sur le domaine de recherches considéré.

L'opérateur devra transmettre les avis des Commissions interrégionales de la Recherche Archéologique (ou CTRA) portant sur les 3 dernières fouilles préventives menées par le responsable d'opération, sauf exception motivée.

Le responsable de l'opération devra assurer la coordination des études effectuées par les responsables de secteurs ou spécialistes, sur le terrain, lors des travaux de post-fouille (cf 8) puis de la rédaction du rapport.

- Le responsable de l'opération devra être assisté, si des sépultures avec ossements conservés sont mises au jour, d'un anthropologue de terrain. Au moins un des membres de l'équipe devra disposer des certificats nécessaires à la conduite des engins mécanisés.

- La proposition du responsable d'opération devra être ferme et définitive, dans le projet d'opération.
- La présence effective du responsable d'opération sera requise pendant la totalité de l'opération de terrain et de post-fouille.
- Le projet d'intervention devra en outre préciser le nombre et la qualification des spécialistes.
- Le responsable d'opération, ainsi que les spécialistes devront communiquer un Curriculum Vitae actualisé.

#### 6- Principes méthodologiques et nature prévisible des travaux demandés à l'opérateur:

##### 6.1 : Organisation générale du chantier :

- l'organisation générale du chantier devra se conformer à la réglementation en vigueur relative aux conditions d'hygiène et sécurité.
- en cas de co-activité sur le chantier, un plan général de coordination devra définir l'ensemble des mesures propres à prévenir les risques résultant de cette co-activité ou de la succession d'activités, lorsque, après l'achèvement des travaux d'une entreprise, des risques subsistent pour les autres intervenants.
- Le protocole de mise en sécurité et de rebouchage des excavations, notamment pour les fossés profonds, les puits et les carrières, devra être précisé dans le projet scientifique et technique d'intervention établi par l'opérateur, en accord avec le maître d'ouvrage.
- Le projet scientifique d'intervention devra préciser les emprises nécessaires aux accès et aux installations de chantier (base de vie, toilettes, parkings, ...) conformes à la réglementation en vigueur, ainsi qu'au stockage des déblais.

##### 6.2 : Décapage

-Le décapage extensif des horizons superficiels (terre végétale) devra être réalisé sous surveillance de l'équipe archéologique à la pelle mécanique munie d'un godet-rétro lisse de curage sur la totalité de la surface à ouvrir prévue. L'épaisseur de ces horizons est estimée, d'après le diagnostic, entre 0,25 et 0,40 m. Les tranchées de diagnostic seront vidées de leur remblai.

- L'utilisation du détecteur de métaux devra être effective dès cette phase et sur l'ensemble de l'opération en tant que de besoin.

-Dans les secteurs où des horizons stratigraphiques superposés ont été mis en évidence, des décapages complémentaires seront réalisés.

-Un nettoyage manuel du niveau d'apparition des vestiges à la rasette, truelle et brosse sera réalisé dans les secteurs difficilement lisibles et dans les secteurs à concentrations de structures, tout particulièrement pour la recherche de plans cohérents de bâtiments.

-L'évacuation et le stockage des déblais seront assurés hors emprise de la surface à décapier.

### 6.3 : Fouille

La durée minimale de la fouille, hors décapage, ne pourra pas être inférieure à trois semaines.

La profondeur des vestiges à fouiller, une fois les horizons superficiels ôtés (cf 6.2) est estimée d'après le diagnostic à environ 0,80 m. Elle pourra être ponctuellement plus importante, notamment pour les puits, caves ou souterrains qui viendraient à être découverts. Le protocole de mise en sécurité et de rebouchage de ces excavations devra être précisé dans le projet scientifique et technique d'intervention établi par l'opérateur, en accord avec le maître d'ouvrage.

L'utilisation du détecteur de métaux devra être effective durant l'ensemble de l'opération. L'évacuation des déblais issus de la fouille des structures s'effectuera, autant que faire se peut, de façon mécanique.

#### 6.3.1 - Fouille manuelle

- fouille manuelle (intégrale ou par moitié des structures, puis entièrement vidées pour celles contenant du mobilier) des structures (fosses, trous de poteau, empièvements, tranchées de fondation, fours, etc.) dont l'étude pourra fournir des éléments de datation (chronologie relative, mise en séquence des faits et des structures, analyse du mobilier) et une meilleure compréhension du site.
- fouille manuelle des fossés au niveau des intersections, des entrées d'enclos et des niveaux livrant du mobilier archéologique.
- fouille manuelle des constructions semi-excavées, puits, caves et souterrains dans le respect de la réglementation en vigueur concernant les conditions de sécurité et en accord avec le service régional de l'archéologie. Les parties remblayées ou instables pourront être fouillées mécaniquement.
- fouille manuelle exhaustive des sépultures, selon le protocole élaboré avec l'anthropologue de terrain et analyse anthropologique des sépultures si des restes humains sont mis en évidence. Pour les incinérations en urne, prélèvement en masse et fouille en laboratoire, sauf en cas d'incinération arasée ou très dégradée (simple relevé en place).
- évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude.

#### 6.3.2 - Fouille mécanique

- fouille mécanisée par échantillonnage des autres parties des fossés.
- fouille mécanique des niveaux de remblais dans les excavations vastes et profondes, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant les conditions de sécurité et en accord avec le service régional de l'archéologie (cf. 5.6 - organisation générale du chantier). En fonction des découvertes de mobiliers ou des structures internes, elle sera le cas échéant complétée par une fouille manuelle

- évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude, hormis pour les fouilles mécanisées effectuées en fin d'opération.

#### 6.4. : Enregistrement des données de terrain:

Les relevés comprendront des plans généraux géoréférencés en Lambert 93, faisant apparaître la totalité des faits archéologiques, avec un nombre de points suffisant pour restituer le contour réel des structures. Ils seront accompagnés de relevés de détails en plan et coupes des structures, avec cotes N.G.F. et de relevés photographiques d'ensemble et de détail des vestiges mis au jour effectués au fur et à mesure de la fouille. Certaines structures d'intérêt majeur feront l'objet d'un relevé volumétrique.

Un plan général actualisé des vestiges sera transmis à la DRAC/SRA tous les 15 jours environ.

Des relevés simples de surface sont admis pour les écofactes (chablis, terriers, perturbations modernes), les ensembles de trous de poteaux sans organisation décelable ou les fossés.

Des photographies aériennes ou d'ensemble du site fouillé (avion, drone, nacelle, ...) seront réalisées, en respectant la réglementation en vigueur. Les clichés anciens seront utilisés en tant que de besoin.

Des sauvegardes des données informatiques sur des supports variés seront régulièrement réalisées afin d'éviter toute perte d'information.

#### 6.5. : Prélèvement et conditionnement du mobilier

Le prélèvement du mobilier archéologiquement pertinent devra être systématique et exhaustif, pour l'ensemble des structures et horizons stratigraphiques fouillés. Son examen devra être engagé dès la phase terrain. Il devra être conditionné selon le protocole établi par le service régional de l'archéologie téléchargeable sur le site de la Drac Bretagne. Il devra être lavé, séché et enregistré par faits et unités stratigraphiques et mis en sécurité dans des locaux adaptés à cet usage.

Tous les prélèvements nécessaires à la compréhension et à la datation du site devront être réalisés : échantillonnage de matériaux de construction, prélèvements pour datations absolues si nécessaire (radiocarbone, dendrochronologie, OSL...), analyses sédimentologiques, géomorphologiques, carpologiques, anthracologiques, palynologiques, parasitologiques, ichtyologiques, microfaune... en concertation avec les laboratoires destinataires de ces prélèvements.

Un échantillonnage raisonné des coquillages et de la faune devra être réalisé à partir des différents contextes chronologiques afin de mener une étude des usages et des consommations. Pour les contextes les plus significatifs, le prélèvement devra être exhaustif, à l'issue d'un tamisage effectué durant la phase de terrain.

L'ensemble des prélèvements, mobiliers et échantillons, sera localisé sur plan et inventorié.

Le traitement sur place des données primaires sera précisé. Un protocole de conservation raisonnée des échantillons devra être proposé à l'issue de l'opération.

## 7 - Mesures à prendre pour la conservation préventive des vestiges mis au jour :

### 7.1 - Vestiges immobiliers :

- les éléments observés lors de la phase de diagnostic n'impliquent aucune préconisation particulière. Le responsable de l'opération devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère remarquable nécessitant des mesures préventives ou de conservation particulières.

### 7.2 - Vestiges mobiliers :

- L'opérateur devra prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne conservation des mobiliers mis au jour, conformément au protocole téléchargeable sur le site de la Drac Bretagne. Il devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère remarquable nécessitant des mesures préventives particulières. Les prélèvements ne sont pas soumis à autorisation concernant la sortie du territoire national. En revanche, le mobilier archéologique est soumis à autorisation spécifique de sortie du territoire national délivrée par le Ministre de la Culture.
- Le mobilier devra être mis en condition d'étude et de conservation, conditionné en bacs normalisés lors de sa remise au Service régional de l'archéologie, accompagné de son inventaire, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004 et précisées par le protocole téléchargeable sur le site de la Drac Bretagne.
- Le Service régional de l'archéologie devra être informé de toute circulation du mobilier à des fins d'étude ou de médiation.
- Toute restauration potentielle doit faire l'objet d'un accord écrit du Service régional de l'archéologie.

## 8 – Études et travaux de post-fouille :

- Le responsable d'opération devra coordonner les études de post-fouille, en établissant notamment pour chaque spécialiste ou autre chercheur associé un cahier des charges précisant les objectifs scientifiques de l'étude qui lui est confiée et les modalités d'intégration des résultats attendus dans le rapport d'opération. Il devra s'assurer de la cohérence de ces études, en intégrant les données essentielles à la présentation des évolutions du site.
- Les études devront également intégrer les données issues du diagnostic archéologique.
- L'équipe archéologique et les différents spécialistes sollicités devront bénéficier des moyens matériels pour mener à bien leurs études. L'exploitation des données de terrain (documentation graphique, photographique, études spécifiques...) et du mobilier (description, comptage, dessins...) devra permettre la rédaction d'un rapport final d'opération.
- L'étude du mobilier sera réalisée en tenant compte de l'avancée des méthodologies et des études régionales.

- La durée de la phase post-fouille ne pourra être inférieure à trois semaines.
- Le projet d'intervention devra préciser le nombre et la qualification des personnels affectés à la phase post-fouille.

#### 9 – Collaboration scientifique :

- Le responsable d'opération aura soin d'établir toutes les collaborations scientifiques nécessaires à la réalisation des travaux de terrain et d'étude en laboratoire et d'intéresser directement ou indirectement les chercheurs concernés par des problématiques similaires ou comparables à un échelon régional, national ou international. L'accord des chercheurs concernés sera joint au dossier.
- Pour ce qui concerne certaines analyses ou datations, il est souhaitable que l'opérateur se rapproche d'un laboratoire régional, compte-tenu des séquences ou séries référentielles dont il dispose.

#### 10 – Animations et diffusion de l'information :

- Différentes modalités de diffusion de l'information auprès du grand public (articles de presse, visites de chantier, plaquette de vulgarisation...) peuvent être envisagées à partir des résultats des fouilles archéologiques conduites dans le cadre de cette opération. Elles doivent entrer en compatibilité avec l'intégrité du chantier (sécurité, sauvegarde...).
- Leurs modalités de réalisation et de financement devront être précisées dans le PSI. Les informations scientifiques diffusées seront soumises au contrôle scientifique et technique du SRA.

#### 11 - Remise du rapport final d'opération :

- La présentation et le contenu du rapport final d'opération sont définis par les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. Il devra être rédigé en français sous la coordination du responsable d'opération, qui devra notamment s'assurer de l'intégration des études dans la réflexion générale.
- L'inventaire et le conditionnement de la documentation scientifique produite par l'opération seront réalisés selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004.
- Le rapport final d'opération devra être remis au format A4 papier, documents pliés inclus, en 5 exemplaires et 1 exemplaire en format PDF sur support numérique, identique à la version papier. Le rapport sera rédigé en français et pourra comporter un résumé traduit en anglais. La date de remise du rapport final d'opération ne devra pas excéder 24 mois à l'issue de l'opération sur le terrain. Le cas échéant, si des résultats d'analyses n'ont pas été fournis à l'issue des études post-fouille, ils pourront faire l'objet d'un rapport complémentaire qui devra être remis dès réception des résultats de l'ensemble des analyses.

- Un rendu numérique des données principales de l'opération.(emprise de décapage et plan d'ensemble des structures mises au jour) devra être transmis à la DRAC-SRA sous la forme de fichiers compatibles avec le format « Shape » d'Arcgis, avec une géométrie polygonale et le Lambert 93 comme système de projection.

Fait à Rennes, le

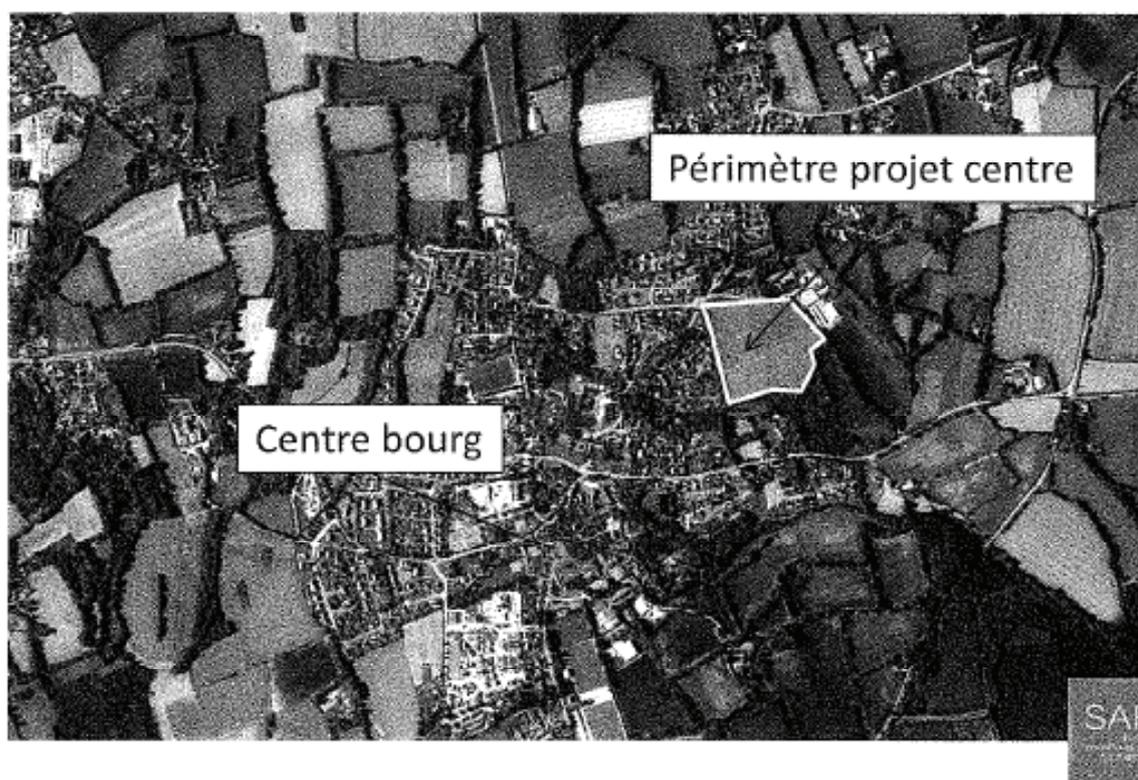
18 JUIL. 2010

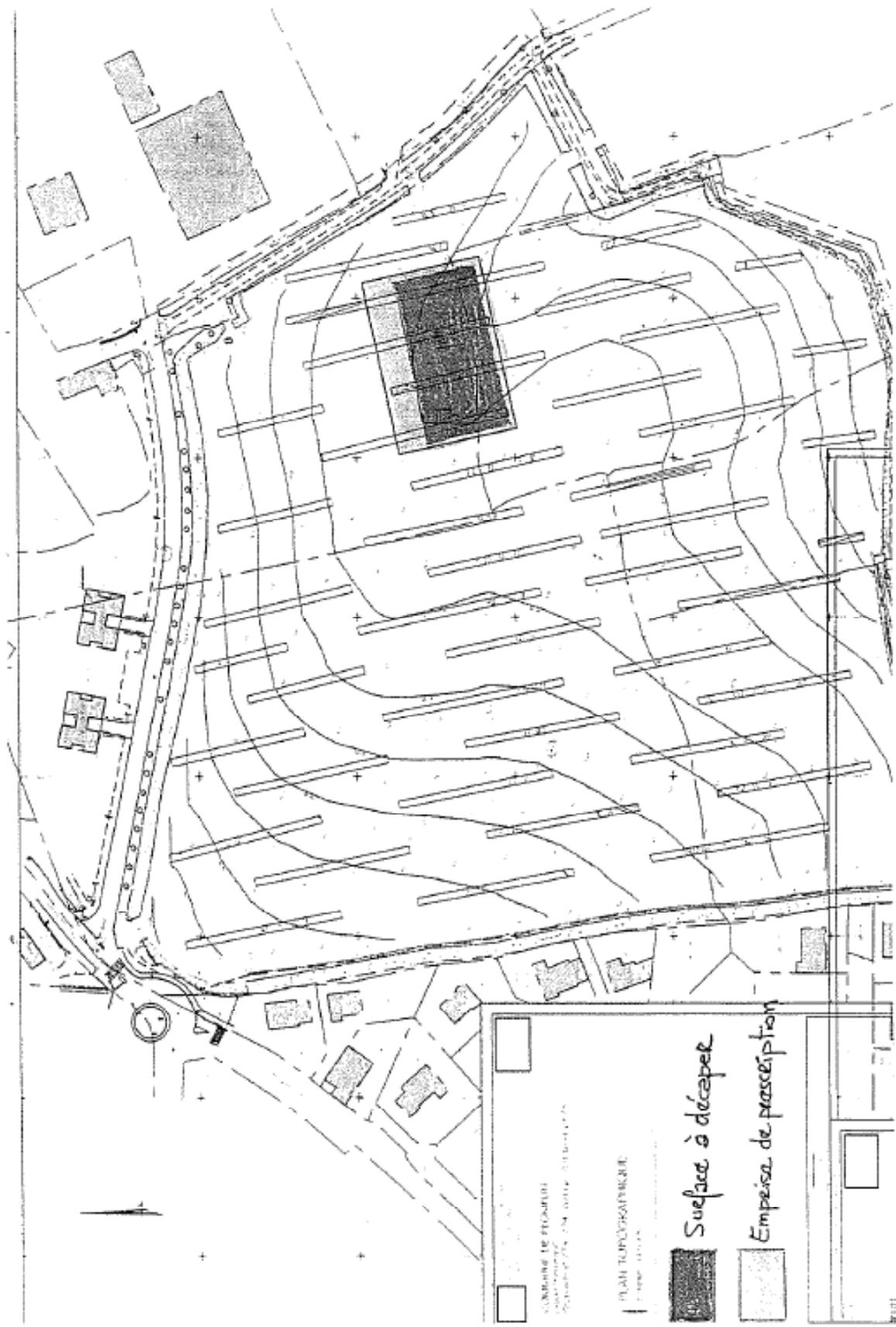
Pour le Préfet de région,

Le Directeur régional  
des affaires culturelles

Michel ROUSSEL

## PLOMELIN / Quartier Saint-Philibert – août 2019







Direction régionale  
des affaires culturelles

Service régional de  
l'archéologie

**Arrêté n° 2020-063 du 2 mars 2020**

**ARRÊTÉ n° 2020-063 modifiant l'arrêté n° 2019-420 du 2 décembre 2019  
portant autorisation de fouille archéologique préventive**

**La Préfète de la région Bretagne  
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 13 janvier 2020 portant délégation de signature à Mme Véronique CHARLOT, Directrice régionale adjointe des affaires culturelles de Bretagne, chargée de l'intérim des fonctions de Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 13 janvier 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le rapport du diagnostic archéologique prescrit par arrêté n°2015-286 du 12 octobre 2015, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'Archéologie le 13 mai 2016 ;

VU l'avis de la Commission territoriale de la recherche archéologique en date des 8 et 9 novembre 2016 ;

VU le courrier en date du 19 juin 2018 de la Société d'Aménagement du Finistère (S.A.F.I.) confirmant le projet d'aménagement et demandant la réalisation de la fouille préventive située à Plomelin – Saint-Philibert, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie le 5 juillet 2018 ;

VU l'arrêté de prescription de fouille archéologique n° 2018-224 du 18 juillet 2018 et son cahier des charges ;

VU la demande d'autorisation de fouille archéologique préventive de la Société d'Aménagement du Finistère (S.A.F.I.), accompagnée du projet scientifique d'intervention et du contrat signé le 27 novembre 2019 avec le Département du Finistère, reçue à la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie, le 27 novembre 2019 ;

VU l'arrêté n° 2019-420 du 2 décembre 2019 portant autorisation de fouille archéologique préventive ;

**VU** la demande du Département du Finistère, de modification du responsable scientifique de l'opération de fouille, reçue à la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie le 27 février 2020 ;

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de modifier le responsable scientifique de l'opération de fouille ;

### **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° 2019-420 du 2 décembre 2019 portant autorisation de fouille archéologique préventive est modifié comme suit :

La Société d'Aménagement du Finistère (S.A.F.I.), maître d'ouvrage du projet est autorisé à faire réaliser par le Département du Finistère, opérateur, sous la direction scientifique de Mme Solveig LECOUTURIER, la fouille archéologique préventive portant sur le terrain sis en :

Région : Bretagne

Département : Finistère

Commune : PLOMELIN

Lieu-dit : Saint-Philibert

Cadastre : section : B parcelles : 2013p-2173p

**Article 2** : Les autres dispositions de l'arrêté n° 2019-420 du 2 décembre 2019 demeurent inchangées.

**Article 7** : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Société d'Aménagement du Finistère (S.A.F.I.) et au Département du Finistère.

Fait à Rennes, le 2 mars 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :

SAFI

Département du Finistère

---

## **Deuxième section :**

**Présentation de l'opération  
et résultats archéologiques**



# 1. Présentation générale de l'opération

## 1.1. Circonstances de l'intervention

La Commune de Plomelin prévoit l'aménagement d'un terrain dans le quartier Saint-Philibert sur la commune de Plomelin (29). Ce projet a généré la prescription d'un diagnostic (arrêté SRA n°2015-286 du 12 octobre 2015 modifiant l'arrêté 2014-068 du 30 janvier 2014) sur la zone concernée.

Le Centre Départemental de l'Archéologie du Finistère a pris en charge la réalisation de ce diagnostic sous la direction de Malo Lemée puis Solveig Le Couturier. Sur l'emprise totale du diagnostic, d'une superficie de 56 523 m<sup>2</sup>, 9,7% de la surface du projet ont été ouverts sur les parcelles suivantes : section B 2173, 773, 774, 2011p, 2013p et AB 266 et 335. Cette opération de diagnostic était motivée par la volonté de mettre en évidence et caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents sur l'emprise de l'aménagement visé par l'arrêté de prescription SRA n°2015-286.

Les résultats positifs de ce diagnostic ont mis en lumière un bâtiment médiéval en pierres sèches de 32m<sup>2</sup>, plusieurs fossés ainsi que d'autres empièvements interprétés comme des annexes ou vestiges d'autres bâtiments.

Ces éléments encourageants sont à l'origine de la campagne de fouille préventive (arrêté n°2019-420 du 2 décembre 2019) menée à Plomelin-Quartier Saint-Philibert du 2 décembre 2020 au 28 janvier 2021 sur les parcelles B 2013p-2173p et dont les résultats font l'objet de ce présent rapport.

## 1.2. Méthodologie

Moyens humains :

L'intervention a duré trente-deux jours ouvrés, du 2 décembre 2019 au 28 janvier 2020, avec une équipe comprise entre 3 et 5 personnes.

Levés topographiques :

Le levé topographique a nécessité cinq jours. Il a été réalisé par Bertrand Grall, topographe et dessinateur du Centre Départemental d'Archéologie du Finistère.

Ouverture et décapage :

L'ouverture de l'emprise de fouille a été réalisée pendant quatre jours avec une pelle mécanique à chenilles munie d'un godet de 2m de large de 30 tonnes (entreprise Beaussire).

Logistique :

Les moyens logistiques ont été fournis par le Centre Départemental d'Archéologie du Finistère et les Services Techniques du Département du Finistère. La mise en place de la base vie a été réalisée par l'agence Loxam de Quimper.

Le terrassement a été réalisé à des profondeurs variables en fonction du niveau d'apparition des vestiges et du substrat. Les structures mises au jour ont fait l'objet d'un décapage mécanique et/ou manuel.

## 1.3. Traitement des archives du sol

L'ensemble des structures, des minutes, des sondages, des prélèvements ainsi que des photos ont fait l'objet d'un enregistrement manuel sur le terrain puis ont été traités informatiquement. Les éléments découverts lors de la fouille ont donc été enregistrés sous la forme de fiches propres aux structures, de relevés au 1/20e, de photographies. L'usage de la photogrammétrie s'est révélé propice dans le cas du bâtiment et des structures empièrées environnantes.

La totalité des structures mises au jour a fait l'objet d'un relevé topographique en plan, les structures en creux ont quant à elles été relevées en section et plusieurs coupes cumulées ont été réalisées dans le bâtiment.

La taille de l'emprise de fouille n'a pas nécessité la division du site en secteur et les structures ont été numérotées de 1001 à n. La numérotation des faits reprend celle des structures identifiées en utilisant le numéro de creusement comme numéro de fait. On notera que le code de l'opération diffère de celui utilisé lors du diagnostic de 2016, il s'agira ici de :

PLO.ST.PHI.19 (Plomelin.Saint.Philibert.2019)

## 1.4. Contextes topographique, géologique et archéologique

### 1.4.1. Contexte topographique et géologique

La commune de Plomelin se situe dans le sud du département du Finistère (29), à 7 km au sud-ouest de Quimper, en aval sur la rive droite de la ria de l'Odet. Plomelin se trouve en bordure sud du massif armoricain et a donné son nom à une variété de roche proche du granit composant le sous-sol de la zone concernée par la fouille, à savoir le leucogranodiorite de Plomelin. Cette roche magmatique est aussi associée à Plomelin à des migmatites (roches métamorphiques) (fig.).

Le relief de la région est relativement vallonné, notamment du fait des vallées creusées par les cours d'eau, en particulier l'Odet qui borde Plomelin à l'est. De petits ruisseaux ont également marqué la zone, en particulier celui qui sépare la zone fouillée du bourg de Plomelin. Cette zone se situe à mi-pente sur un terrain qui descend du nord au sud vers le lit du ruisseau qui le borde au sud. L'altitude des parcelles concernées varie ainsi de 50m NGF au nord à 37m NGF au sud. L'essentiel des vestiges se

trouvent d'ailleurs dans une petite dépression allant du nord-ouest au sud-est (fig.).

Des logs géologiques ont été réalisés tout le long de l'emprise de fouille et révèlent une terre végétale constituée de limon brun foncé arénacé (fig.5). Le sous-sol est majoritairement composé de leucogranodiorite peu altéré et résistant jaune beige et d'arène granitique à sables grossiers/très grossiers ainsi que d'arène de sables fin plus limoneux dans la partie nord de l'emprise (Fily 2016). Les vestiges archéologiquesaffleurent parfois à seulement 35 cm du niveau végétal supérieur.

### 1.4.2. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Le projet d'aménagement se situe sur la commune de Plomelin, commune riche d'une occupation ancienne. Cette occupation peut notamment trouver une origine dans la position de la commune vis à vis de l'Odet.

La carte archéologique recense une quinzaine d'entités archéologique, les plus anciennes datant du mésolithique et se trouvant justement à proximité de la ria de l'Odet (Le Gall 2019).

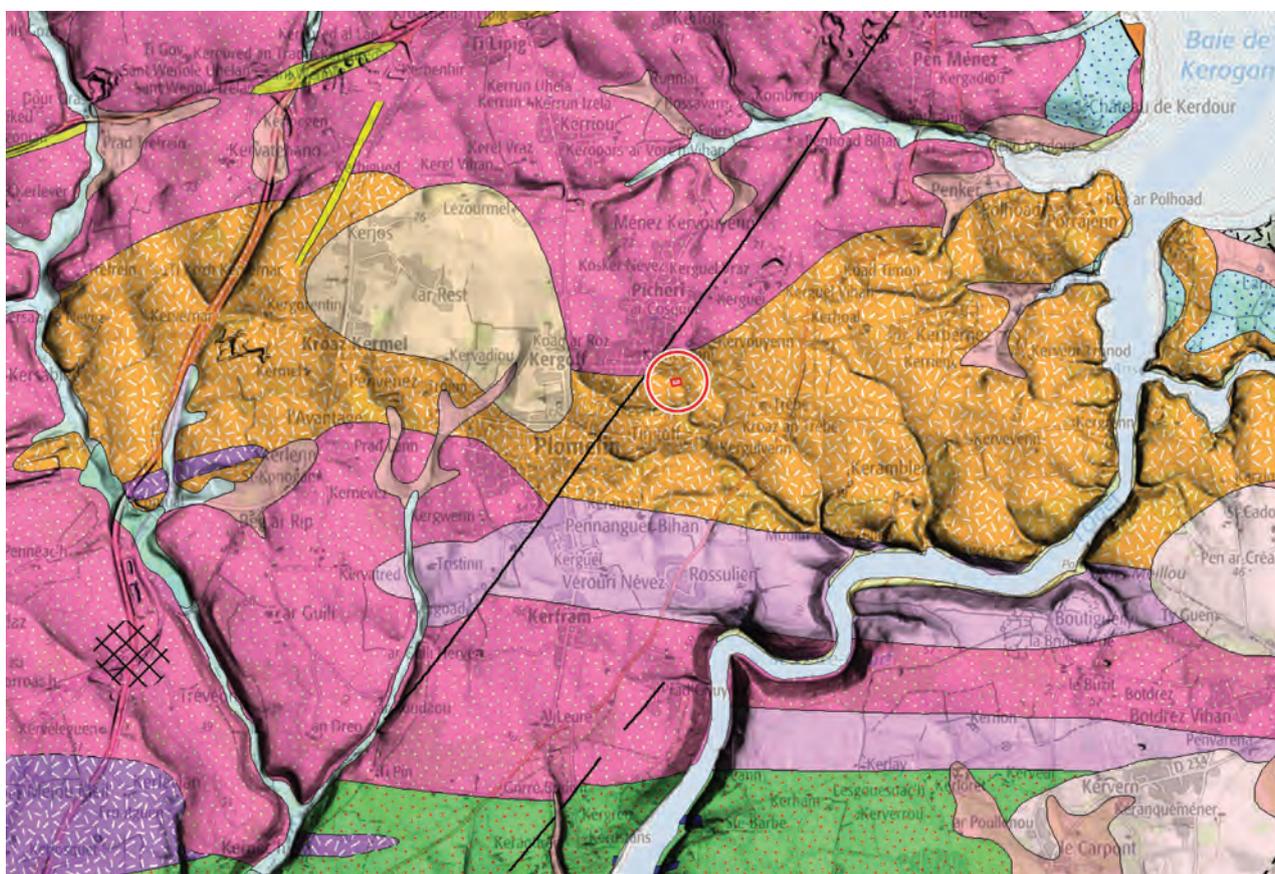


figure 1: carte géologique (BRGM)

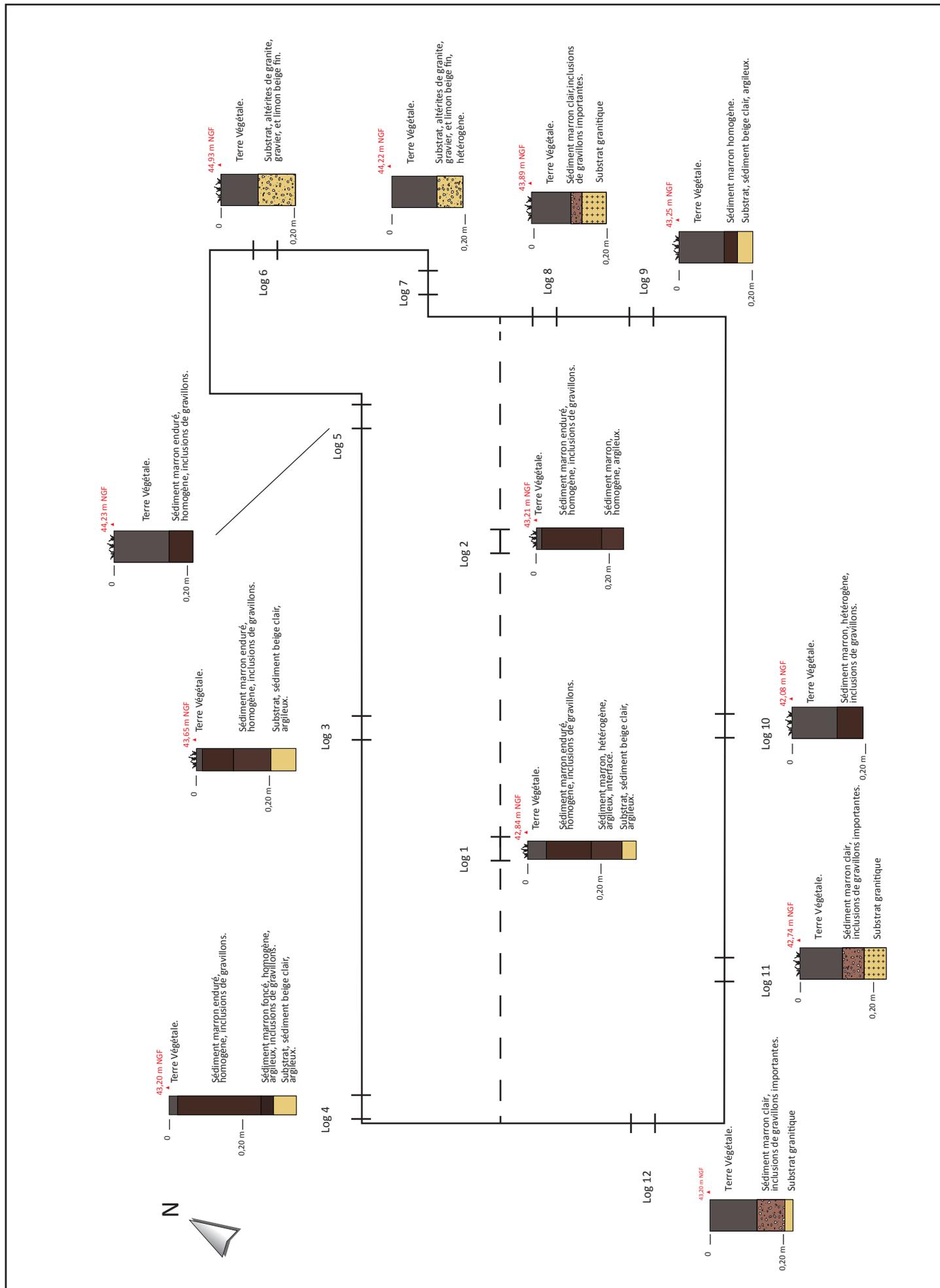


figure 2: Logs réalisés lors de la fouille (S. Le Couturier)

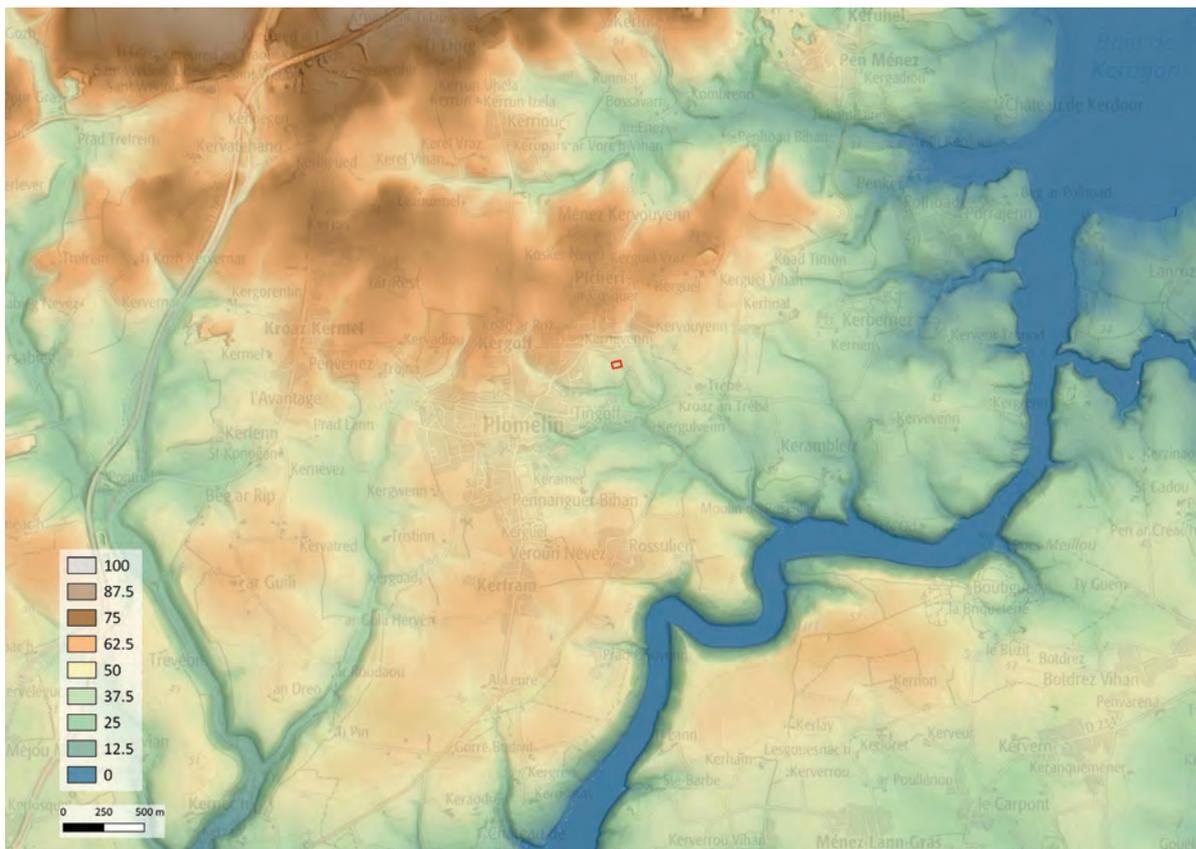


figure 3: Topographie générale de la commune de Plomelin (IGN)

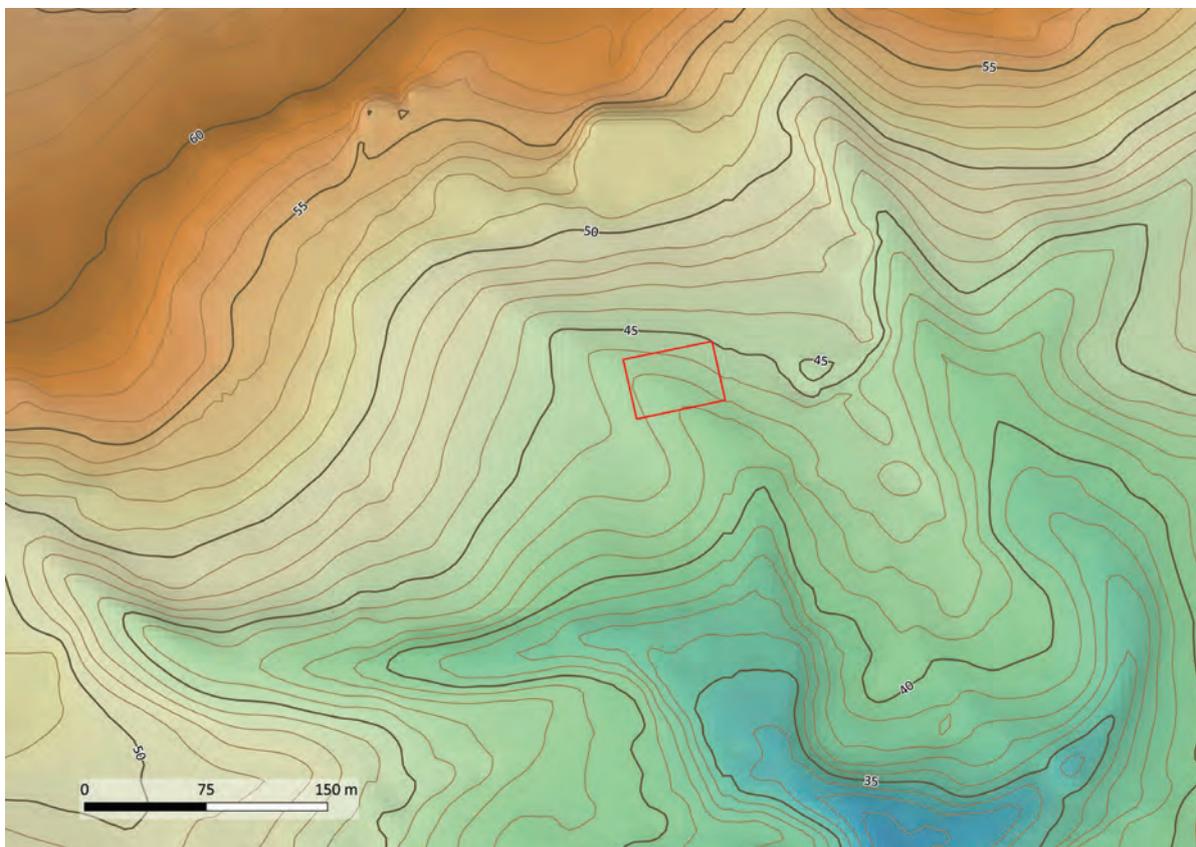


figure 4: Situation topographique locale (IGN)

L'occupation néolithique est représentée par un site de nature indéterminée (EA 291700010) ainsi que par les trois menhirs de Tingoff (EA 291700001), ceux-ci se situent à quelques centaines de mètres des parcelles fouillées et sont classés au titre des Monuments Historiques depuis 1978.

Un tumulus se trouvait à Lezourmel et un dépôt de l'Âge du bronze a été découvert à Kervéven.

La commune abrite aussi des sites de l'Âge du Fer. L'un correspond à un site gaulois dont la nature de l'occupation est indéterminée ; les trois autres sont des souterrains dont la dé-couverte à bien souvent été fortuite et en lien avec leur effondrement. L'un d'entre eux, situé à Kerhoal, a fait l'objet d'une fouille de sauvetage qui a eu lieu en 1988 et a été menée par Jean-Paul Le Bihan (Le Bihan 1988). Cette opération de sauvetage a permis de dater l'abandon du site à la transition entre La Tène moyenne et La Tène finale. Plus récemment c'est un système d'enclos de la Tène finale qui a été mis au jour à l'emplacement qui sera repris par la suite par la villa gallo-romaine du Perennou (Arramond 2019).

Les traces d'occupations antiques sont nombreuses sur la commune de Plomelin, située à proximité de l'ancienne agglomération portuaire de Locmaria qui deviendra Quimper par la suite. Une voie de communication ancienne borde d'ailleurs la commune au nord-ouest, reliant Locmaria à la baie d'Audierne (n° EA 29 174 0022). Surplombant les rives de l'Odet, la villa du Perennou, découverte au XIXe siècle, fait toujours l'objet d'un programme de fouilles menées par Jean Charles Arramond (SRA) depuis 2014 (Arramond 2017). La carte archéologique fait également mention d'un habitat antique à Penved-Huella sur les bords de l'anse de Combrit. A proximité de ce dernier, à Lestremeur, a également été découverte de la céramique antique<sup>1</sup>. Une meule romaine a été découverte bien plus au nord, à Kerdour<sup>2</sup> et un élément de statuaire représentant un groupe équestre à Kerlot<sup>3</sup>. C'est à Kervadiou qu'on a pu détecter la présence d'un bâtiment antique d'importance lors de sa destruction : « on y a détruit, en 1927, des substructions d'où plus de 150 charretées de pierres cubiques, ciment, tuiles

à rebord, poteries, etc., on été retirées »<sup>4</sup>. D'autres traces éparses ont également été découvertes sur l'ensemble du territoire de la commune.

Ainsi, une enceinte aurait été repérée à Kerbigued, aux bords de la D56<sup>5</sup>. Il semblerait que ce soit à ce même endroit qu'ont été découvertes des tuiles au XIXe siècle, ce qui tendrait à envisager la présence d'un enclos gallo-romain à cet endroit<sup>6</sup>.

D'autres tuiles ont été découvertes sur les terres des manoirs de Kerdour, Rossulien et Keraval, ainsi qu'au hameau de Kerambleiz<sup>7</sup> et à celui de Ty-Souben<sup>8</sup>.

A Kervéven se trouvait un bâtiment que les murs en petit appareil pousseraient à dater de l'antiquité romaine, sans aucune certitude<sup>9</sup>.

Le début de la période médiévale voit la formation de la paroisse de Plomelin. En effet, son préfixe issu de *Plou* la classe parmi les paroisses primitives, datant de l'émigration bretonne<sup>10</sup>. « Melin » vient de Merin, un saint breton venu du pays de Galles. L'église actuelle de Plomelin a remplacé l'ancienne au XIXe siècle. La commune de Plomelin conserve encore une motte castrale à Botsavarn, tandis que celle ayant précédé le manoir du Pérennou a été rasée au XIXe siècle<sup>11</sup>. De multiples manoirs et fermes actuels ont pris la place de manoirs médiévaux, mais ces derniers n'ont laissé que bien peu de vestiges.

A proximité du site se trouve enfin la chapelle Saint-Philibert, édifiée entre 1621 et 1684.

1 BSAF, T XXXII, 1905

2 BSAF, T XXXV, 1908

3 BSAF, T XII, 1885

4 BSAF, T LV, 1928

5 BDHA, 1940, p.178

6 LE MEN, 1874

7 *ibid.*

8 GALLIOU, 1989

9 *ibid.*

10 CHEDEVILLE, GUILLOTTEL, 1984, p.90

11 KERNEVEZ

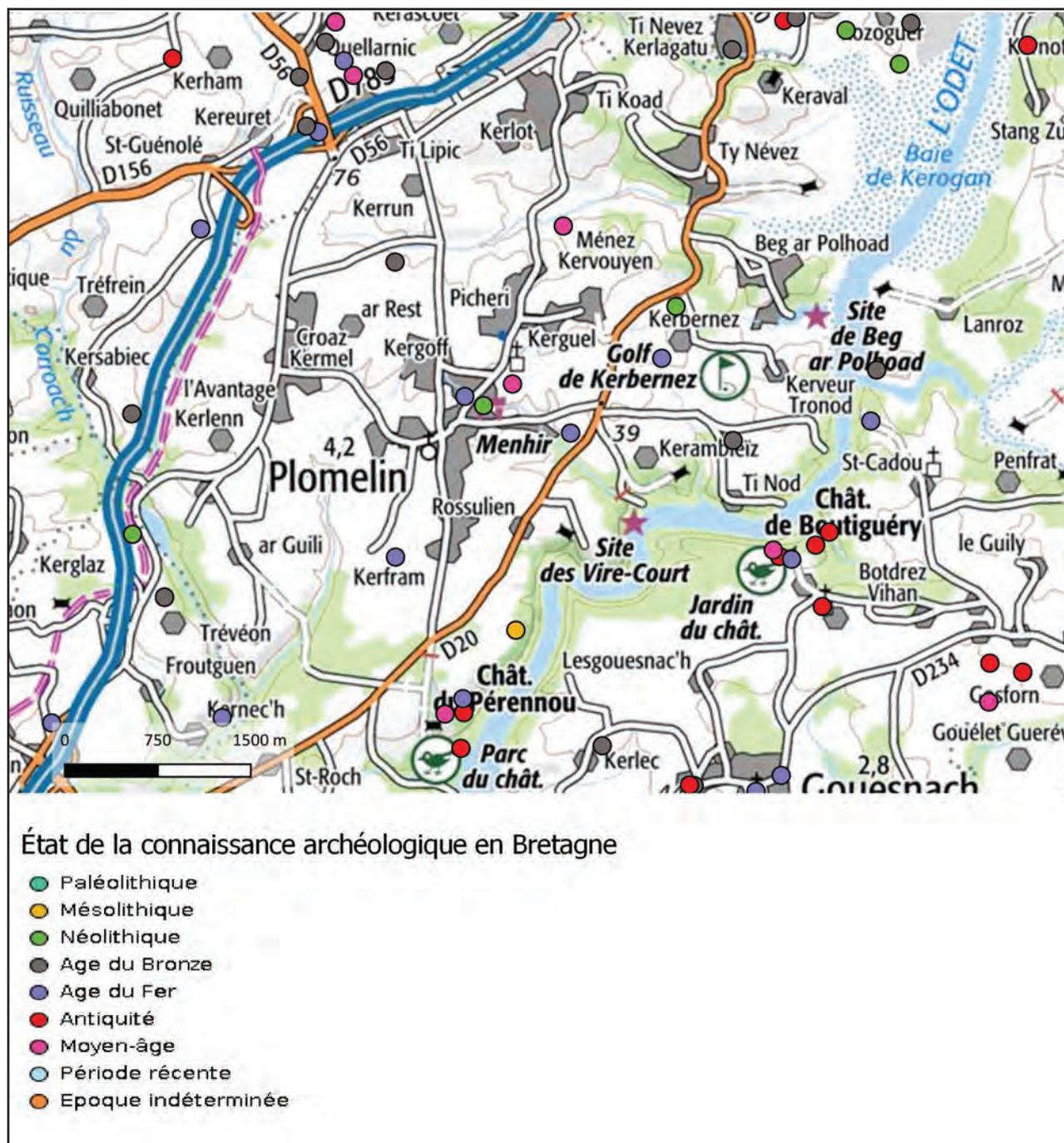


figure 5: carte archéologique des environs (DRAC Bretagne, IGN)

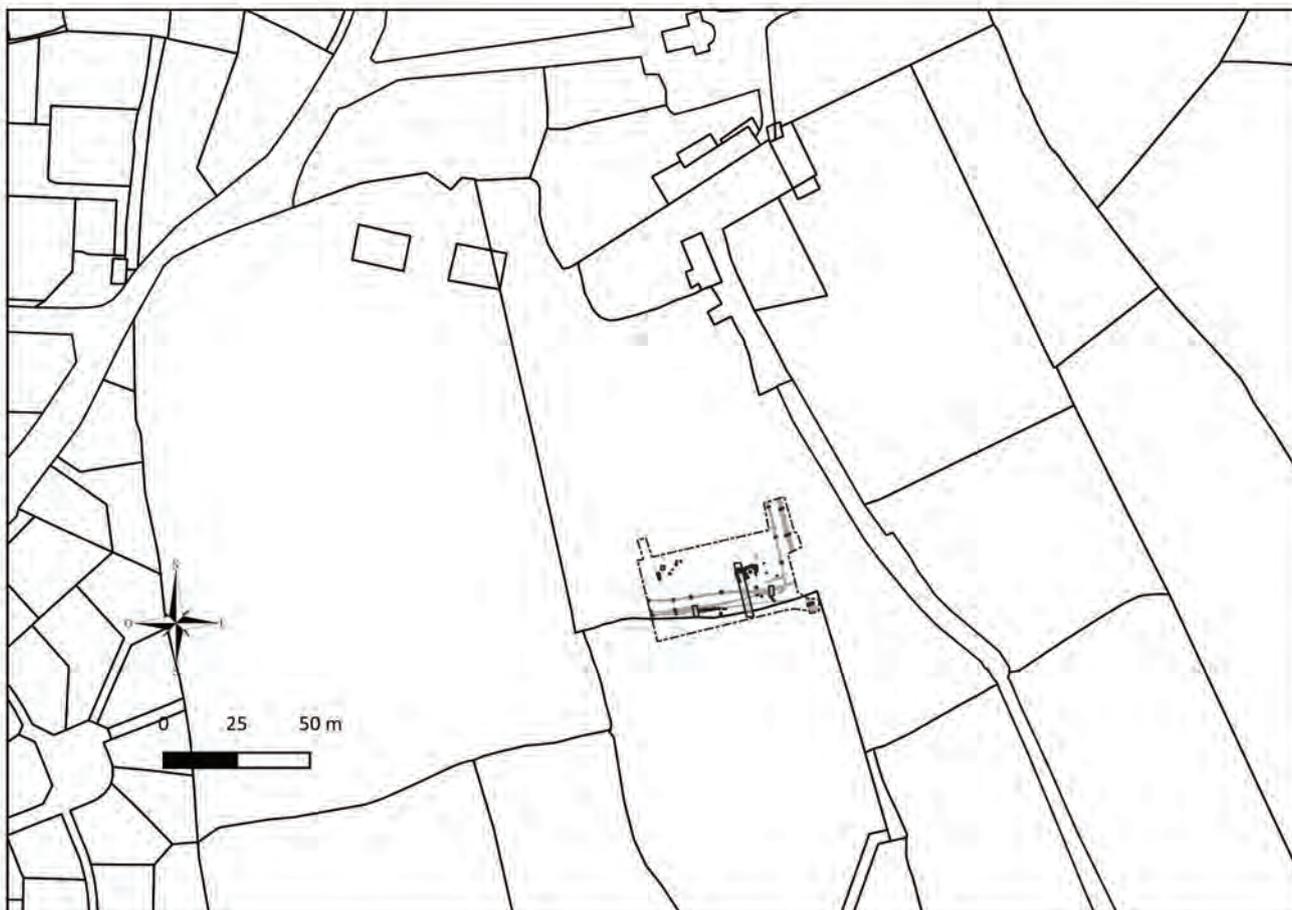
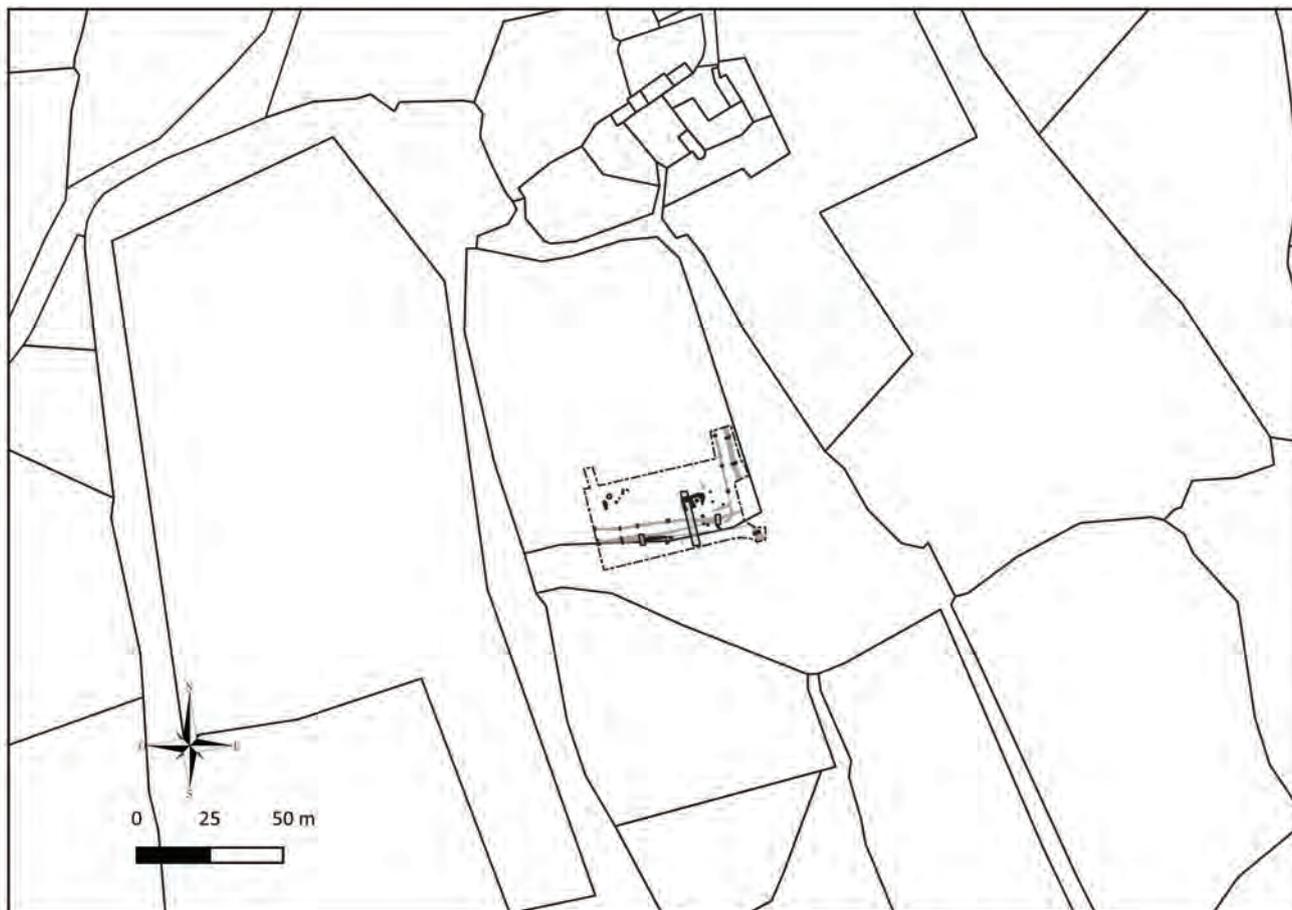


figure 6: plan général de la fouille sur fond du cadastre napoléonien (en haut) et actuel (en bas) (R. Louessard, B. Grall CDA 29)



figure 7: Localisation de la fouille sur orthophotographie de 1952 (IGN)



figure 8: Localisation de la fouille sur orthophotographie de 2015 (IGN)

## 2. Résultats archéologiques

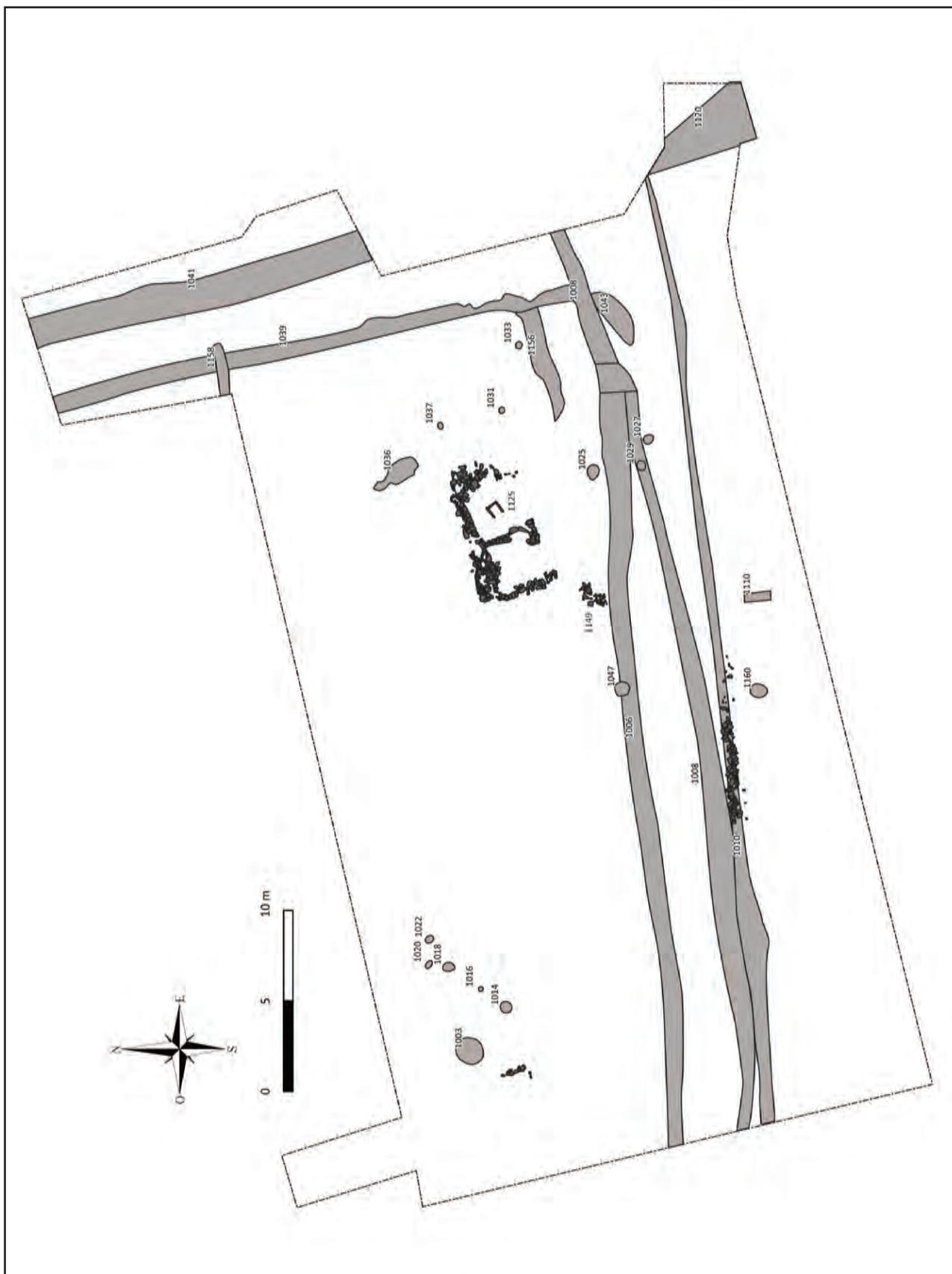


figure 9: Plan général de la fouille (CDA 29)



figure 10: vue aérienne de la fouille (CDA 29)

## 2.1 Les vestiges d'un réseau fossoyé d'origine ancienne

Plusieurs fossés ont été repérés lors du diagnostic de 2016 (Fily 2016). L'ouverture de l'emprise de fouille a permis d'en identifier de nouveaux.

### 2.1.1 L'ENSEMBLE DE FOSSÉS FO 1006 - FO 1008 - FO 1010



figure 11: Vue depuis l'ouest des fossés FO 1006 – FO 1008 – FO 1010 (M. Lemée)



figure 12: Vue depuis le sud des fossés FO 1006 – FO 1008 – FO 1010 (M. Lemée)

L'ensemble de fossés FO 1006 - FO 1008 - FO 1010 a rapidement été mis au jour dès le début du décapage dans la moitié sud du site. La longueur et le tracé parfois confondus de ces trois fossés, ainsi que l'inondation partielle de certaines zones de l'emprise, ont compliqué leur lecture et leur identification. De fait, il a été décidé d'ouvrir différents sondages pour les fouiller par tranches successives. Ceci a nettement aidé dans la lecture et la compréhension de cet ensemble. Un plan a été réalisé afin de proposer une hypothèse de prolongement de ces

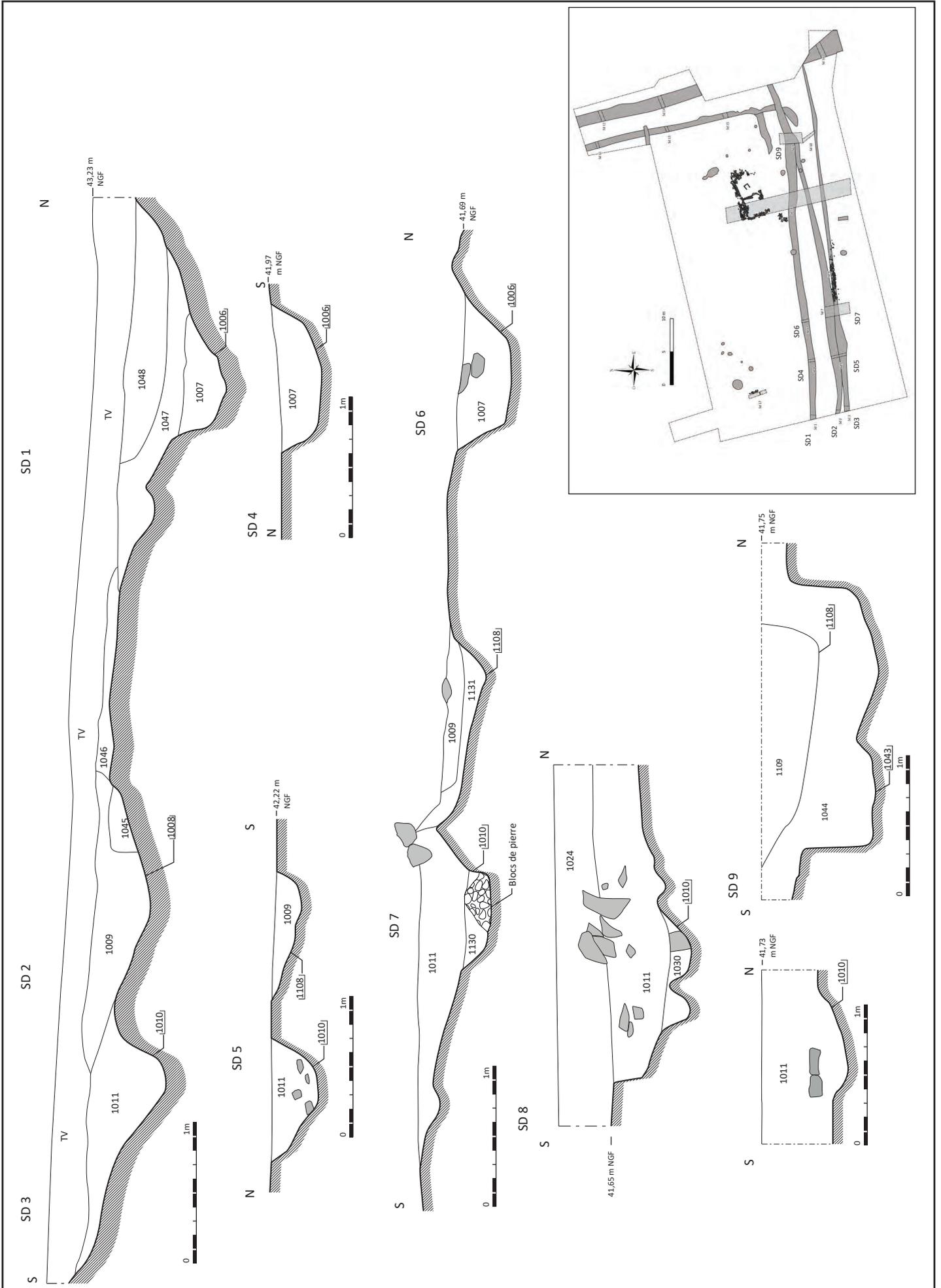


figure 13: Relevés en coupe des fossés FO 1006-FO 1008-FO 1008 (Relevés S. Lecouturier, J. Coulin, T. Adam – DAO R. Louessard CDA 29)

trois fossés en se basant sur leurs tracés ainsi que sur les données recueillies lors du diagnostic dans les tranchées à l'est de l'emprise actuelle.

### FO 1006

Orienté est-ouest et présent sur toute la moitié sud de l'emprise, le fossé FO 1006 est le plus au nord de cet ensemble de trois fossés. Identifié sur 42m, il est étudié dans les sondages Sd.1, Sd.4, Sd.6 et Sd.18 (fig.7-9). D'après les tracés visibles et les prolongements envisagés grâce aux données relevées lors du diagnostic, il semblerait que le fossé FO 1006 soit coupé, dans le quart sud-est de l'emprise, par le fossé FO 1008 bien que la jonction entre les deux n'ait pas pu être dégagée.

L'ouverture des sondages a permis d'observer un creusement régulier sur l'ensemble du fossé avec un profil en cuvette à fond relativement plat ainsi qu'un remplissage homogène. Sur la majeure partie du tracé il s'agit d'un comblement unique (Us 1007) composé de limon argileux brun foncé meuble dans lequel on trouve des gravillons ainsi que quelques blocs de granit d'une dizaine de centimètres en partie basse. C'est uniquement dans les sondages Sd.1 et Sd.18 que l'on trouve un deuxième comblement en partie supérieure (Us 1047), quasiment identique au comblement inférieur, il est constitué de limon argileux brun medium et de gravillons.

Un seul fragment de céramique à pâte sombre très micacée a été mis au jour sur l'ensemble du fossé FO 1006 (cf. Annexe 1). Aucune fonction ni datation n'est déterminable.



figure 14: Vue en plan du fossé FO 1006-SD 1 (M. Lemée CDA 29)



figure 15: Vue en coupe depuis l'est du fossé FO 1006-SD1 (M. Lemée CDA 29)



figure 16: Vue en coupe depuis l'est du fossé FO 1006-SD6 (M. Lemée CDA 29)

### FO 1008

Orienté est-ouest et parallèle au fossé FO 1006 dans sa partie occidentale, le fossé 1008 est présent, dans la moitié sud, sur toute la longueur de l'emprise. Il se situe entre les fossés FO 1006 et FO 1010. Identifié sur 51m, il est étudié dans les sondages Sd.2, Sd.5, Sd.7, Sd.9 et Sd.18 (fig. 11-14). Dans le quart sud-est de l'emprise, le fossé FO 1008 vient couper la fosse FS 1043 (fig.7) et, bien que la jonction avec le fossé FO 1006 n'ait pas pu être identifiée, il semblerait que le fossé FO 1008 recoupe le fossé FO 1006 en se poursuivant et en remontant vers le nord-est. Bien visible dans la berme ouest de l'emprise, le fossé FO 1008 recoupe le fossé FO 1010 qui se situe en contrebas (fig. 12).

L'ensemble des sondages ouverts nous permet d'observer un fossé peu profond au profil en cuvette aux bords évasés avec une différence notable entre les parois nord et sud dans le pendage, ainsi qu'un fond légèrement concave (fig. 7, 13). Ces éléments peuvent indiquer l'effondrement de l'une des parois. Seule différence, le sondage Sd.18 révèle en coupe



figure 17: Vue en plan du fossé FO 1008-SD2 (M. Lemée CDA 29)



figure 18: Vue depuis l'ouest des fossés FO 1008-FO 1010 et de l'empierrement 1024 (M. Lemée CDA 29)



figure 19: Vue depuis le N/E des fossés FO 1008-FO 1010 et de l'empierrement 1024 dans SD7 (T. Adam CDA 29)



figure 20: Vue depuis l'est des fossés FO 1008-FO 1010-SD5 (T. Adam CDA 29)

un fossé moins large aux parois bien plus verticales. Le comblement du fossé 1008 est composé de limon argileux brun très foncé (Us 1009) meuble et homogène, on remarque aussi quelques blocs de granit en partie supérieure. Dans les sondages Sd.7 et Sd.18 un deuxième comblement existe en partie inférieure (Us 1131). Il s'agit de limon argileux brun medium, compact et homogène.

Le comblement de ce fossé a livré du mobilier moderne, voire contemporain, de type bouteille en verre à gros culot et céramique émaillée/faïencée. On notera par ailleurs que son tracé correspond bien à celui de la limite parcellaire visible sur le cadastre ancien, notamment avec sa légère remontée vers le nord dans sa partie orientale.

### **FO 1010 ET US 1024**

Situé tout au sud de l'emprise de fouille, le fossé FO 1010 est mis au jour sur toute la longueur de l'emprise de fouille. D'orientation est-ouest, il est visible sur une longueur de 51m et étudié dans les sondages Sd.3, Sd.5, Sd.7, Sd.8 et Sd.18 (fig.7, 15, 16,

17). Coupé à son extrémité occidentale par le fossé FO 1008, il est parfaitement parallèle au fossé FO 1006 situé au nord de cet ensemble de trois fossés (fig.3).

Les sondages Sd.3 et Sd.5 révèlent un profil régulier en cuvette aux parois évasées et au fond concave, de profondeur variant entre 50 et 85cm et une profondeur observée entre 30 et 50 cm (fig.7). Dans les sondages Sd.7, Sd.8 et Sd.18 on observe un fossé qui conserve un profil en cuvette mais d'une largeur plus importante. Les parois sont très irrégulières, plus évasées au sud qu'au nord et l'on peut remarquer dans le fond du creusement des marques de curages répétés qui indiquent des reprises dans l'ouvrage du fossé.

Son comblement supérieur (Us 1011) est composé de limon argileux brun, meuble et homogène, ainsi que de blocs de granit d'une quinzaine de centimètres. Le comblement inférieur (Us 1030) est composé de limon sableux brun clair, compact et homogène ainsi que de blocs de granit non agencés (fig.17).



figure 21: Vue depuis l'est des traces de curage du fossé FO 1010-SD8 (T. Adam CDA 29)



figure 22: Vue en coupe du fossé FO 1010-SD8 (T. Adam CDA 29)

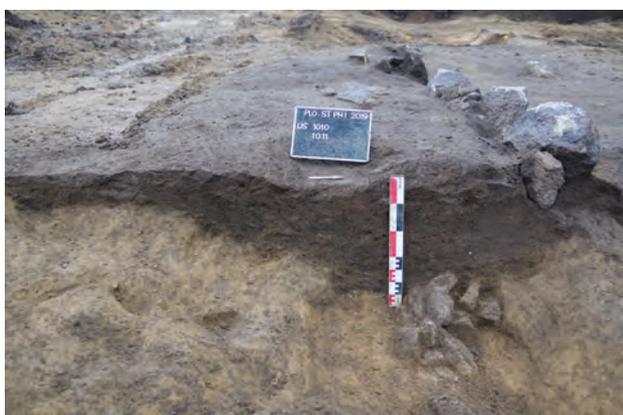


figure 23: Vue en coupe du fossé FO 1010-SD7 (CDA 29)

Le mobilier mis au jour dans le comblement du fossé FO 1010 est constitué d'un col et d'un fragment de fond d'amphore (cf. annexe 1), se démarquant ainsi de ses prédécesseurs.

Ce qui différencie réellement le fossé FO 1010 des fossés FO 106 et FO 1008 c'est surtout son lien avec l'Us 1024 (fig.13, 18). Sur la face nord du fossé FO 1010, on trouve dans la partie supérieure du comblement un empierrement qui suit le tracé du fossé. Bien visible en surface à partir du sondage Sd.3, on peut le suivre à l'œil nu jusqu'à la limite sud-

est de l'emprise. Cet empierrement est donc orienté est-ouest comme le fossé FO 1010 qu'il longe. Il est composé de gros blocs de granit (entre 20 et 50cm) non équarris mais qui ont été agencés. Il est important de souligner que les blocs qui constituent cet empierrement ont tous versé dans la même direction, vers le sud. Une portion d'une dizaine de mètres a été relevée en orthophotographie.

## INTERPRÉTATION

Il pourrait être tentant au premier abord d'interpréter ces trois fossés courant tout le long de l'emprise de fouille comme un ensemble cohérent. Cependant, si deux d'entre eux fonctionnent très probablement de façon synchrone, le fossé FO 1008 sort rapidement de l'équation. En effet, le mobilier moderne (voire contemporain) mis au jour dans le comblement, ainsi que l'étude de son tracé qui reprend fidèlement celui présent pour cette parcelle dans le cadastre napoléonien, nous indique qu'il s'agit ici d'un fossé parcellaire moderne (fig.2, 19). Cela est renforcé par le fait que ce fossé recoupe les fossés FO 1006 et FO 1010.

Les fossés FO 1006 et FO 1010 semblent, quant à eux, exister de concert. Ces deux fossés sont parallèles et leur espacement n'est pas négligeable puisque 4m les séparent. Ces données nous permettent de supposer l'existence d'un chemin bordé de deux talus fossoyés. Cette hypothèse est renforcée par deux éléments. D'une part l'observation lors de l'ouverture du sondage Sd.18 de niveaux archéologiques présents entre les fossés FO 1006 et FO 1010 qui sont interprétés comme des niveaux de circulation (fig.25). Il s'agit des Us 1051-1052-1053 composées de limon sableux brun orangé à grisâtre relativement compactes. D'autre part, de la présence de l'empierrement 1024. En effet, on peut supposer que l'empierrement 1024 servait de drain dans ce système fossoyé et qu'il ait donc constitué un talus empierrement bordant le chemin qui se serait progressivement effondré en versant vers le sud.

Une autre hypothèse peut aussi être envisagée. Le fait que cet empierrement soit clairement postérieur au creusement du fossé FO 1010 et à son comblement pourrait suggérer que nous ayons à faire à l'effondrement d'un muret de soutènement de niveaux de terrasse plus au nord, installé postérieurement à la voie de circulation.

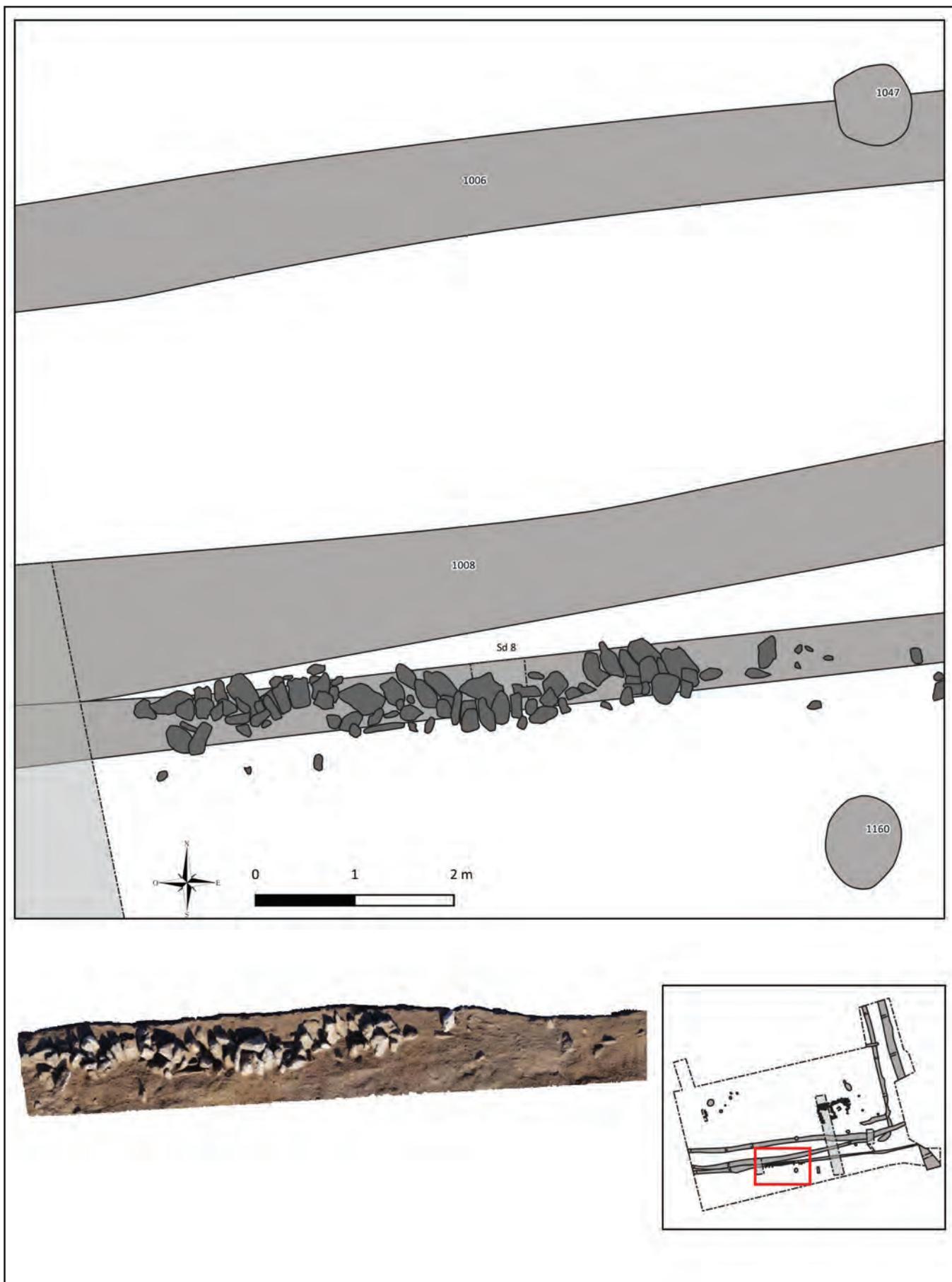


figure 24: L'empierrement 1024 (CDA 29)



figure 25: Coupe cumulée N/S incluant le sondage SD18 (CDA 29)

Rien ne permet de relier directement cet ensemble fossé au bâtiment médiéval qui se trouve pourtant à seulement quelques mètres au nord du fossé FO 1006. Aucun mobilier médiéval n'a été mis au jour dans le comblement de ces deux fossés et, s'il avait été envisagé en début de fouille qu'ils puissent faire partie d'un système d'enclos lié à l'habitat comme ce fut le cas à Quimper (Le Bihan, 2003), cette idée a rapidement dû être abandonnée lorsque nous nous sommes rendu compte qu'il n'y avait aucune interruption en lien avec le bâtiment. Après la découverte de fragments d'amphores dans le comblement du fossé FO 1010, des prélèvements de charbons ont été réalisés afin de les dater au carbone 14. Les résultats des analyses proposent néanmoins une datation entre le IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> av. J.-C (cf. annexe 2), ce qui ne manquera pas de surprendre.

On peut supposer que ces datations proviennent de charbons plus anciens dans la structure et qu'il s'agisse d'un fossé antique (d'après le mobilier archéologique) qui ait continué de fonctionner avec le bâtiment médiéval par la suite. Il est cependant aussi envisageable que ce fossé que nous pensions d'origine antique ait été installé sur un fossé plus ancien et que nous ayons une continuité dans le temps plus importante que ce que nous pensions, ce qui concorde avec les traces de curages multiples visibles au fond du fossé FO 1010 (fig.16). Nous privilégions ici l'hypothèse d'un parcellaire fossilisé avec un système de fossés antérieur à l'Antiquité qui a par la suite été repris et intégré dans un système plus large avec l'adjonction d'un chemin, probablement dès l'Antiquité, bordé par deux talus fossoyés et qui a perduré durant l'occupation médiévale. La mise en valeur de ce territoire pourrait donc avoir été menée dès l'Âge du fer avec une limite particulièrement pérenne puisqu'elle ne sera gommée, en définitive, que lors du remembrement du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette limite séparait encore au XIX<sup>e</sup> siècle des terres labourables et mises en culture de terres froides laissées en landes. La parcelle cultivée, où se trouve la maison médiévale, apparaît comme entourée de terres incultes, à savoir de landes sur trois côtés et d'un taillis à l'ouest. Il est alors tentant de ne voir dans cette parcelle qu'une conquête relativement récente sur les terres froides. Peut-être ces dernières ont-elles été jadis mises en culture, mais elles auront alors été abandonnées, tout comme l'habitat médiéval qui s'y trouvait. Les landes qui entourent partiellement cette parcelle ne forment qu'une

seule parcelle dénommée leurgeur an traon, ce qui est traduisible par «le placis du bas». Cet espace peut donc être compris comme un espace vide, de circulation desservant parcelles et chemins. Le long prolongement vers le sud de cette parcelle est un chemin encore aujourd'hui conservé, aboutissant à des parcelles dont le nom fait référence à un pont, ce qui indique clairement une axe de circulation devant ici desservir la ferme de Kerneven.

Au regard des informations issues de la fouille de ces fossés et de celles issues du diagnostic, il est tentant de poursuivre les tracés des fossés vers l'ouest et un axe de circulation encore partiellement décelable sur le cadastre ancien. Cet axe file vers le nord-ouest vers Kerjos et Kerbiguet, où se situent des points de passages en hauteur, à l'abri des zones humides. Ce tracé dicté par la topographie contribue à penser que ce dernier est ancien.

### **2.1.2 LES FOSSÉS FO 1041-FO 1120 ET FO 1039-FO 1156-FO 1158**

Lors du décapage plusieurs fossés situés en limite orientale de l'emprise de fouille ont été identifiés. Parfois très arasés et situés dans une zone de l'emprise qui a beaucoup pâti des conditions météorologiques, leur lien est assez difficile à appréhender et certaines zones d'ombre persistent.



figure 26: Vue d'ensemble depuis le sud des fossés FO 1039-FO1041 (M. Lemée CDA 29)

### **LES FOSSÉS FO 1041 ET FO 1120 (fig.27)**

Orientés nord-sud, ces deux fossés partagent un alignement commun et des caractéristiques identiques. Cependant, l'empreinte de leur probable

jonction (et donc équivalence) se trouve dans une zone qui n'a pas pu être ouverte (**fig.9**). De fait, il a été décidé de les enregistrer comme deux structures différentes. FO 1041 est identifié sur 19m de long et se situe dans le quart nord-est de l'emprise tandis que FO 1120 est observable sur seulement 6m de long dans le quart sud-est de l'emprise (**fig.9**). Deux sondages ont été ouverts dans le fossé FO 1041 et un seul dans le fossé FO 1120.

Les sondages Sd.12 et Sd.14 du fossé FO 1041 ont révélé un fossé relativement large, entre 1,80 m et 2 m de large et de profondeur comprise entre 12 et 32 cm (**fig. 27 à 30**). Très arasé, ce fossé présente un profil assez irrégulier compte tenu du fait que le fond et une partie des parois est creusé dans un affleurement rocheux du substrat granitique, le creusement qui en découle est donc fortement tributaire du terrain naturel. Les bords sont très

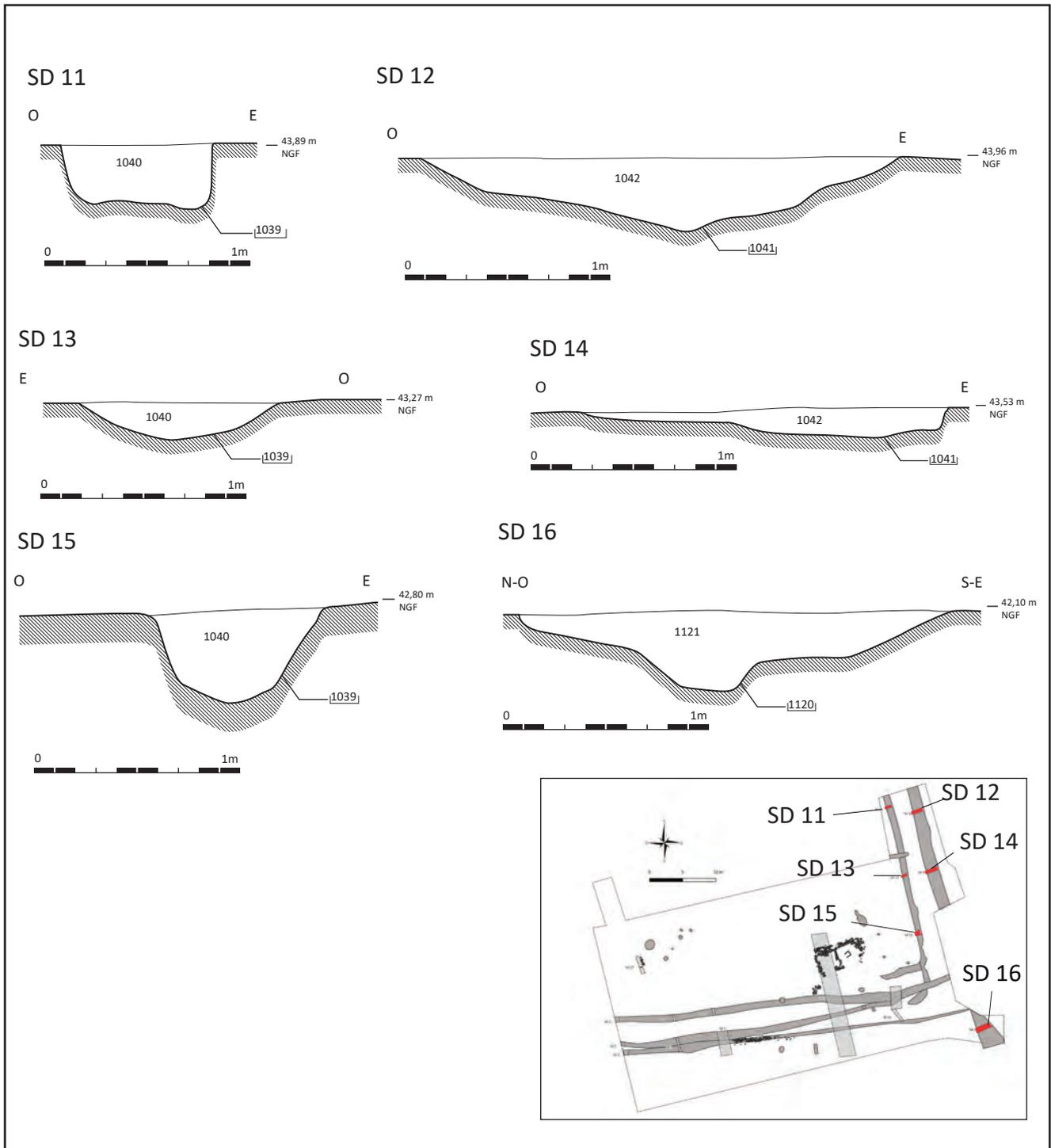


figure 27: Relevés en coupe des fossés FO 1039-FO 1041-FO 1120 (Relevés S. Lecouturier, J. Coulin, M. Lemée – DAO R. Louessard CDA 29)

évasés et le fond, s'adaptant à la roche, est plat à tendance concave. Le comblement de ce fossé est unique (Us 1042), assez pauvre, et composé de limon argileux brun et homogène (fig. 28 à 30). On notera la présence dans ce comblement d'un couvercle en faïence fine contemporain.



figure 28: Vue en coupe du fossé FO 1041-SD12 (M. Lemée CDA 29)



figure 29: Vue en coupe du fossé FO 1041-SD14 (M. Lemée CDA 29)



figure 30: Vue en coupe du fossé FO 1120-SD16 (R. Louessard CDA 29)

Le sondage Sd.16 réalisé dans le fossé FO 1120 apporte des données assez identiques. On observe là encore une portion de fossé assez importante en largeur avec 2 m de large et une profondeur d'une quarantaine de centimètres (fig. 27 & 30). Le comblement, lui aussi unique (Us 1121) est composé de limon argileux brun et homogène et l'on remarquera la encore la présence de mobilier métallique contemporain de type barbelé en partie supérieure.

### LES FOSSÉS FO 1039, FO 1156 ET FO 1158

D'orientations différentes, nous avons fait le choix de regrouper l'étude des fossés FO 1039 et FO 1156 puisqu'ils sont en contact direct (fig. 31). Il est cependant capital de mettre en exergue le fait que le fossé FO 1156 a été identifié et enregistré mais aucun sondage n'a pu être réalisé puisque les vestiges de ce fossé étaient extrêmement arasés et que les écoulements dû aux fortes pluies ont décapé ce qu'il en restait en quelques jours. Nous avons toutefois pris la décision de présenter les quelques données que nous avons pu recueillir et qui peuvent s'intégrer dans un contexte plus large.

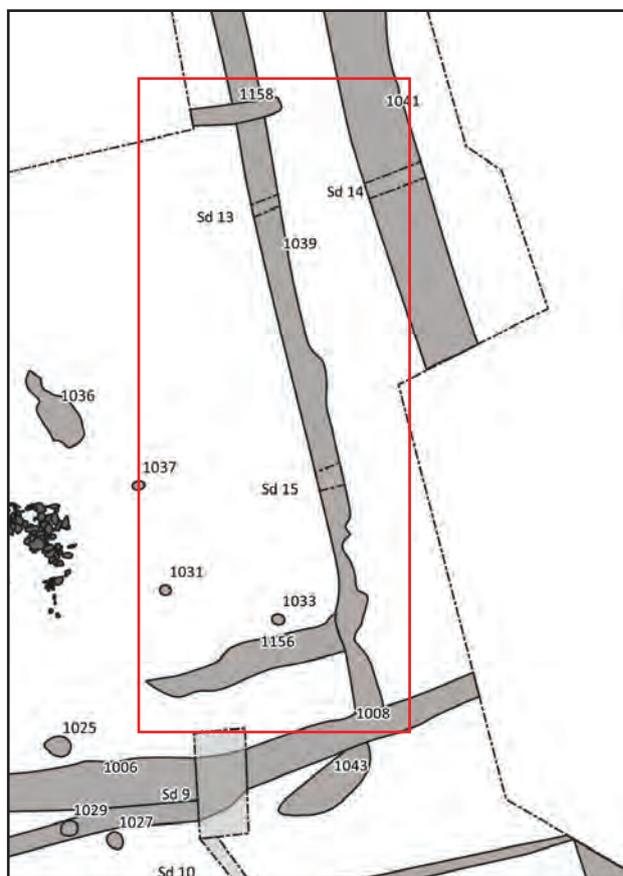


figure 31: Localisation des fossés 1139, 1156 et 1158 (R. Louessard CDA 29)

Orienté nord-sud, et parallèle au fossé FO 1041, le fossé FO 1039 a fait l'objet de trois sondages (Sd.11, Sd.13 et Sd.15) et est identifié sur 28m de long (fig. 28-20). Les coupes des sondages (fig. 27) ont montré un fossé au profil globalement assez irrégulier puisque le creusement est ici aussi partiellement taillé dans un affleurement rocheux du substrat granitique. On observe donc un creusement en cuvette aux bords parfois très évasés et fond concave tandis que, quelques mètres plus loin, on identifie un creusement en cuvette aux parois quasiment verticales se terminant sur un fond convexe. La largeur de ce fossé oscille entre 70 et 130 cm avec une faible profondeur comprise entre 13 et 30 cm (fig. 24-27). Le comblement de ce fossé est unique (Us 1040) et constitué de limon argileux brun à brun clair, meuble et homogène. Les sondages n'ont révélé aucun mobilier archéologique.

Le fossé FO 1156 est orienté est-ouest et son empreinte est proche du résiduel. Visible en début de chantier et plus facilement identifiable sur les photos réalisées en drone, l'empreinte de ce fossé a subsisté sur 6m de long et environ 1m de large. Il est perpendiculaire au fossé FO 1039.

Les vestiges du fossé FO 1158 situé au nord en limite d'emprise n'ont pas pu être fouillés pour les mêmes raisons que ceux du fossé FO 1156. Très arasés et situés sur un affleurement granitique, nous avons juste eu la possibilité de relever son empreinte résiduelle (fig.32) avant que les pluies fassent leur œuvre. Orienté est/ouest, ce fossé a été identifié sur une longueur de 3m et devait couper ou être coupé par le fossé FO 1039. Il est à souligner que ce fossé est quasiment parallèle au fossé FO 1156 (fig.3).

## INTERPRÉTATION

S'agissant des fossés FO 1041 et FO 1120, on peut sans trop de risque proposer l'hypothèse d'un seul et même fossé (fig. 3) d'époque contemporaine. Parallèle au fossé FO 1039, l'ensemble reprend le même tracé que celui visible sur le cadastre napoléonien. Cela appuie l'hypothèse d'un fossé parcellaire d'époque moderne ou contemporaine (fig.19).

Bien que lui aussi identique au tracé parcellaire du cadastre napoléonien, une autre hypothèse s'offre à nous concernant le fossé FO 1039, notamment s'il est mis en relation avec les résidus de fossés FO 1156 et FO 1158. Bien que nous ne soyons pas

en mesure de comprendre le lien exact entre FO 1039 et FO 1156 et FO 1039 et FO 1158 puisque les observations n'ont pu être réalisées à leur jonction, ce que révèlent les photos de drone ouvre la porte à l'hypothèse non pas de trois fossés distincts mais bien d'un virage vers l'ouest du fossé FO 1039 afin de former un éventuel enclos encadrant le bâtiment comme c'est le cas sur le site du Moustoir 2 à Quimper (Le Bihan, 2003). Nous proposons donc ici de replacer l'habitat découvert à Plomelin dans un système d'enclos fossoyé.



figure 32: Vue en coupe du fossé FO 1039 - SD11 (M. Lemée CDA 29)



figure 33: Vue en coupe du fossé FO 1039 - SD13 (M. Lemée CDA 29)



figure 34: Vue large du fossé FO 1039 - SD15 (M. Lemée CDA 29)

## 2.2 UN HABITAT MÉDIÉVAL SEMI-EXCAVÉ

Découverte principale du diagnostic de 2016 à Plomelin (Fily 2016), le bâtiment médiéval ici à l'étude est à l'origine même de cette fouille préventive.

En effet, un bâtiment quadrangulaire en pierres sèches de granit, long d'environ 7,8 m et d'une largeur d'environ 4,8m (soit 32m<sup>2</sup>) avait été observé (fig. 35). Deux pièces et deux phases d'occupation avaient pu être envisagées et la présence de céramiques autour du bâtiment et dans les murs avait permis une attribution chronologique au Moyen Âge (fig. 36).

### 2.2.1. LA PREMIÈRE PHASE D'OCCUPATION

Un bâtiment quadrangulaire orienté selon un axe nord-est/sud-ouest est associé à la première phase de construction identifiée. Plusieurs parements et vestiges de murs plus ou moins bien conservés, et de dimensions variées, y sont rattachés.

Le mur gouttereau nord MR 1050 est le mieux conservé et il est quasiment « complet », une partie ayant disparu lors des modifications liées à la deuxième phase que nous aborderons par la suite.

Long de 7,8m et d'une largeur observée comprise entre 0,7 et 0,8m, il est constitué de blocs de granit non taillés et aucune trace de mortier n'a été détectée, ce qui n'est guère surprenant sur ce type d'habitat paysan du bas Moyen Âge.

Assez mal conservé dans l'UH 1, il est difficile d'identifier un réel parement associé à cet état et seuls quelques blocs subsistent (fig. 37), le reste étant attribué à différents états de démolition. Néanmoins la fouille de l'UH1 a permis de mettre au jour la tranchée de fondation (Us 1049) associé à ce mur et dans le comblement de laquelle (Us 1051) ont été retrouvés des fragments de cruche (cf. Annexe 2). Assez ténue, la tranchée de fondation n'est pas visible sur toute la longueur de l'UH1 et inexistante dans l'UH2, elle est large d'une quinzaine de centimètres et profonde d'environ 20cm.

Dans l'UH2, le mur MR 1050 est en bien meilleur état et il est possible de discerner les vestiges en élévation du parement interne avec deux assises subsistantes sur une hauteur observée d'une quarantaine de centimètres (fig. 40). Le parement interne est composé de blocs de granit (30-40cm), dont certains portent des stigmates de chauffe (marques de rubéfaction), posés directement sur le substrat, à plat ou sur chant, et liés par de la terre.



figure 35: Vue d'ensemble du bâtiment depuis l'ouest après décapage (S. Lecouturier CDA 29)

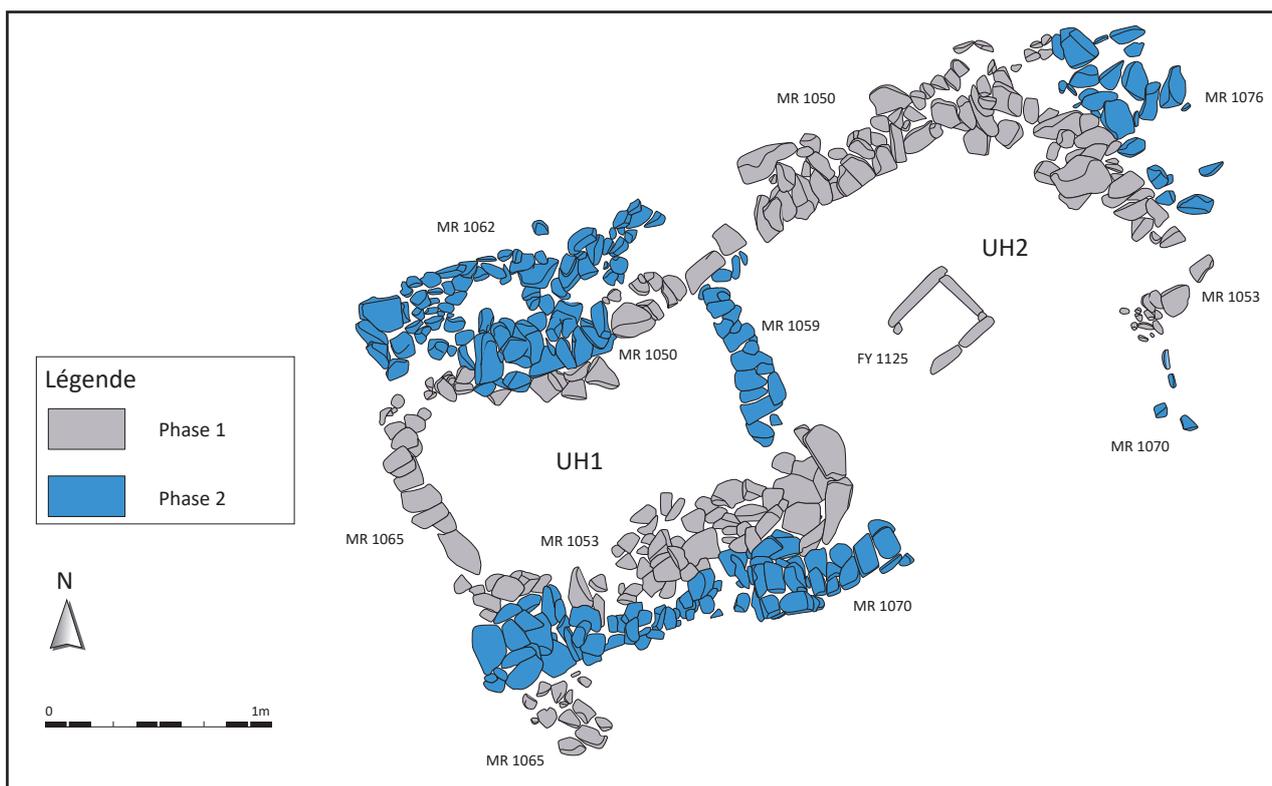


figure 36: Plan phasé du bâtiment (T. Adam, S. Lecouturier CDA 29)

Le parement externe est quasiment inexistant, et ce dans les deux UH, on remarque juste des pierres de petite taille, entre le parement interne et les vestiges externes, qui servaient aussi de liant.

Bien que le mur gouttereau MR 1050 n'ait pas été démonté entièrement, des fragments de pots ont été mis au jour, certains présentant des traces de chauffe.



figure 37: Vue depuis le sud du mur gouttereau nord MR 1050 dans l'UH1 (S. Lecouturier CDA 29)



figure 38: Vue depuis l'est du mur gouttereau nord MR 1050 et du comblement de la tranchée de fondation 1051 – UH1 (S. Lecouturier)



figure 39: Vue depuis le sud des vestiges en élévation du mur gouttereau nord MR 1050 dans l'UH2 (J. Coulin)

Le mur gouttereau sud MR 1053 associé au premier état est moins lisible, notamment parce qu'il est en connexion avec une grande quantité de blocs de démolition (fig. 40).

On a toutefois pu identifier les restes d'un parement composé de gros blocs de granit (30-60 cm) légèrement affaissés vers l'intérieur de l'UH1 (vers le nord) et liés à la terre mais il est difficile d'identifier de réelles assises. Ce parement est visible sur environ 2,50 m et une trentaine de centimètres en hauteur. Dans l'UH 1, pièce semi excavée, ce que l'on restitue du parement interne est directement posé contre une couche de limon brun (Us 1144) qui semble servir de petit talus pour implanter le parement et rééquilibrer le niveau de la pièce (fig. 41). On notera que l'Us 1144 a livré de nombreux tessons (cf. annexe 1) provenant de plat-jatte (type 7-2 var1, GT14a) et pot (type 23-1 var1, GT14a) et que certains ont pu être recollés avec des fragments (issus du diagnostic) provenant de la structure empierrée ST 1149 se trouvant au sud-ouest du bâtiment. On précisera aussi que l'on associe à cet état du mur ce qui se rapproche d'un retour vers l'intérieur du bâtiment et qui est marqué par de gros blocs de granit qui marquent un arrondi (fig. 42). Cela pourrait indiquer l'emplacement de la première séparation entre les deux UH avant la fondation du mur de refend MR 1059.

Dans l'UH2, seul l'alignement de certains blocs de granit et le quart sud-est du bâtiment nous permet de visualiser un mur mais il n'est pas possible de distinguer un quelconque parement organisé ou des assises (fig. 43). La majorité des blocs est éparpillé de manière disparate et l'on retrouve un mélange de gros blocs (30-50 cm) et de petites pierres. À nouveau, pas de tranchée de fondation, les blocs



figure 40: Vue depuis l'est de la phase de démolition 1133 du mur gouttereau sud MR 1053 dans l'UH1 (S. Lecouturier)

sont posés directement sur le substrat. Sans surprise, aucun mobilier archéologique n'a été mis au jour dans les vestiges du mur gouttereau sud MR 1053.



figure 41: Vue depuis le nord de l'US 1144 en lien avec la première phase de construction du mur gouttereau sud MR 1053 (S. Lecouturier)



figure 42: Vue depuis le SE de l'interruption du mur de refend MR 1059 (S. Lecouturier)



figure 43: Vue depuis le sud des rares éléments subsistant du premier état du mur gouttereau sud MR 1053 dans la moitié orientale du bâtiment (J. Coulin)

Le mur pignon est MR 1056 observable avec certitude sur une longueur de 2,60m est relativement mal conservé (fig. 44). On distingue encore le parement

extérieur mais l'on peut difficilement distinguer plus d'une assise et les vestiges de ce mur, encore présents sur une quarantaine de centimètres de hauteur, semblent s'être affaissés. Aucune tranchée de fondation n'a été identifiée en lien avec ce mur et les blocs de granit, dont certains portent des traces de rubéfaction, sont posés directement sur le substrat. On peut noter que de nombreux tessons de céramique onctueuse ont été mis au jour dans et sous les blocs du mur pignon est, ce qui a notamment permis d'identifier entre autres une galétière (type 3-1, GT14a) et d'obtenir une forme archéologiquement complète lors du travail de post-fouille (cf. Annexe 1).



figure 44: Vue depuis l'ouest du mur pignon est MR 1056 (J. Coulin)

Le mur pignon ouest MR 1065 (fig. 36) est observable avec certitude sur une longueur de 3,60 m et en partie recouvert au sud par le mur MR 1070 appartenant à la deuxième étape de construction du bâtiment. Large d'une trentaine de centimètres, le parement interne est visible sur la moitié nord du mur pignon et l'on distingue encore les vestiges d'une deuxième assise dans le quart nord-ouest. L'ensemble du mur pignon semble former une cuvette et de nombreux blocs se sont affaissés vers l'intérieur de l'UH1 ce qui pourrait expliquer l'agencement assez disparate des blocs constituant la moitié sud du mur pignon ouest. Non sans rappeler l'agencement du mur gouttereau sud MR 1053, les blocs de granit qui composent le mur pignon ouest sont posés sur une couche limoneuse marron (US 1144) qui permet de palier le niveau du substrat pour implanter le mur dans cette espace semi excavé.

### 2.2.2. LA DEUXIÈME PHASE D'OCCUPATION : EXTENSION DU BÂTIMENT

Le deuxième état du bâtiment correspond à un agrandissement et un léger changement

d'orientation. Ce deuxième état est moins conservé que le premier et est surtout observable dans la moitié occidentale du bâtiment correspondant à la zone UH1 (fig. 36).

Le mur gouttereau nord MR 1062 de l'état 2 est uniquement conservé dans la zone de l'UH1 et observable sur une longueur de 2 m, 1,30 m de largeur et une trentaine de centimètres de hauteur (fig. 47). Ce mur est constitué de moellons de granit posés à plat ou de chant qui forment les parements internes et externes, avec un alignement plus soigné sur la face externe, et ces deux parements sont liés par de la terre et de petits blocs. Aucune tranchée de fondation n'a été mise au jour pour ce mur, les blocs sont directement posés sur le substrat.

On distingue difficilement un parement interne et les restes d'une élévation conservée sur deux assises mais l'ensemble semble s'être affaissé vers l'intérieur comme l'indiquent les nombreux blocs liés à un état de démolition mis au jour à proximité immédiate. L'alignement des pierres n'est pas très soigné et l'on notera que les blocs sont de taille plus importante que la moyenne du bâtiment. Cet agencement se retrouve également sur le parement externe du mur bien plus lisible avec un ensemble de gros moellons alignées, placées de chant et entrecoupées de moellons plus petits. Les vestiges de ce mur avaient été mis au jour clairement lors du diagnostic de 2016 (Fily 2016) et une partie a été perdue lors du décapage de la fouille.



figure 45: Vue depuis le sud du mur gouttereau nord (second état) MR 1062 (S. Lecouturier)

Le mur gouttereau sud MR 1070 (fig. 36) est observable sur une longueur de 3 m et 0,45 m de largeur en moyenne. La hauteur en élévation est d'une vingtaine de centimètres. Ce mur est visible au sud du mur MR 1053 et vient recouper à l'ouest le mur pignon ouest MR 1065, il n'est conservé que dans la zone de l'UH1. Il est composé de moellons de

granit (30-50 cm) alignés de manière peu soignée. Le mur semble s'être affaissé au centre, en effet, les deux extrémités sont conservées sur une hauteur plus importante et leur agencement est mieux préservé. Aucune tranchée de fondation n'a été mise au jour, les blocs viennent s'intégrer au mur existant MR 1053 et le « talus » qui avait été mis en place pour la fondation.

Le mur pignon est MR 1076 (fig. 33, 46) est seulement observé sur 1,20 m de longueur et 0,90 m de largeur. La hauteur conservée correspond à la hauteur des blocs utilisés, soit une vingtaine de centimètres en moyenne, puisque l'on ne retrouve qu'une seule assise. Délicat à identifier de prime abord, il est néanmoins possible d'observer les restes d'un parement interne composé de blocs de granit liés à la terre et posés directement sur le substrat.



figure 46: Vue depuis l'ouest du mur pignon est (second état) MR 1076 (S. Lecouturier)

Les moellons du mur pignon ouest, qui constituaient l'extension de la deuxième phase d'occupation, ont souffert lors du décapage et n'ont pu être conservés. Les données dont nous disposons reposent sur les observations faites lors du diagnostic et sont les suivantes : « Le pignon est visiblement été repris pour lui donner une nouvelle orientation et peut-être le renforcer. Le pignon de la façade ouest est visible par la présence de deux retours de murs en pierres observés dans le prolongement des murs sud et nord. Il semblerait qu'ils correspondent à une entrée du bâtiment. » (Fily, 2016, p. 34).

La fouille de l'intérieur du bâtiment n'a cependant pas révélé d'éléments allant dans le sens d'un accès au bâtiment par le pignon ouest. D'autre part, l'accès aux bâtiments d'habitation se fait généralement en façade, dans le mur gouttereau, exception faite du contexte urbain. Un accès par un pignon aurait donc été ici très surprenant.

Les vestiges du mur de refend MR 1059 (fig. 36, 47, 48) sont sans conteste les mieux préservés. Ce mur est identifié sur une longueur de 1,50 m et une largeur comprise entre 0,30 m et 0,45 m. On observe que le parement interne à l'UH1 présente un alignement régulier conservé sur trois assises pour une hauteur conservée de 0,50 m (fig. 51) Ce mur de refend vient séparer l'espace de l'habitat en deux moitiés presque égales et s'implante là encore sans aucune tranchée de fondation. Les assises sont posées directement sur et contre un creusement dans le substrat, ce qui correspond à son rôle de délimitation entre l'espace semi-excavé et l'espace « régulier ». Le démontage du mur de refend a permis de mettre au jour des fragments de céramique onctueuse dont certaines portent des traces de chauffe interne et externe.



figure 47: Vue depuis le SE du mur de refend MR 1059 (S. Lecouturier)



figure 48: Vue depuis l'ouest du mur en élévation MR 1059 (S. Lecouturier)

Les vestiges du deuxième état du mur gouttereau sud MR 1070 (fig. 36) sont assez minces et sujets à questionnement. Les seuls éléments identifiés comme tels sont quelques blocs de granit de tailles variées qui semblent disposés sans agencement et il est compliqué de distinguer des limites franches. Ces blocs sont surtout présents à l'est et pourraient avoir servi à chemiser en partie les murs déjà existants du premier état.

### 2.2.3. L'ÉVOLUTION DU BÂTI

Les fouilles révèlent bien l'existence de deux phases de construction distinctes du bâtiment (fig. 36).

Nous pouvons identifier un premier bâtiment quadrangulaire d'orientation nord-est/sud-ouest mesurant 7 m de long et 3 m de large qui est divisé en deux espaces, l'un étant semi-excavé. Certains parements sont clairement identifiables, comme c'est le cas pour le mur gouttereau nord MR 1050, tandis que d'autres relèvent plutôt de l'hypothèse de restitution comme dans le cas du mur gouttereau sud MR 1053.

La majorité des murs de ce premier état est conservée sur une à deux assises sur une trentaine de centimètres en élévation et l'on peut supposer que la hauteur réelle ne devait être guère supérieure. En effet, comme cela est proposé sur le site du Moustoir à Quimper (Le Bihan, 2003) et du Goënidou à Berrien (Batt, 1986), la construction de ce bâtiment repose sur une simple semelle de pierres à double parement avec blocage de pierres et terre sur laquelle viennent s'élever des parois en bois et terre. Une ou deux assises peuvent largement suffire à supporter l'élévation des parois dans un deuxième temps.

Bien qu'aucun mur de refend ou cloison ne soit associé à ce premier état, il est fort probable qu'une forme de cloisonnement ait été présente pour séparer l'espace et détruite ou modifiée lors de l'extension du bâtiment dans son deuxième état.

Le deuxième état du bâtiment consiste en une reprise et un agrandissement du premier. Il s'agit donc toujours d'un bâtiment quadrangulaire légèrement désaxé par rapport au premier et mesurant 8 m de long sur 4 m de large, un mur de refend séparant l'espace en deux pièces.

L'UH1, située à l'ouest, mesure 2,7 m sur 2 m et l'UH2, à l'est, mesure 3 m sur 2,6 m.

Cette extension du bâtiment est particulièrement visible sur le mur gouttereau nord dans sa partie occidentale. En effet, après agrandissement la largeur de ce mur est de 1,3 m ce qui est conséquent par rapport au premier état. Il englobe une partie du mur MR 1050 du premier état et en modifie assez drastiquement l'orientation qui devient presque est-ouest. Observable dans la moitié occidentale,

l'extension du mur gouttereau sud MR 1070 vient elle aussi englober une partie du mur initial MR 1053 et en modifie l'orientation, le rendant parallèle à MR 1062.

Conservé uniquement sur une petite portion, les vestiges de l'extension du mur pignon oriental MR 1076 viennent aussi agrandir de manière significative la largeur du mur en le doublant mais perturbent moins l'orientation initiale.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'extension du mur pignon ouest semblait visible lors du diagnostic mais a souffert du décapage lors de l'ouverture du site et a disparu. Les données du diagnostic (Fily, 2016) nous permettaient néanmoins de voir que cette extension venait épaissir considérablement le mur pignon ouest en en modifiant relativement peu l'orientation.

L'élément principal de cet agrandissement semble être l'érection du mur de refend MR 1059 qui s'implante parfaitement dans la nouvelle orientation du bâtiment.

Cette reprise du bâtiment révèle une volonté d'agrandir et de renforcer la structure de l'édifice et se démarque par des murs plus grossiers aux parements moins définissables mais aussi à l'utilisation de moellons de granit de taille plus importante sur les parements extérieurs fonctionnant avec un blocage de petites pierres et une matrice de terre.

Si seuls sont conservées les fondations des deux maisons, on peut malgré tout estimer qu'elles étaient très probablement bâties en matériaux légers, torchis, pans de bois ou clayonnages. L'épandage d'une couche argileuse au niveau de ces bâtiments peut en effet être identifié comme les vestiges de leurs murs. Des trous de poteaux ménagés dans l'épaisseur des murs avaient déjà été identifiés lors du diagnostic, ce qui prouve là encore la présence d'élévations à ossature de bois. Ces trous de poteaux n'ont cependant été détectés que dans la première phase du bâtiment. Peut-être le mode de construction a-t-il changé lors de la 2e phase avec l'abandon de l'ossature de bois, ou peut-être que cette dernière a été implantée sur une sablière basse posée sur le solin de fondation et qui aurait disparu?

L'absence de trou de poteau à l'intérieur des pièces indique que la charpente devait reposer sur les murs, probablement sur des sablières. Enfin, le mur

de refend a certainement dû servir de support et d'ancrage supplémentaire à cette charpente.

### 2.2.4 UN ESPACE BIPARTITE : UH1 ET UH2

Le bâtiment, dans ses deux états, est séparés en deux espaces : l'UH1 dans la moitié occidentale du bâtiment et l'UH2 qui représente la moitié orientale (fig. 33). La fouille de l'intégralité du bâtiment a permis de mettre au jour deux espaces aménagés aux fonctions différentes ainsi que plusieurs niveaux de sols.

La lecture de l'UH1 a présenté des difficultés puisque cette pièce était remplie à 80% de blocs de démolition. Le sondage Sd.18, prolongement du sondage ouvert lors du diagnostic, combiné à la fouille en plan et la réalisation d'une coupe cumulée traversant les deux UH a permis une meilleure lecture et compréhension des données recueillies et de mettre en lumière des équivalences et cohérences entre les deux espaces (fig. 53, 54).

#### UH1 : UNE PIÈCE SEMI-EXCAVÉE

L'UH1 correspond à la pièce située à l'ouest du bâtiment et a la particularité d'être semi-excavée. Elle se situe en effet 0,5 m plus bas que l'UH2 située de l'autre côté du mur de refend MR 1059 (fig. 34).

La fouille de cette UH1 a permis de mettre au jour de nombreux niveaux de démolition et de sédiments associés, liés aux deux phases du mur gouttereau nord MR 1050 et MR 1062, aux deux états du mur gouttereau sud MR 1053 et MR 1070 ainsi qu'au mur pignon est MR 1065. Différents niveaux de sols ont aussi pu être identifiés

#### Les niveaux de sols

Le premier niveau de sol identifié correspond à l'US 1081 (fig. 34, 54, 55) et se situe à l'est du sondage Sd.18 dans l'UH 1, où il s'appuie contre le mur de refend MR 1059, ainsi que le long de la paroi interne du mur gouttereau nord. Cette US, constituée de limon argileux brun clair à jaune, est particulièrement compacte le long du mur et conservée sur 0,20 m de hauteur pour une dizaine de centimètre le long du mur du refend (fig. 55). Bien qu'aucun mobilier n'ait été mis au jour dans cette couche, on notera cependant une sorte de petite saignée entre le sol restant et le mur en place qui pourrait indiquer la présence d'un cloisonnement vertical ou un

système permettant l'écoulement des fluides liés à la présence d'animaux. Ce niveau de sol se trouve directement sous l'US 1083 (fig. 34, 54), un niveau de limon argileux brun peu compacte que l'on attribue à un niveau d'abandon puisqu'il vient recouvrir en partie le mur de refend MR 1059 et se poursuit dans l'UH2.

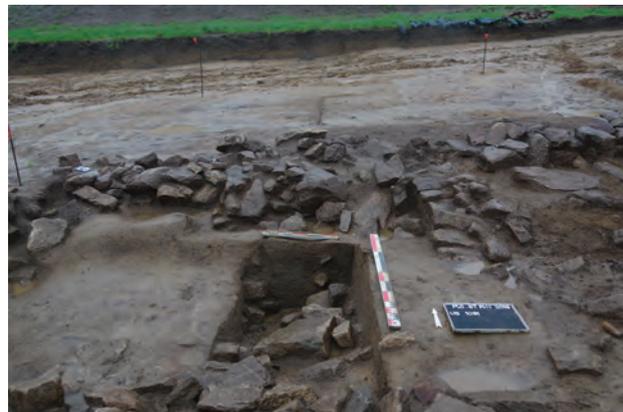


figure 49: Vue depuis le sud du niveau de sol 1081 dans l'UH1 (S. Lecouturier)

Le second niveau de sol identifié dans l'UH1 correspond à l'US 1122, il s'agit d'une couche de limon-argileux brun/jaune tachetée de 0,10 m d'épaisseur très compacte située au centre de l'UH1 et qui s'étend jusqu'au bord ouest du sondage Sd.18 (fig. 34, 54, 56). C'est sur ce niveau de sol que c'était arrêté le diagnostic de 2016 (Fily 2016). Cette US, qui ne contient pas de mobilier, ne se poursuit pas à l'est du sondage Sd.18.



figure 50: Vue depuis le sud du niveau de sol 1122 dans l'UH1 (S. Lecouturier)

Sous ces deux niveaux de sols on retrouve l'US 1116 (fig. 34, 54, 57), un niveau de limon argileux jaunâtre qui est visible en plan sous forme de poche semi-circulaire coupée par le sondage et qui n'est pas sans rappeler la composition du niveau de sol US 1081 mais de texture beaucoup plus meuble. Cette US a un pendage ouest-est assez marqué et peut être

envisagé comme couche de nivellement.



figure 51: Vue depuis le sud de l'US 1116 dans l'UH1 (S. Lecouturier)

La dernière US interprétée avec certitude comme niveau de sol dans l'UH1, l'US 1141, se trouve à 0,30 m du niveau de sol supérieur (fig. 34, 54, 58, 59). En effet, les niveaux supérieurs correspondent à des niveaux de démolition, certains indiquant des traces d'incendie. Cette US est constituée de limon argileux jaune tassé, très compact, et sa fouille a permis de mettre au jour de tessons de céramique glaçurée verte type Van 02b (cf. Annexe 1) ainsi que du charbon.

Il faudra également indiquer qu'une couche, l'US 1134 (fig. 34, 54, 60) située au centre de l'UH1 sous l'US 1116, peut éventuellement être interprétée comme un niveau de sol. Il s'agit d'une couche limono/sableuse de couleur gris foncé/violacée relativement meuble de très faible épaisseur (0,05 m) qui révèle des traces de charbon et de chauffe. Elle présente un pendage ouest-est et remonte manifestement vers la zone du sondage Sd.18.

Avant ce dernier niveau de sol se trouvent donc différents niveaux liés à la destruction ou démolition du bâtiment. Un niveau majeur de cette destruction semble être l'US 1080 (fig. 55-56, 58), cette couche de limon brun violacé/gris foncé agrémenté de poches argileuses gris clair et de taches jaunes est présente le long des faces internes des quatre murs composant l'UH1. On y trouve des restes de charbon et elle contient aussi des blocs de granit portant des traces de rubéfaction. Ce niveau est contemporain du niveau de démolition du mur gouttereau nord MR 1050/MR 1062 identifié par l'US 1128 (fig. 61-62) et il faut remarquer que l'US 1080 est aussi présente au nord de l'UH2 le long du mur gouttereau MR 1050 et est aussi lié à son état de démolition US 1112. Ce niveau 1080 est également contemporain de la



figure 52: Vue depuis le sud de la relation entre le niveau de sol 1141 et les US 1077 et 1139 dans l'UH1 (S. Lecouturier)



figure 53: Vue depuis le sud du niveau de sol 1141 dans l'UH1 (S. Lecouturier)



figure 54: Vue depuis l'est de l'US 1134 dans l'UH1 (S. Lecouturier)

première étape de démolition du mur gouttereau sud MR 1053 enregistrée par l'US 1133 (fig. 64, 40). Les blocs présents dans ce niveau de démolition ont en partie gardé l'agencement du mur et l'on discerne un effondrement de parement. Le niveau 1080 fait aussi le lien avec le niveau de démolition US 1129 du mur pignon ouest MR 1065 correspondant au premier état du bâtiment. On notera l'absence totale de mobilier dans l'intégralité de ces couches liées à un niveau de destruction et l'on envisagera l'hypothèse d'un lien entre les US 1080 et 1134.

Suite à la fouille de l'US 1080, un deuxième épisode de démolition/effondrement est identifiée grâce à l'US 1079 (fig. 34, 54). Il s'agit d'une couche composite regroupant des poches d'argile brun/gris très compactes mêlées à du limon argileux brun/gris violacé peu compact d'épaisseur comprise entre 0,15 m et 0,25 m. Cette US est contemporaine de la destruction du mur gouttereau sud US 1140 et concerne la deuxième phase de construction du mur MR 1070. Seul un tesson de céramique retaillé en fusaïole a été mis au jour dans cette US (cf. Annexe 1).

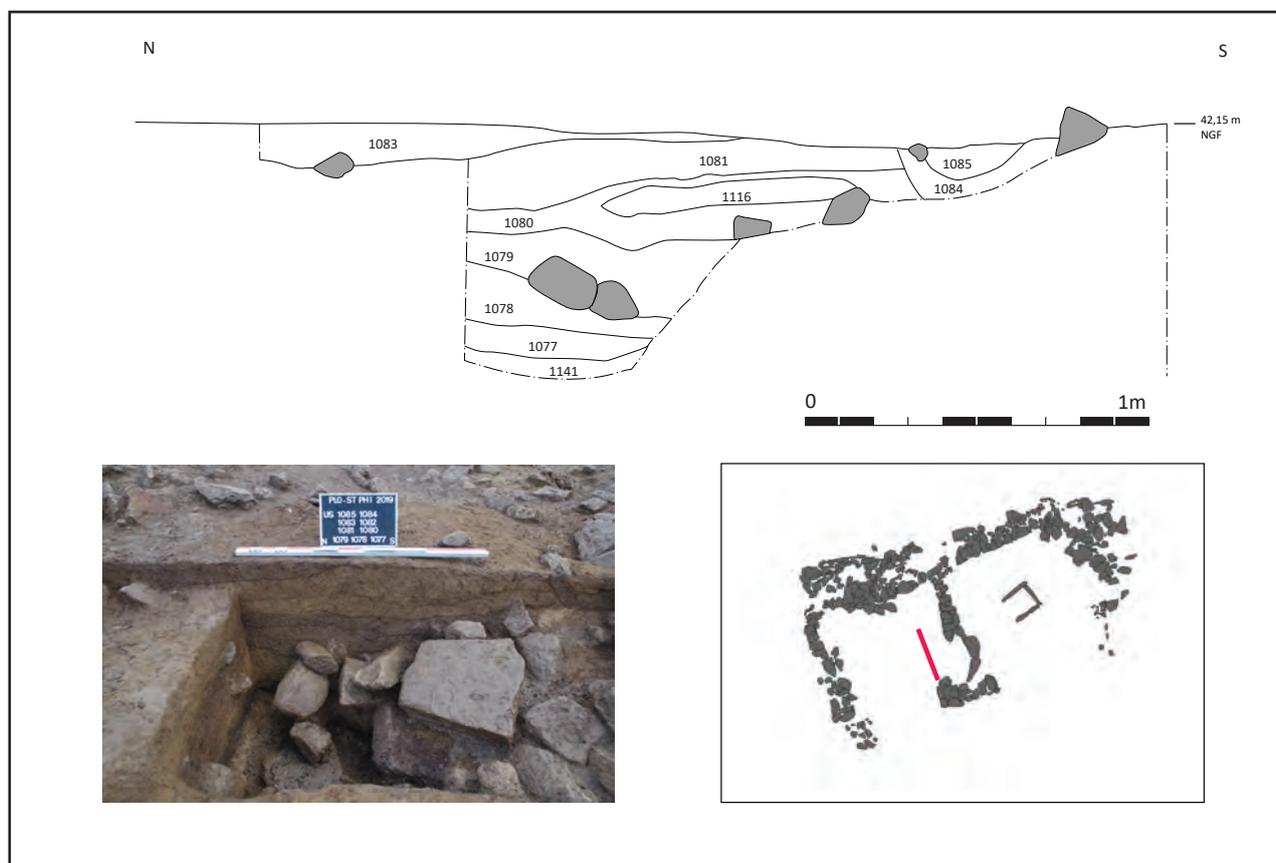


figure 55: Relevé coupe N/S dans l'UH1 (S. Lecouturier, R. Louessard CDA 29 )



figure 56: Vue depuis le nord de l'US 1080 dans l'UH1 (S. Lecouturier)



figure 57: Vue depuis le nord de la démolition 1133 du mur gouttereau sud MR 1053 dans l'UH1 (S. Lecouturier)

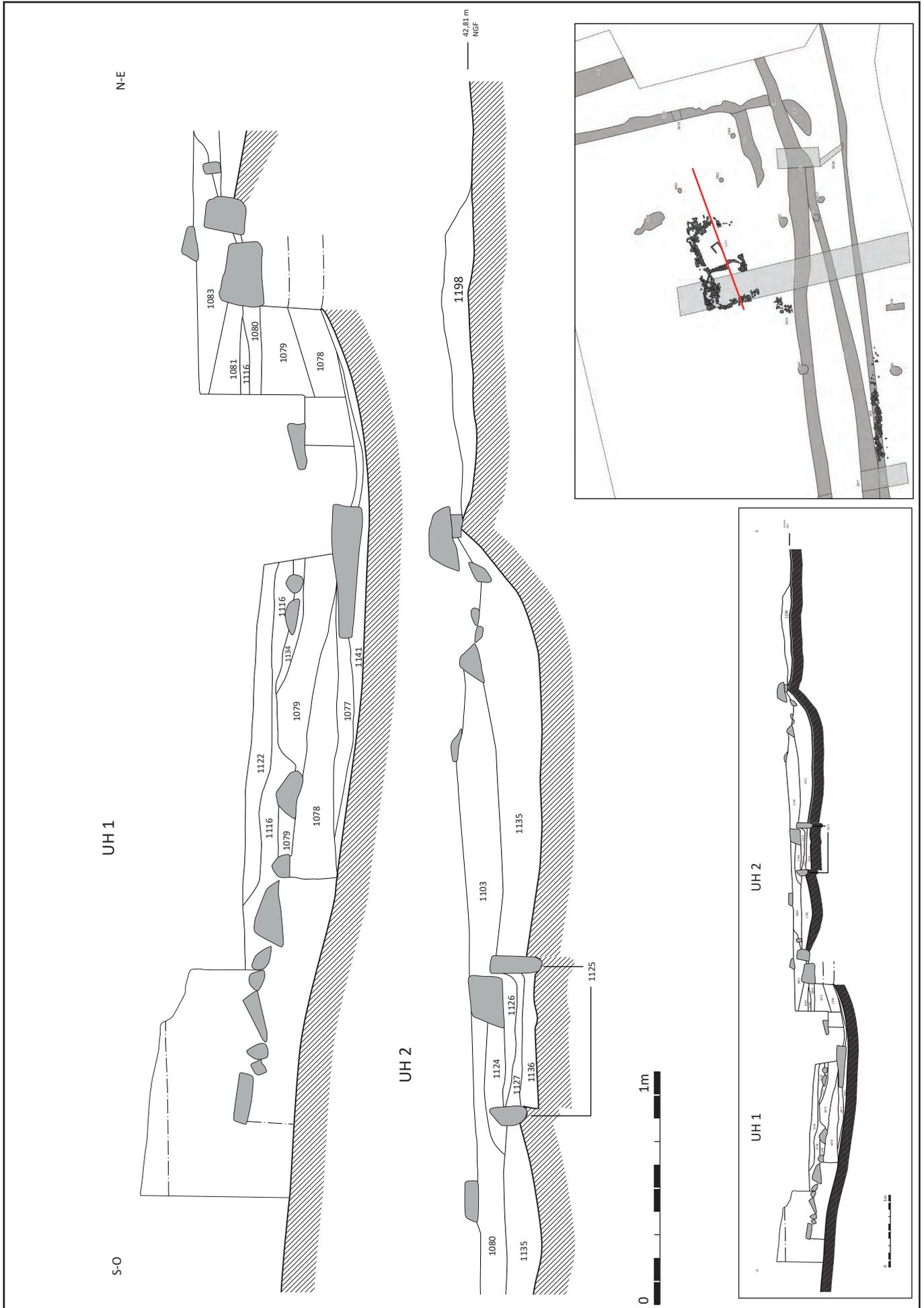


figure 58: Coupe est-ouest du bâtiment médiéval (J. Coulin, S. Lecouturier, R. Louessard CDA 29)

Lorsque les niveaux de démolition ont été dégagés, seuls quelques niveaux subsistent dans certaines zones de l'UH1. L'US 1078, présente dans la moitié nord de l'UH1 est constituée de limon brun clair/jaune très homogène et épaisse d'une vingtaine de centimètres (fig. 58, 59). On observe un pendage ouest-est à l'ouest du sondage Sd.18 puis elle remonte contre le mur de refend MR 1059. Il semblerait que le rôle de cette couche soit de niveler l'UH1 pour contrer l'effet cuvette que forme le sol géologique à cet endroit.



figure 59: Vue depuis l'ouest des niveaux 1077-1078 et 1139 dans l'UH1 (S. Lecouturier)

Les US 1077 et 1141 représentent les dernières couches avant le sol géologique. L'US 1077 n'est épaisse que de quelques centimètres (0,07 m) et est composée de limon gris foncé à noir violacé relativement meuble (fig. 55, 58). Quelques moellons de granit de dimensions comprises entre 0,20 m et 0,70 m sont associés à cette couche ainsi que plusieurs fragments de céramique dite « onctueuse » portant des traces de chauffe et interprétés comme provenant d'un pot type 23-1b var1, GT14A et d'un plat-jatte type 7-2 var1, GT14a (cf. Annexe 1). Cette US qui est présente au centre de l'UH1 se trouve en contact direct avec l'US 1141 que l'on interprète comme niveau de sol. Cette US est composée de limon argileux jaune très induré ponctué de tâches brunes et présente des inclusions de charbons. Des prélèvements de ces derniers ont été réalisés pour datation et les résultats, surprenants, nous placent à l'Âge du Bronze final (cf. Annexe 2). On notera également la présence dans cette couche de deux fragments de céramique provenant d'un pichet type Van 02b à glaçure externe verte homogène (cf. Annexe 1). Plusieurs explications sont possibles: ou bien la maison médiévale s'est implantée à l'emplacement exact d'une structure de l'Âge du bronze, et a partagé un de ses niveaux de sol, ce qui n'est pas impossible du fait de la légère excavation

du bâtiment médiéval, ou bien des charbons de l'Âge du bronze sont bel et bien présents de façon résiduelle, sans être liés à une structure quelconque, ou bien enfin la datation C14 n'est pas fiable, ayant été biaisée d'une façon ou d'une autre.

#### *Absence notable d'aménagements conservés*

L'espace de l'UH1 ne semble pas présenter d'aménagement spécifique de type trou de poteau ou fosse ; une structure a néanmoins été identifiée et fouillée.

- FS 1145

Située dans le prolongement du mur de refend MR 1059 a été repérée une structure qui pourrait être interprétée comme une fosse (FS 1145). Bien que la fouille n'ait rien révélée si ce n'est du sédiment limoneux brun avec quelques gravillons, son emplacement à l'endroit où le mur de refend s'interrompt et où le mur gouttereau sud MR 1053 semble faire un re-tour méritait d'être mentionné.

Cette possible fosse doit être mise en relation avec l'état du substrat dans l'UH1 qui semble avoir subi de nombreuses perturbations. Certains reliefs et creusement peuvent être le résultat du passage d'animaux fouisseurs et ne pas forcément avoir d'origine anthropique.



figure 60: Vue de la fosse FS 1145 dans le prolongement du mur de refend MR 1059 (S. Le-couturier)

### Interprétation de l'UH1

Les données recueillies lors de la fouille de l'UH1 révèlent un bâtiment semi-excavé dans lequel différentes phases d'occupation liées aux différents niveaux de sols succèdent à différentes étapes de démolition et/ou de destruction. La plupart des niveaux de l'UH1 semblent essayer de pallier le substrat perturbé qui forme une cuvette dans cette zone de l'emprise. Cette perturbation du substrat peut certes s'expliquer par la présence d'animaux fouisseurs ou par la nature même du substrat mais nous privilégierons ici l'hypothèse d'un surcreusement progressif lié au piétinement continu d'animaux. La présence de blocs de granit portant des traces de rubéfaction ainsi que certains niveaux de sédiments marqués par la chaleur semblent nous indiquer en parallèle qu'une des causes de cette destruction pourrait être un incendie.

Il est aussi important de remarquer que la fouille de cette pièce n'a révélé que très peu de mobilier archéologique, ce qui tend à confirmer l'hypothèse que cette partie de l'habitat n'avait pas vocation à accueillir des hommes mais plutôt des animaux comme c'est souvent le cas dans les habitats bipartites.

#### 2.2.4.2 UH2 : UN ESPACE POUR LES HOMMES

L'UH2 correspond à la moitié orientale du bâtiment, la lecture de cette UH a été simplifiée du fait d'une stratigraphie beaucoup plus réduite qui met en avant des niveaux de démolition et la présence de différents niveaux de sols en lien avec un foyer situé au centre de l'UH (fig. 33, 34).

##### Les niveaux de sols (fig.58)

Sous le niveau de nettoyage de l'UH2 (US 1101) a été mis au jour, au nord-est de l'UH, un niveau de limon jaune tacheté de marron d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur avec présence de gravillons (US 1102) qui vient s'appuyer contre le mur gouttereau nord MR 1050 et le mur pignon est 1056. L'US présente un pendage nord-est/sud-ouest et peut éventuellement être envisagée comme niveau de sol puisqu'elle est indurée (fig. 61) mais sa présence très réduite nous amène à rester humble sur cette interprétation et à penser qu'il puisse aussi s'agir d'un niveau d'abandon.



figure 61: Vue depuis l'ouest du niveau 1102 dans l'UH2 (J. Coulin)

Deux US sont ensuite mises au jour et interprétées en lien avec des niveaux de démolition. L'US 1080 au nord-ouest, déjà présente dans l'UH 1, est en lien avec le niveau de démolition US 1112 du mur gouttereau nord MR 1050 et est aussi présente au sud de l'UH 2 (fig. 34, 70) et se poursuit vers le mur de refend MR 1059 à l'ouest sur 10 cm d'épaisseur en moyenne. On identifie aussi l'US 1103 (fig. 58, 62) qui recouvre en partie le foyer FY 1125 et est mélangée avec la démolition associée à l'US 1080. Cette US est composée de limon jaunâtre très meuble dans laquelle on remarque la présence de pierres et blocs de granit ainsi que de quelques fragments de céramique onctueuse type GT14a (cf. annexe 1). Il est envisagé que soyons en présence de restes de torchis, ce qui va dans le sens de parois en terre et bois montées sur des semelles de pierres.



figure 62: Vue depuis le sud des niveaux 1102-1103-1104\_équi 1080 dans l'UH2 (J. Coulin)

C'est sous ces niveaux de démolition/abandon qu'a été repéré un premier niveau de sol dans le quart nord-ouest de l'UH2, l'US 1135 (fig. 58). Il s'agit d'une couche de sédiment limoneux brun compact avec de ponctuelles poches d'argile beige/jaune indurée qui laisse penser à des restes de sol en terre battue ou du torchis fondu (fig. 34, 72, 73). On ne manquera

pas d'observer une épaisseur en moyenne de 0,20 m, ce qui est assez conséquent en comparaison avec le reste du bâtiment (fig. 73). Une cinquantaine de fragments de céramique onctueuse ont été mis au jour, l'étude céramologique a notamment permis de reconstituer la forme archéologiquement complète d'un plat-jatte type 7-2, GT14a portant des traces de chauffe à l'intérieur et à l'extérieur et d'identifier un pot type 23-1 var1, GT14a (cf. Annexe 1).



figure 63: Vue depuis le sud du niveau de sol 1135 dans l'UH 2 (J. Coulin)

Un deuxième niveau de sol qui semble antérieur a été identifié au bord du foyer ainsi qu'au sud de l'UH2. Il s'agit de l'US 1142 (fig. 74) qui correspond à un niveau argileux brun/jaune très compact avec des zones d'argile grise/jaune ponctuelles très indurées et épais de 0,10 m en moyenne. Aucun mobilier n'a été mis au jour dans cette US.



figure 64: Vue du niveau de sol induré 1142 dans l'UH2 (J. Coulin)

### Le foyer FY 1125

Un seul aménagement est à noter dans l'UH 2, il s'agit du foyer FY 1125 situé au centre de l'UH2. Aucun trou de poteau n'a été détecté.

Orienté selon un axe nord-est/sud-ouest, le foyer

FY 1125 (fig. 36, 65-70) est composé de quatre blocs de granit parallélépipédiques et de deux pierres de calage et ouvert sur la face ouest. La face nord est composée d'un seul bloc de 0,70 m de long, la face est d'un bloc de 0,45 m de long et d'une pierre de calage, et la face sud de deux blocs de 0,35 m. L'ensemble forme un carré de 0,70 m de côté. Il recoupe à l'ouest le niveau de sol US 1135 et au sud et à l'ouest les US 1080 et 1103, niveaux de démolition et/ou abandon. La fouille de ce foyer a permis de mettre au jour deux phases d'utilisation, ce qui concorde avec les deux d'occupation du bâtiment identifiées.

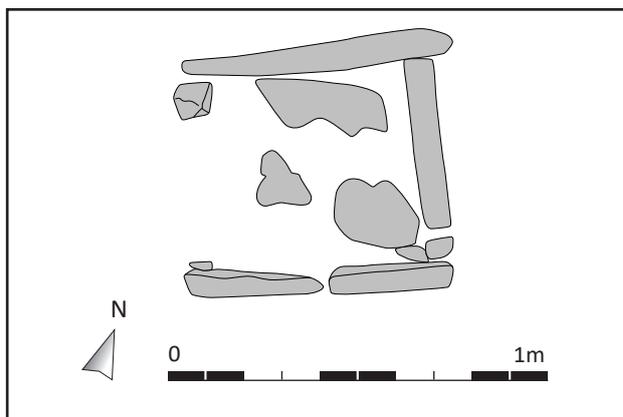


figure 65: Relevé en plan du foyer FY 1125 (Relevé et DAO J. Coulin)

Le niveau supérieur du foyer correspond à l'US 1124 (fig. 66) et est composé de limon marron tacheté de jaune de 0,10 m d'épaisseur incluant une grosse quantité de charbon et quelques fragments de soles et de céramique onctueuse. Deux gros blocs de granit sont bien visibles contre la paroi est du foyer. Sous ce niveau qui correspond au remplissage on trouve le niveau de la sole associée au dit remplissage. Il s'agit de l'US 1126, la sole en argile est partiellement conservée, de couleur gris/beige et est en lien avec un limon cendré très meuble pour une épaisseur totale de 0,06 m. On trouve à ce niveau aussi quelques fragments de céramique onctueuse (fig. 67-68).

Sous cette sole, la plus récente, a été mis au jour le niveau de remplissage de la première sole. Cette couche de remplissage (US 1127) de couleur gris/beige est composée de limon cendré et contient beaucoup plus de fragments de céramique onctueuses (fig. 67-69) que les couches supérieures qui sont identifiés comme provenant d'un plat-jatte type 7-2 var1, GT14A datés entre le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> (cf. Annexe 1). Les datations réalisées sur des prélèvements de charbons provenant de l'US 1127



figure 66: Le niveau supérieur du foyer 1125 (J. Coulin)



figure 67: Les vestiges de la sole du foyer 1125 et les fragments de céramique onctueuse (J. Coulin)



figure 68: C



figure 69: Le niveau d'utilisation du foyer 1127 (J. Coulin)



figure 70: Vue depuis le sud du foyer FY 1125 après fouille (J. Coulin)

indiquent une date comprise entre le 2<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup> et la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (cf. annexe 2).

L'US 1136 correspond donc à l'US inférieure et au premier niveau de sol. Ici aussi la sole en argile est partiellement conservée et est en lien avec un sédiment limoneux gris/beige tacheté de marron. Quelques tessons de céramique onctueuse ont également été mis au jour lors de la fouille de cette US.

### *Interprétation UH2*

La fouille de l'UH2 a révélé une stratigraphie relativement simple dans laquelle on peut relever deux éléments principaux d'information. D'une part des niveaux liés à la destruction/démolition du bâtiment que l'on trouve le long de la face interne des murs. D'autre part les vestiges de deux niveaux de sols en lien avec un foyer situé au cœur de la pièce et dont la fouille indique deux états d'utilisation.

La présence de niveaux de sols, d'un foyer situé au cœur de la pièce et la très grande quantité de céramique, culinaire qui plus est, mise au jour lors de la fouille de cette UH nous invite à proposer avec certitude la fonction d'habitation de cet espace et vient renforcer l'hypothèse d'un bâtiment séparé en deux dans le but de réserver un espace pour les habitants et un espace pour leurs bêtes.

Cependant l'exiguïté de cet espace domestique pousse à s'interroger sur des questions pratiques comme celle du couchage. Le foyer central de la pièce domestique n'est séparé que d'une petite distance des murs, 1 m maximum. Il peut être intéressant d'imaginer un espace planchéié situé au dessus de l'UH 1 destinée au bétail, auquel les habitants auraient accès grâce à une petite échelle.

### **CONCLUSION BÂTIMENT**

La fouille du bâtiment de Plomelin et l'étude des données récoltées tend à confirmer les hypothèses proposées à l'issue du diagnostic de 2016. La campagne de fouille révèle bien un habitat quadrangulaire initial sur solins de pierre très probablement déjà séparé en deux espaces distincts qui a par la suite été repris afin de l'agrandir et de venir séparer les deux espaces par le biais d'un mur de refend à l'agencement soigné. Ces reprises sont plus visibles dans la moitié nord du bâtiment, le mur gouttereau sud étant particulièrement mal

conservé. Il est possible que cet état des choses soit dû à la topographie du terrain. En effet, le bâtiment est implanté dans une cuvette et le sol géologique remonte vers le sud. Il est ainsi possible que la moitié sud et le quart est du bâtiment ait plus souffert de l'érosion et possiblement du décapage à deux reprises puisque les vestiges se trouvaient seulement à une trentaine de centimètres de la terre végétale. On peut aussi imaginer que certains pans de murs aient été démontés pour réemployer les moellons de granit ailleurs.

Le mobilier archéologique mis en relation avec la lecture des différentes unités stratigraphiques laisse entrevoir un habitat séparé en deux avec des fonctions distinctes, l'une réservée aux hommes avec la présence du foyer dans l'UH2, et l'autre très certainement réservée aux bêtes dans l'UH1 semi-excavée. Cette hypothèse est renforcée par l'observation d'un substrat beaucoup plus perturbé dans l'UH1 où certains sillons et creusement dans le substrat peuvent être le fait de fousseurs comme nous l'avons déjà dit, mais peuvent aussi indiquer des curages dans le but d'évacuer les fluides liés à la présence d'animaux. Il avait été imaginé en début d'opération que le fait que l'UH1 soit en partie excavée et que le bâtiment soit en fond de cuvette puisse être en lien avec la fonction de la pièce en lien avec le travail du lin qui nécessite beaucoup d'humidité, un bassin ou cuve et bien évidemment un accès à l'eau. Cependant, aucun élément n'est venu étayer cette hypothèse. Dans le cas de l'UH2, la présence du foyer et la grande quantité de céramiques identifiées comme provenant de récipients à vocation culinaire nous permet d'affirmer sans trop de risque que cet espace était réservé aux habitants.

Concernant la datation, l'étude de la céramique (cf. Annexe 1) mis au jour lors de la campagne de fouille privilégie une datation couvrant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Ces résultats sont cohérents et ne contredisent pas les résultats obtenus par la datation au C14 d'un prélèvement de charbon réalisé dans l'une des couches inférieures du foyer (US 1127) qui proposent une date comprise entre le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle et le dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle (cf. Annexe 2).

La compilation des différentes données récoltées nous invite à proposer une implantation de ce bâtiment mixte, sur un site probablement occupé dès l'Âge du Bronze et à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et dont l'occupation aurait perduré au cours du XIV<sup>e</sup> voire du

début du XV<sup>e</sup> siècle.

Ce type de construction sur solins de pierres est répandu à l'époque médiévale<sup>1</sup>. La Bretagne s'est auparavant distinguée par le plan en absides qui y était très représenté, comme à Pen-er-Malo à Guidel, Lann-Gouh à Melrand, Kerlano à Plumelec, où on été découverts des bâtiments ovales (rapide synthèse dans PEYTREMANN et PICHOT 2005). Les fouilles plus récentes ont démontré que le plan quadrangulaire était au moins tout aussi répandu, à commencer par l'exemple très proche du Moustoir à Quimper ou ceux découverts à Penhoat à Gouesnou<sup>2</sup>, à Karhaes Vihan à Brennilis<sup>3</sup>, au Goënidou à Berrien<sup>4</sup>, à Tronoën à Saint-Jean-Trolimon<sup>5</sup>, à Pont Roudou à Concarneau<sup>6</sup> ou ceux plus récemment mis au jour à Ploudaniel et Guilers (fouilles Inrap récentes, rapports à paraître).

L'exemple de Saint-Philibert se distingue de la plupart de ces autres cas par ses petites dimensions, mais surtout par son apparent isolement. En effet, la plupart de ces cas forment des hameaux, ou villages, dans lesquels les habitations sont regroupées de façon plus ou moins lâche. La maison de Saint-Philibert semble quant-à-elle isolée, plaquée contre une limite parcellaire semblant délimiter un enclos.

Une maison isolée est par définition difficile à détecter, ce qui peut amener à un effet de manque de sources et donc à une sous estimation de ce phénomène d'habitat isolé. Cependant, l'état d'arasement des structures et, là encore, leurs faibles dimensions, doit être pris en compte et il est possible que des bâtiments plus légers, ou complètement arasés ou récupérés, aient pu purement et simplement disparaître, ou tout du moins passer entre les tranchées du diagnostic.

Enfin il convient de relativiser l'isolement d'une maison qui ne se trouve qu'à une centaine de mètres d'axes de circulation potentiellement anciens et à 750 m du bourg, le tout dans un contexte d'habitat dispersé.

## 2.3. LES STRUCTURES ANNEXES

L'ouverture de l'emprise de fouille a permis de mettre au jour différentes structures en creux en périphérie du bâtiment (fig. 3). Toutes n'ont pas pu être fouillées, soit par manque de temps, soit par engorgement et inondation des zones concernées.

### 2.3.1. LE FOUR À GRAINS FR 1012

#### DESCRIPTION

Située dans le quart nord-ouest de l'emprise, orientée nord-nord-est/sud-sud-ouest et de forme quadrangulaire, la structure FR 1012 avait été identifiée lors du diagnostic de 2016 et dégagée en surface. Les données recueillies par le diagnostic révélaient une structure de 3 m de long pour 1,5 m de large avec deux alignements extérieurs bien visibles (fig. 71-73).

Un sondage (Sd.17) a été réalisé lors de la fouille pour ouvrir de moitié cette structure dans la longueur et obtenir une coupe (fig. 71). Le sondage a permis de mettre au jour une fosse ovale dont le creusement (US 1012) vient entamer le substrat sur 0,50 m de profondeur avec un profil aux parois légèrement évasées et au fond relativement plat. La structure se compose de moellons de granit grossièrement équarris liés à l'argile et intercalés de petits modules (US 1118) qui forment les parois verticales et le « toit » de la structure. La coupe permet d'observer d'une part les montants verticaux de la structure composés de blocs de granit quadrangulaires d'une quarantaine de centimètres de hauteur sur-montés de blocs plus petits, et d'autre part de distinguer la paroi verticale (le fond) identifiée par de gros blocs de granit (50x60 cm) de type dalle qui sont posés à chant et sur les-quels on remarque des traces de rubéfaction (fig. 72-73).

Le comblement supérieur de la structure est composé de limon argileux brun foncé meuble et homogène (US 1013) conservé sur 0,60 m de hauteur et en lien avec l'agencement en pierres (US 1118). Il est fort probable que cette US corresponde à la destruction/abandon de la structure.

1 PEYTREMANN

2 FILY 2017

3 BATT 2004, 2005

4 *ibid.*

5 VILLARD

6 LE GALL

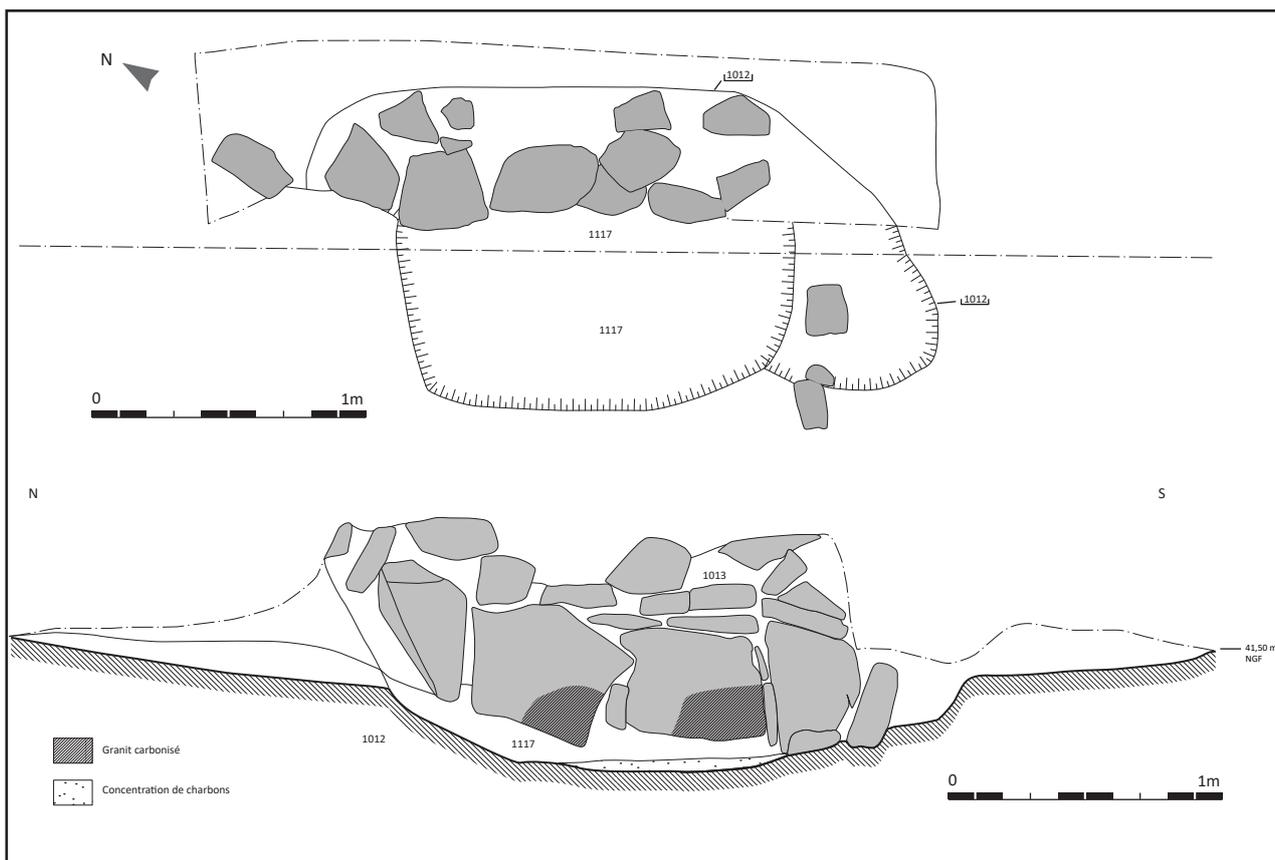


figure 71: relevés en plan et en coupe du four 1012 (Relevé T. Adam, T. Demasy – DAO J. Coulin)



figure 72: Vue depuis l'ouest du four FR 1012 (T. Demasy)



figure 73: Vue du four FR 1012 après la fouille (T. Demasy)

Le comblement inférieur (US 117) est composé de limon argileux rubéfié orange à ocre indiquant un fort effet de chaleur dans lequel on retrouve quelques tâches de limon argileux similaire à l'US 1013 et présente sur 0,10 à 0,15 cm de hauteur. On trouve dans cette couche une très grande concentration de charbons, des prélèvements ont été réalisés dans le but d'une datation au C14. Les limites de cette couche, qui correspond très certainement à l'aire de chauffe, sont très aisément visible en plan où l'on retrouve les délimitations d'une fosse allongée asymétrique correspondant à la surface de chauffe.

### INTERPRÉTATION

La taille et la forme de cette structure, ainsi que la nature des sédiments qu'elle renferme, nous indique avec certitude qu'il s'agit ici d'une structure de chauffe. De plus, par certaines de ses caractéristiques, nous pouvons relier la structure FR 1012 à la série de fours à grains médiévaux découverts sur différents sites à Quimper : Le Moustoir 1 & 2 (Le Bihan, 2002-2003), Penvillers (Le Bihan, 1997), Kerveguen (Le Bihan, 1999) ou Creac'h Gwen (Le Bihan, 1986). Ces éléments nous permettant d'identifier la structure comme un potentiel four à sécher le grain sont la présence d'une fosse allongée au profil longitudinal asymétrique, une partie profonde dont le fond

et la base des parois sont rubéfiés ainsi que des parois hautes en pierres dont la forme générale en plan est souvent rectiligne bien que la fosse soit de forme allongée. On retrouve donc tous ces éléments dans le cas de la structure FR 1012, et l'on ajoutera que les dimensions observées dans cette structure sont cohérentes avec les dimensions des fours à grains médiévaux identifiés sur les différents sites nommés précédemment. Le creusement de la fosse dont le comblement (US 1117) et les éléments architecturaux (US 1118) montrent des traces de rubéfaction s'explique par le fait que le feu était maintenu en partie basse et que les grains, qui ne devaient pas être en contact direct avec le feu, se trouvaient en hauteur sur une sorte de plancher, suspendu ou non, aujourd'hui disparu.

Il faut aussi envisager que cette structure se soit probablement intégrée dans une installation plus complète. À ce sujet, il faut noter la présence à proximité immédiate du four FR 1012 d'une fosse (FS 1002) d'environ 1,60 m de diamètre et de cinq éventuels trous de poteaux (TP 1014-1016-1018-1020-1022) alignés à l'est de la structure (fig.9). Ces structures n'ont malheureusement pas pu être fouillées en raison de l'engorgement du site à cet endroit mais l'on pense que ces éléments s'intègrent dans un système plus important lié au four FR 1012.

Bien qu'il soit tentant d'interpréter cette structure comme étant contemporaine du bâtiment situé à 25 m à l'est, la question de la datation se pose. À la différence des comblements des UH1 et UH2 du bâtiment, le four FR 1012 n'a révélé aucun fragment de céramique nous permettant de proposer une datation. Bien que l'allure de la structure nous permette de l'identifier comme un four à sécher le grain similaire plutôt datés du Moyen Âge central ou Bas Moyen Âge, les résultats des analyses des prélèvements de charbons réalisés dans le comblement inférieur du four (US 1117) indiquent une datation comprise entre le V<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Cette datation C14 est là encore surprenante, sans être improbable, même si aucun élément datable de cette période n'a été découvert à proximité. Elle ne permet en tout cas pas de rattacher ce four à l'occupation de la fin du Moyen Âge qui le jouxte.

### 2.3.2. LA STRUCTURE ST 1149

#### DESCRIPTION

Située à moins d'un mètre au sud de l'angle sud-ouest du bâtiment (fig. 74) la structure ST 1149 avait été repérée lors du diagnostic. Cette structure empierrée, identifiable en surface grâce à la présence de blocs de granit d'une vingtaine de centimètres, est implantée presque directement sous le sol naturel actuel. Orientée nord-sud, les blocs de granit sont observables sur 1,70 m de long pour 1 m de large et, bien qu'aucun parement ne soit observable lors de la fouille, il est certain que nous soyons en présence de blocs qui ont été agencés spécifiquement et dont la répartition n'est pas due au hasard. La fouille de cette structure a permis de mettre au jour, sous et parmi les blocs de granit, une couche de sédiment limoneux (US 1137) brun à brun clair gravillonneux dans laquelle plus de quarante fragments de céramique onctueuse portant des traces de chauffe ont été récupérés (cf. Annexe 1). Cette couche vient recouvrir un niveau inférieur brun foncé limoneux assez induré dans lequel on note la présence de gravillons, de quelques blocs de granit d'une dizaine de centimètres, ainsi que de quelques charbons millimétriques.

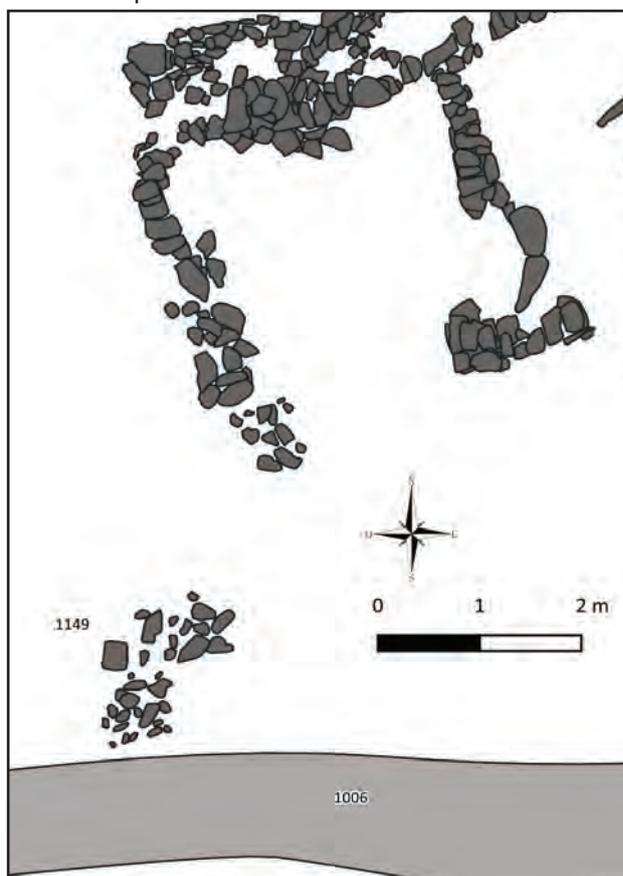


figure 74: La structure 1149, à proximité de l'habitation médiévale (DAO R. Louessard)

## INTERPRÉTATION

Les données récoltées suite à la fouille de la structure ST 1149 sont insuffisantes pour en proposer une interprétation. Néanmoins, sa proximité avec le bâtiment, la présence de céramiques similaires dont certains fragments ont pu être recollés avec des tessons mis au jour dans le bâtiment, laissent présager un lien entre les deux structures. Il pourrait alors s'agir des vestiges d'une annexe du bâtiment mis au jour.

### 2.3.3. LA FOSSE FS 1043

Située dans le quart sud-est de l'emprise (fig. 9) la fosse FS 1043 est de forme oblongue et mesure 7,2 m de long sur 3 m de large pour une profondeur observée de 0,80 m. Un sondage (Sd.19) a été ouvert afin de comprendre sa relation avec les fossés FO 1006 et FO 1008.

La coupe réalisée dans le sondage (fig. 13) révèle que la partie supérieure de la fosse est partiellement coupée par le creusement et le comblement du fossé FO 1008. Le creusement de la fosse est irrégulier, la paroi sud est verticale tandis que la paroi nord présente un profil en cuvette. Le fond de la fosse est tantôt plat, tantôt concave. Le comblement de la fosse (US 1044) est composé de limon argileux brun à brun foncé moyennement compact et homogène dans lequel on remarque une fine couche charbonneuse sous le creusement du fossé FS 1008.

### 2.3.4. LA FOSSE FS 1035

Située à 1,50 m au nord du mur pignon est du bâtiment et orientée nord-ouest/sud-est (fig. 9) la fosse FS 1035 est de forme oblongue mesure 1,30 m de long sur 1 m de largeur. Cette fosse est creusée dans une zone de l'emprise où affleure le substrat rocheux ce qui explique son profil irrégulier et ces irrégularités s'observent aussi en plan avec une forme de « poire ». Les deux tiers du creusement (au sud) présentent un profil assez régulier en cuvette aux parois évasées et au fond concave observé sur 0,38 m de profondeur tandis que le tiers nord du creusement est quasiment plat et observé sur seulement 0,10 m de profondeur. Le comblement unique de cette fosse (US 1036) est composé de limon brun assez hétérogène dans lequel on retrouve des gravillons ainsi que quelques blocs de granit (fig. 88, 89). La différence de profondeur entre les deux parties de la fosse peut s'expliquer par le pendage

nord-sud du site, particulièrement perceptible à cet endroit de l'emprise. Il est alors possible que la partie nord du comblement de la fosse ait disparu lors du décapage. Cela semble se confirmer par la présence en grande quantité de fragments de céramique onctueuse en surface. Les 79 fragments mis au jour ont permis de reconstituer la forme archéologiquement complète d'un pot (type 23-2) présentant des traces de chauffe extérieures très marquées.



figure 75: La fosse oblongue FS 1035 et son comblement 1036 (T. Adam)

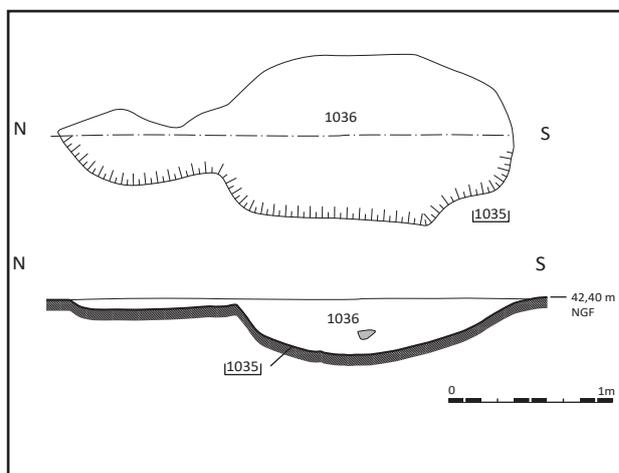


figure 76: Relevés en plan et coupe de la fosse FS 1035 (Relevé et DAO T. Adam)

La proximité de la fosse FS 1035 avec le bâtiment ainsi que la céramique qu'elle contient qui correspond chronologiquement à celle mise au jour dans ledit bâtiment semble indiquer une contemporanéité entre ces deux structures. Quant à son usage, il pourrait s'agir d'un dépotoir ou d'une fosse d'extraction.

### 2.3.5. LA FOSSE FS 1147

La fosse FS 1147 est située à cheval sur la limite nord du fossé FO 1006 (fig. 9 & 77) et son creusement vient couper le comblement US 1007 du fossé. De forme circulaire, son diamètre est d'environ 70-80cm. La coupe révèle un profil en cuvette aux bords très évasés et un fond concave (fig. 78).



figure 77: La relation entre la fosse FS 1147 et le fossé FO 1006 (T. Adam)

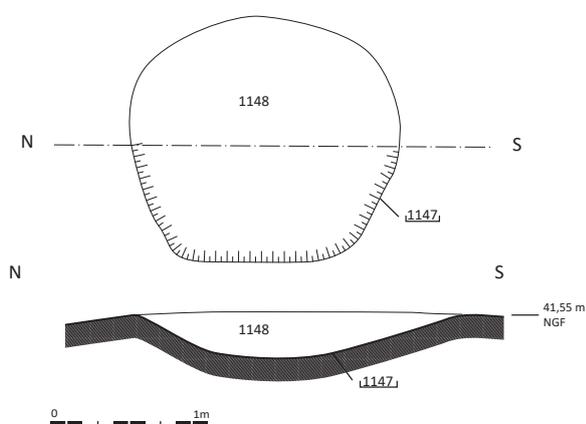


figure 78: Relevés en plan et coupe de la fosse FS 1147 (Relevé et DAO T. Adam)

Le comblement de cette fosse est conservé sur 5-10cm et il est presque uniquement constitué de charbons (US 1148) mêlé à du limon argileux brun provenant du comblement 1007 du fossé FO 1006.

### 2.5.6. AUTRES STRUCTURES

Quelques fosses et trous de poteaux ont été identifiés mais n'ont pas pu être fouillés tels que la

fosse circulaire FS 1160 et la fosse FS 1110 (identifiée comme fosse de plantation) toutes deux situées au sud du fossé FO 1010, ou encore la fosse circulaire FS 1162 située en limite d'emprise au sud et qui vient couper le fossé moderne FO 1120.

Trois trous de poteaux ont été repérés et mérite d'être mentionnés. Le TP 1033 situé au nord du bord des vestiges du fossé FO 1156 ainsi que les deux trous de poteaux TP 1037 et TP 1031 qui se trouvent respectivement dans l'alignement des murs gouttereau nord et sud du bâtiment (fig. 9) et qui pourraient indiquer la présence d'une structure annexe.

## Conclusion

---

L'opération préventive menée dans le quartier Saint-Philibert à Plomelin s'est montrée surprenante à bien des égards. En effet, si la présence d'un bâtiment médiéval et d'un ensemble de fossés était connue, la fouille a permis d'agrandir nos connaissances quant à leur fonction et leur datation.

L'opération a également permis de mettre au jour une structure empierrée interprétée comme un four à sécher les grains.

La fouille du bâtiment a permis de confirmer l'existence de deux phases de construction d'un bâtiment médiéval mixte séparé en deux espaces, dont l'un est semi-excavé et de confirmer deux phases distinctes dans le bâti : une première phase de construction initiale et une deuxième phase qui correspond à un agrandissement et renforcement du bâtiment. La découverte d'un foyer dans lequel deux phases d'utilisation ont été repérées et de la très grande majorité de la céramique dans l'UH2, dont l'étude indique une vocation culinaire, vient soutenir l'hypothèse d'un espace réservé aux hommes à l'est et d'un espace réservé aux animaux à l'ouest dans la partie excavée. De plus, l'étude céramologique vient conforter une occupation du bâtiment au bas Moyen Âge. L'analyse des vestiges de murs et leur comparaison au corpus existant concernant ce type d'habitat au Moyen Âge nous incite à penser qu'il s'agit d'un bâtiment construit sur semelle de pierres liées à la terre sur laquelle serait venue se fixer un clayonnage en torchis/terre et bois. Bien que les trous de poteaux qui devaient supporter une poutre faîtière n'ait pas pu être identifiés, les traces de rubéfaction retrouvées sur de nombreux blocs de granit composant les murs ainsi que les sédiments présents dans les deux UH semblent indiquer que l'abandon/destruction de ce bâtiment soit lié à un incendie qui aurait pu provenir de la toiture ou des parois et/ou cloisons. La fouille du bâtiment n'a toutefois pas permis de comprendre les raisons de l'implantation d'un édifice de ce type dans une cuvette. Les datations issues de l'analyse de charbons prélevés dans le niveau de sol le plus ancien de l'UH1 indiquent l'Âge du Bronze final et posent la question de l'implantation du bâtiment sur un site plus ancien.

L'hypothèse d'un réseau de fossés en lien avec le

bâtiment médiéval avait été envisagé dès la fin du diagnostic et la fouille visait aussi à déceler un éventuel système d'enclos fossoyé fonctionnant avec l'édifice. La fouille a révélé un système de fossés parallèles orientés nord-sud ainsi qu'un deuxième orienté est-ouest. Cependant, aucune interruption dans ces fossés n'a indiqué que nous puissions être face à un système d'enclos. Seuls deux éléments ténus et mal conservés (FO 1056 et FO 1158) ouvrent la porte à cette hypothèse. De plus, le mobilier archéologique mis au jour lors de la fouille de ces différents fossés révèle du mobilier moderne à contemporain ou antique. Le mobilier moderne et l'étude du cadastre napoléonien nous permet d'identifier certains de ces fossés comme faisant partie du parcellaire moderne. Le mobilier antique provenant des fossés supposément médiévaux couplé aux résultats d'analyse de charbon de C14 révélant une datation du Second Âge du Fer ne nous permet en aucun cas de lier directement les fossés au bâtiment médiéval.

La découverte d'un four à sécher le grain est assez remarquable puisque rien n'avait laissé présager une telle structure. Située à 25m au nord-ouest du bâtiment, cette structure a pu être mise en relation avec d'autres structures qui partageaient des caractéristiques communes de ce type dans la région sur des sites assez similaires, nous aidant ainsi à l'interpréter.

La présence d'un four à sécher le grain nous pousse néanmoins à nous interroger sur l'absence de silos aux alentours ou de structures dédiées à la mouture du grain.

Des analyses de charbons ont été réalisées afin d'affirmer ou non d'une contemporanéité entre ce four et le bâtiment. Malheureusement, là encore nous obtenons des datations bien antérieures à celles du bâtiment puisque le four daterait du Haut Moyen Âge.

La conclusion semble donc que nous soyons ici face à un bâtiment entouré de différentes structures et de systèmes fossoyés que nous ne pouvons en aucun cas relier directement avec l'occupation dudit bâtiment.





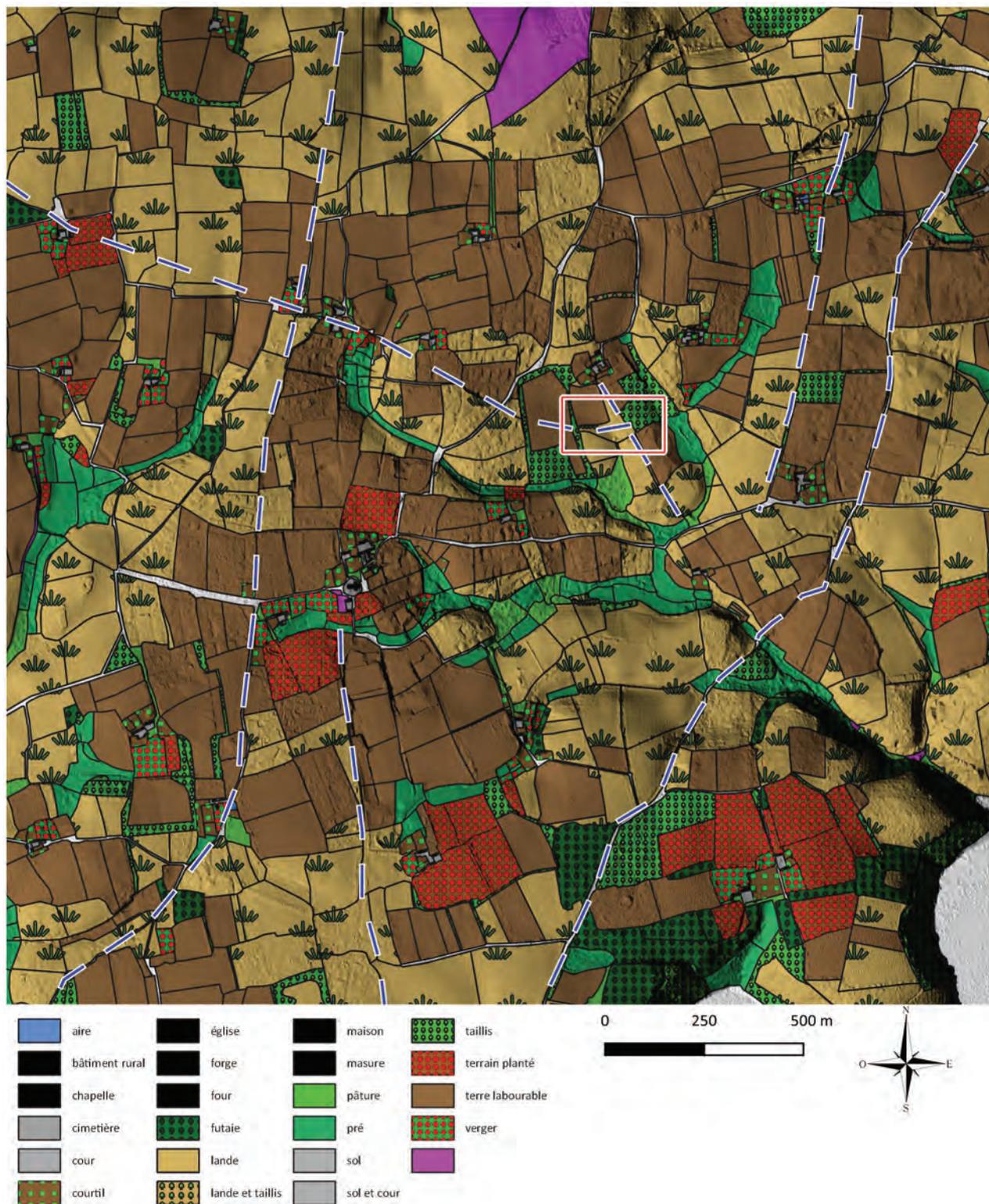


figure 81: Nature des parcelles au début du XIX<sup>e</sup> d'après le cadastre napoléonien (DAO R. Louessard)

La fouille menée sur l'habitat médiéval de Saint-Philibert à Plomelin est l'occasion de faire un point sur les différentes traces d'occupations humaines sur la commune, en s'arrêtant plus longuement sur la période médiévale. Ceci afin de replacer le modeste site de la fin du Moyen Âge dans son contexte paysager, voire social.

Les traces de présence humaine sur le territoire de la commune de Plomelin remontent à la préhistoire, notamment au Néolithique avec les menhirs situés dans un petit vallon proche du bourg. Quelques indices démontrent aussi l'occupation des lieux durant l'Age du bronze, à savoir deux tumuli (Lezourmel et Kerel Vihan) disparus et des niveaux de sols détectés lors de la fouille de Saint-Philibert.

Les vestiges des occupations humaines datant de l'Age du Fer sont plus conséquents avec deux souterrains (Kervéo et Kerhoal), quelques stèles et un enclos qui a été récemment mis au jour au Pérennou<sup>1</sup>.

Le territoire se développe durant l'Antiquité avec notamment une villa qui prend la suite de l'enclos du Pérennou<sup>2</sup>. Un édifice important existait également à Kervadiou, à 700 m au nord-ouest du bourg actuel<sup>3</sup>. De nombreuses autres traces d'occupation antique ont été détectées depuis le XIXe siècle, notamment par le biais de la présence de tuiles. Ces occupations semblent s'organiser d'une part sur un axe longeant la voie reliant Locmaria, l'agglomération portuaire antique ancêtre de Quimper, à Tronoen, et d'autre part le long de l'Odet. On pourra remarquer que dans ce dernier cas, les occupations semblent également s'aligner à quelque distance d'un grand chemin qui traverse toute la commune de Plomelin de sud-ouest en nord-est et qui dessert les occupations antiques et médiévales du Moustoir et Kerlagatu à l'extrême sud de Quimper, avant de rejoindre la voie Quimper-

Tronoen. Ce tracé est aujourd'hui en grande partie repris par la « route des châteaux » qui dessert les manoirs de plaisance bâtis ou rebâties le long de l'Odet, nombre d'entre eux pérennisant une occupation antique (Keraval, Kerdour, Kerambleiz, Rossulien, Le Pérennou, Lestremeur).

Le caractère très ténu des indices d'occupation, se limitant souvent à de simples fragments de tuiles, ne permet pas de déterminer la nature de ces établissements. Le site de Kerel Vihan est particulièrement curieux. Des fragments de tuiles y auraient été découverts, mais ce site est également décrit comme une enceinte renfermant les restes d'un habitat et d'un donjon. Cette description date du XIXe siècle, et il convient de la replacer dans son contexte, mais il pousse à s'interroger sur la nature des vestiges décrits durant ce siècle. S'agit-il réellement de fragments de tuiles ou bien de carreaux de terre cuite utilisés au Moyen Âge dans un site pouvant s'apparenter à une maison forte ? Cette dernière se serait-elle implantée à l'emplacement d'un établissement antique ? Ce site est-il un enclos antique et son donjon une interprétation erronée ? Il faudra probablement attendre un éventuel projet d'aménagement sur ces parcelles et le suivi archéologique qui en découlera pour apporter des éléments de réponse.

Le haut Moyen Âge est pour l'instant peu connu sur la commune de Plomelin, et il faudra se contenter de noter les toponymes de Lezourmel et Lestrevihan qui sont peut-être formés à partir du préfixe *les* qui désigne en breton une « cour seigneuriale » ou un château et qui était d'emploi courant à la période alto-médiévale selon A. Deshaies<sup>4</sup>. Les autres toponymes Bossavarn et Bodilis sont également intéressants, étant probablement formés à partir du préfixe *bod* qui désigne une demeure ou résidence, et qui « dénonce un peuplement qui s'est effectué

1 GALLIOU 1989, LE BIHAN 1988, ARRAMOND 2020

2 ARRAMOND 2020

3 BSAF, GALLIOU 1989

4 DESHAIES 1999, p.159, PLONEIS 1989 p.19

au cours du haut Moyen Age »<sup>5</sup>. Qu'en est-il de la réalité d'un peuplement au haut Moyen Âge à ces endroits ? Une motte castrale subsiste à Bossavarn, mais cette dernière est probablement datable du XIe voire du XIIe siècle. Il arrive que les mottes viennent s'installer sur un espace déjà occupé, mais le site n'ayant pas été fouillé, les informations manquent. A Lestrevihan s'élèvent encore les vestiges d'un manoir du XVe siècle. Près d'un millénaire le séparent d'une éventuelle occupation alto-médiévale. Ces toponymes ne désigneraient-ils pas simplement ces constructions et non pas des occupations plus anciennes ?

La paroisse de Plomelin est cependant ancienne, comme son préfixe en *plou* l'indique, la classant parmi les paroisses primitives issues de l'émigration bretonne. Cet aspect d'ancienneté est renforcé par la référence à Merin, un saint breton venu du pays de Galles<sup>6</sup>. Jouxant Plomelin se trouve une autre paroisse primitive, Pluguffan, ces deux paroisses étant séparées par l'ancienne voie Quimper-Tronoën. Une opération archéologique menée à Pluguffan a démontré la présence d'un édifice datable du Xe siècle sous l'église actuelle qui est datable des XVe et XVIe siècles<sup>7</sup>. Même si l'ancienne église de Plomelin a été malheureusement rasée et remplacée par un édifice plus grand au XIXe siècle, il n'est pas interdit de penser qu'il y avait là aussi un substrat plus ancien. Si en 1426 une réformation de la noblesse qualifie Plomelin de « ville parochiale », il ne faut cependant pas imaginer une grande agglomération, la signification de « ville » étant comme souvent assez vague au Moyen Âge et désigne dans ce cas comme dans beaucoup d'autres un simple bourg, centre de la paroisse. Un examen rapide du cadastre napoléonien, le plus ancien document graphique disponible pour Plomelin, permet de constater que ce bourg n'était réduit au début du XIXe siècle qu'à sa plus simple expression. Quelques rares bâtiments, dont

quelques uns de simples bâtiments agricoles, se groupent au nord de l'église et de son cimetière. Une limite cadastrale semi circulaire à l'est de l'église peut être identifiée comme une ancienne limite du bourg médiéval, mais cette dernière est déjà très effacée par des remembrements ayant entraîné la création de parcelles plus ou moins vastes et régulières. Il est de plus probable que cet arrondi cadastral soit avant tout dû à la topographie des lieux.

Un autre examen peut se révéler éclairant : celui des « villages » mentionnés sur les états des sections cadastrales. Ce terme de « village » existe déjà au Moyen Âge et descend de *villa*, qui désignant encore un domaine foncier durant l'époque carolingienne et dont certains de ces « villages » sont issus. *Villa* est encore le terme latin utilisé dans le cartulaire de Quimper pour désigner des domaines dont le nom breton commence par *Ker*, comme la plupart des « villages » de Plomelin<sup>8</sup>. Dans le cadastre ancien figure l'appartenance à un village pour chaque parcelle, et celui de Plomelin montre des parcelles relativement éloignées du bourg mais dépendant toujours de ce dernier. Peut-être faut-il voir ici les derniers vestiges de l'ancienne emprise du bourg, avant la création de « villages » ultérieurs sur son territoire sous la forme de fermes ou de manoirs. L'habitat médiéval découvert près de la chapelle de Saint-Philibert se situe au centre des terres du « village » de Kerneven. Ces terres jouxtent celles du bourg et semblent en avoir captées une partie, notamment dans les parcelles à l'ouest et au sud-ouest de celle où se situe la maison découverte lors du diagnostic. Les autres limites sont plus compliquées à déterminer et les terroirs des différentes fermes semblent parfois étroitement imbriqués. On notera toutefois des limites franches dues à des axes de circulation, notamment orientés nord-sud et que l'on peut supposer anciens, et qui ont joué un rôle structurant à l'échelle du finage de Plomelin. Au nord et à bonne distance du bourg se trouve la motte castrale de Bossavarn. Nous l'avons

5 *Ibid.*

6 TANGUY 1990, p. 149

7 MENEZ 1986

8 PEYRON 1909

déjà évoquée plus haut, peut-être est-elle venue perpétuer un habitat du haut Moyen Âge comme le préfixe en bot semble l'indiquer. Cette motte ne semble avoir donné lieu à aucun regroupement de population, du moins d'une quelconque importance. Son emplacement à l'écart du bourg et son apparent isolement sont en fait communs et D. Pichot note que « l'Ouest demeure étranger à l'*incastellamento* de type méditerranéen, au moins de façon générale »<sup>9</sup>. Des constatations similaires peuvent être faites à propos de la motte (détruite) du Pérennou qui apparaît isolée de son ancienne paroisse, Bodivit. Dans ce cas cependant, la filiation avec une occupation plus ancienne est frappante avec la présence d'une villa romaine à 500 m, qui elle-même perpétuait une occupation protohistorique. La tentation de voir ici la perpétuation d'un terroir est forte, mais bute toujours sur l'« ellipse narrative » du haut Moyen Âge qui n'a laissé que peu de traces. L'habitat circonscrit dans une enceinte de Kerel Vihan a déjà été évoqué plus haut et un autre site comparable, peut-être de moindre importance mais tout aussi mystérieux quant à sa nature et à sa datation a été détecté à Penhoat-Bras, au nord de la commune<sup>10</sup>.

Les deux mottes de Bossavarn et du Pérennou ont donné lieu à l'édification de manoirs mentionnés dès le début du XVe siècle dans la réformation de la noblesse bretonne. Cette dernière se voyant exemptée de payer le fouage, ainsi que certains métayers, un recensement est effectué afin de savoir qui devra payer et qui sera « exempt » ou « sauvé ». Cet inventaire des nobles et métayers dont le premier concernant Plomelin date de 1426 fait apparaître le grand nombre de ces derniers à Plomelin. Un seul habite la « ville parochiale », probablement dans une demeure très proche de l'église, voire dans le cimetière car comme le signale D. Pichot, « l'habitat s'installe très souvent dans le cimetière. Fréquemment, il s'agit de quelques habitations, celle du seigneur, du curé

mais aussi de quelques bourgeois ou simples tenanciers... »<sup>11</sup>. Tous les autres habitent ou possèdent des droits dans des lieux très souvent qualifiés de manoirs et qui donneront nombre de « villages » du cadastre napoléonien.

Pour être qualifié de noble et donc échapper au paiement du fouage, il fallait être reconnu comme tel par les autres paroissiens. La noblesse était en général due à l'ancienneté de la famille : untel était noble car de mémoire d'homme, ses ancêtres avaient toujours été nobles. Un exemple local est parlant : à Bodivit en 1426, « Jehan Mazeau et Eon Mazeau son fils se disent nobles ; les paroissiens le contredisent ». Mis à part cet exemple et les discussions animées que l'on peut imaginer sur le parvis de la petite église de Bodivit, dans la paroisse voisine de Plomelin ceux qui se présentent comme nobles ne souffrent visiblement pas de contradiction, ce qui pousse à penser que leurs familles sont effectivement anciennes et, nobles ou pas, installées de longue date sur leur terroir. Or ce ne sont pas moins de 25 manoirs ou maisons nobles qui sont recensés au XVe siècle sur l'étendue de la commune actuelle de Plomelin. Rares sont ceux qui n'ont pu être resitués précisément et qui ont probablement changé de nom. Parmi ceux-ci, Kernivinen ou Kergourniven, désignant peut-être d'ailleurs le même manoir. La mutation du mot a peut-être donné le Kerneven actuel dont dépend la parcelle fouillée en 2019.

On peut s'attarder sur un autre exemple peut-être assez proche géographiquement de l'emprise de la fouille de Saint-Philibert : Kerguell/Kergoriel, un des deux Kerguel actuels présents sur la commune de Plomelin, dont l'un est situé à 600 m au nord-est de la chapelle Saint-Philibert, cité dans les réformations de 1441 et 1444 comme appartenant à Riou Le Saux. Un homonyme, vraisemblablement son fils, participe à une montre en 1481 lors de laquelle il est décrit comme un homme d'armes, et sieur de Pratanros, à savoir l'ancien manoir de Prat ar Rouz saur l'ancienne paroisse de

9 Id.

10 KERNEVEZ, p.131

11 PICHOT 2005

Penhars désormais rattachée à Quimper<sup>12</sup>. En 1426 un Raoul (Riou ?) Le Saulx possédait déjà le manoir de Goffvaes<sup>13</sup>. Ce toponyme n'existe plus au XIXe siècle. Même si rien ne le prouve, il est tentant de penser que l'établissement a changé de nom entre 1426 et 1441, voire qu'il ait été rebâti. En effet, rares sont ces manoirs ou métairies qui semblent aujourd'hui conserver des éléments médiévaux, et encore moins datable d'une période antérieure au XVe siècle. Ce constat est souvent valable pour la Bretagne. Il semblerait que cette dernière ait vu une vague de (re)constructions dès la fin du XIVe siècle, peut être due à la fin des combats de la guerre de succession et de la guerre de Cent Ans sur son territoire. Il est également probable que certains de ces établissements aient été démolis puis aient été reconstruit à petite distance, voire à quelques centaines de mètres comme le cas a déjà été rapporté<sup>14</sup>. Ces reconstructions on pu se faire en grande partie en pierres comme l'indiquent les microtoponymes « mengleuz » (carrière) que l'on peut trouver à Kergoff ou Kerguel sur le plateau.

Le cadastre napoléonien montre souvent un domaine s'organiser, sous la forme de tracés parcellaires vaguement circulaires ou quadrangulaires autour de ces manoirs et métairies. Certains domaines proches semblent imbriqués tandis que certains tracés elliptiques qui ne semblent pas dus à la topographie marquent peut-être l'emplacement de domaines plus anciens. Le cas est notamment visible dans le Kerguel au nord-est de Saint-Philibert, ou juste à l'est du Cosquer, jouxtant presque la chapelle Saint-Philibert où on peut voir quelques parcelles circonscrites dans une forme assez circulaire, ces parcelles entourant une parcelle centrale quadrangulaire. Cette forme apparaît elle-même entamée par le domaine dépendant du Cosquer. Ce dernier toponyme

est par ailleurs intéressant, signifiant « le vieux village », mais sans pour autant être indicateur d'une éventuelle datation. Le toponyme associé à ce groupe de parcelles formant cercle est Picheri, dénote l'existence de poteries<sup>15</sup>. Peut-être faut-il y voir une trace d'une ancienne occupation qui aurait migré ?

De plus, le toponyme Goffvaes, s'il été bien orthographié au Moyen Âge et retranscrit dans la copie du XVIIIe siècle des réformations, comporte le terme « vaes », mutation probable de « maes » qui désigne une sorte de champ ouvert. Les méjous selon A. Meynier, « se distinguent des openfields typiques à la fois par leur exigüité (2 ou 3 hectares), par leur isolement au milieu de pays d'enclos, par l'existence d'une clôture commune périphérique (tandis que chaque parcelle reste ouverte)... »<sup>16</sup>. Ces derniers sont aujourd'hui rares dans la région de Plomelin et étaient, au XIXe siècle, davantage présents en zone côtière<sup>17</sup>. Le toponyme Méjou (pluriel de mes/maes) est néanmoins présent sur la commune voisine de Tréméoc, indiquant l'existence de ces formes paysagères dans la région proche. D. Pichot le rappelle : « un des premiers traits essentiels du paysage, avant le XIVe siècle et même après, réside dans l'importance des champs ouverts et des espaces non clos ». Peut-être faut-il voir dans ce toponyme perdu un indice du paysage du finage de Plomelin avant divers remembrements, dont certains pourraient d'ailleurs être synchrones des reconstructions de manoirs procédant des enclosures qui mèneront à l'embocagement du territoire. Il convient cependant de nuancer le terme de bocage qui est défini comme « un paysage d'enclos végétaux associé à un habitat dispersé... »<sup>18</sup>. Rien n'indique que les champs de Plomelin étaient séparés par des talus associés à des haies au Moyen Age. Les vestiges de ce qui semble être un talus maçonné de pierres sèches a d'ailleurs été mis au jour lors de la fouille.

12 « Riou le Saux, sieur de Pratanros, pour luy et son père, homme d'armes à deux chevaux pour la selle... » FREMINVILLE p.324

13

14 PICHOT 2001

15 DESHAYES, p.183

16 MEYNIER

17 FLATRES 1957

18 WATTEAUX

Les fossés mis au jour lors du diagnostic et de la fouille menés à Saint-Philibert démontrent également que la zone est de longue date occupée et délimitée par des fossés dont l'un remonte à l'antiquité romaine. Le tracé de ces fossés montre une grande pérennité de l'organisation parcellaire à cet endroit, l'orientation antique étant reprise au Moyen Âge jusqu'au XXe siècle et au remembrement. Le site est occupé depuis l'Âge du bronze si l'on en croit une datation C14 issue de la fouille, jusqu'au XIVe siècle avec la maison découverte dans la parcelle, en passant par le haut Moyen Âge selon les datations effectuées sur le four à grains situé proche de la maison. Nous pouvons enfin évoquer la présence toute proche de menhirs pour compléter le tableau d'un lieu ayant connu de multiples occupations, certes de faible importance, mais malgré une situation topographique de cuvette *a priori* défavorable. La maison médiévale s'aligne *in fine* sur une limite parcellaire définie plus d'un millénaire avant son édification.

Cette limite, matérialisée par les fossés successifs, semble se prolonger vers l'ouest, soit vers un tracé menant à un point de passage sur le ruisseau qui sépare le bourg de Plomelin du plateau qui le surplombe au nord, soit vers un tracé qui file vers le nord-ouest vers Kergoff et subsistant peut être fossilisé par un chemin entre ar Rest et Kerjos, longeant ainsi le coteau au sud. Ce tracé oblique vers le nord passé Kerjos, probablement pour rejoindre l'ancienne voie reliant Quimper au pays bigouden. La zone de Kerbiguet-Kerjos se présente en effet comme un goulot d'étranglement idéal pour cheminer de Plomelin à cette voie sans avoir à franchir les ruisseaux qui sillonnent le paysage et les zones humides qui les bordent. C'est d'ailleurs à proximité, à Kerel Vihan, qu'une enceinte aurait été détectée. Ces tracés n'apparaissent déjà plus sur le cadastre ancien dans la parcelle voisine de celle où se situait la fouille de Saint-Philibert. Il semblerait que la zone ait subi un remembrement partiel, peut-être à la suite d'une réorganisation du domaine dépendant de la ferme voisine de Kerneven, possible ancien manoir de Kernivinen.

L'habitat semblant regroupé au sein des manoirs et métairies, l'aspect isolé de la petite maison découverte à Saint-Philibert est frappant. En effet, aucun autre bâtiment ni aménagement indiquant une autre occupation à proximité n'ont été détectés lors du diagnostic comme lors de la fouille. De même, les structures annexes (fosses ou trous de poteaux) sont assez rares et ne plaident pas pour l'existence d'un habitat dense ici, mais plutôt pour un habitat isolé. Même s'il est par définition difficile à détecter, le cas est assez commun et des habitats isolés sont implantés généralement sur les terres de l'exploitation, parfois dans le cadre d'un contrat avec un noble ou une abbaye<sup>19</sup>. D. Pichot note que si de nombreux perdurent, nombreux sont ceux qui peuvent disparaître, non pas du fait de crises mais au cours « d'une évolution normale, d'une redistribution ». Il note par la suite que « les maisons elles-mêmes font l'objet d'une reconstruction sans doute assez fréquente d'autant plus que leur construction révèle une évidente fragilité » et que « beaucoup de sites connaissent de légers déplacements, l'habitat s'est un peu décalé »<sup>20</sup>. Ces constatations semblent être tout à fait valables pour le cas de Saint-Philibert où la maison médiévale a connu une première phase avant d'être rebâtie, pour être enfin abandonnée, peut-être pour rejoindre l'établissement voisin de Kerneven. Les faibles dimensions des maisons découvertes à Saint-Philibert ne permettent pas de les associer à un habitat élitaire comme un manoir, ou relativement privilégié comme une métairie. Il semble qu'il faille davantage comprendre cet habitat comme une modeste tenure paysanne édifiée sur les terres mêmes que leurs habitants mettaient en valeur.

L'exemple de Saint-Philibert apporte quelques données nouvelles sur l'organisation du finage de Plomelin à la fin du Moyen Âge. La fouille a permis d'apporter des informations concernant une maison médiévale modeste, *a priori* relativement isolée, témoin de l'habitat

19 PICHOT 2005

20 PICHOT 2005

« éclaté » mis en lumière pour l'ouest de la France par D. Pichot<sup>21</sup>. Témoignent également de cet éclatement les petits hameaux et grosses fermes visibles sur le cadastre ancien étant pour beaucoup d'anciens manoirs et métairies tenues par des membres d'une noblesse souvent peu élevée. Ces éléments démontrent que la répartition de l'habitat sur la paroisse puis commune de Plomelin n'a que peu évolué de la fin du Moyen Âge jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Du moins si l'on ne considère que les grosses exploitations. L'habitat découvert à Saint-Philibert est-il quant-à-lui révélateur d'habitats isolés qui seraient contemporains de ces habitats plus importants, échappant à la détection de l'historien et de l'archéologue ? Ou bien a-t-il précédé ces habitats, avant d'être abandonné lors de la réorganisation du finage de la paroisse et son embocagement progressif ?

---

21 PICHOT 2001



## Bibliographie

- ANDRE Patrick, *PLUMELEC (56). village de Kerlano. rapport de sondage*, RAP00236, Service régional de l'archéologie de Bretagne.
- BARRERE M., Berrien – Le Goënidou, Rapport de sauvetage, 1984
- BARRERE M., Berrien – Le Goënidou, Village médiéval déserté, Rapport de sauvetage pro-grammé, 1985
- BATT M., Berrien – Le Goënidou, L'impact d'un habitat médiéval sur le paysage et l'environnement, Rapport de prospection thématique, 2004
- BATT, Michael. La maison rurale du XIIe au XIVE siècle dans les Monts d'Arrée (Finistère). Les données des fouilles archéologiques In : La maison rurale en pays d'habitat dispersé : de l'Antiquité au XXe siècle [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005
- CAHU, D.,CHATEAUNEUF-DU-FAOU, PLONEVEZ-DU-FAOU (29). Coatronval Vihan (zone 1), Saint-André (zone 2a et 2b), Penn ar Nec'h (zone 3) : Occupations médiévales le long de la RN 164. Rapport de fouille, Inrap, 2019, p.210
- FILY M., Plomelin – Quartier Saint-Philibert, Rapport de diagnostic archéologique, 2016
- FLATRES, P., « La structure rurale du Sud-Finistère d'après les anciens cadastres », *Norois*, n°16, Octobre-Décembre 1957, p.425-453
- GALLIOU, P., *Carte Archéologique de la Gaule, Finistère*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1989
- LE BIHAN J.-P., Quimper – Créac'h Gwen, Habitat du Haut Moyen Âge, Rapport de fouilles de sauvetage urgent, 1986
- LE BIHAN J.-P., Les vestiges archéologiques des Hauts de Penvillers Kerfeunteun (Quimper-Finistère), DFS, 1997
- LE BIHAN J.-P., Les vestiges archéologiques de Kerveguen 7 (ELI4) à Quimper, Finistère, campagne 1999, DFS, Rennes, 1999
- LE BIHAN J.-P., Quimper – Le Moustoir 2, Vestiges protohistoriques, antiques et médiévaux au Moustoir 2, Document final de synthèse de diagnostic archéologique, 2000
- LE BIHAN J.-P., Habitats de l'Âge du Bronze au Moyen Âge au Moustoir 2 à Quimper (Finistère), Document final de synthèse, vol.1, 2003
- LE BIHAN J.-P., VILLARD J.-F., De la chute de l'Empire romain à la fin du Moyen Âge, J.-P. LE BIHAN (dir.), Archéologie de Quimper, t.1, Quimper, éditions Cloître et CRAF, 2005
- LE GALL Valérie, CONCARNEAU (29). les occupations médiévales du chemin de Pont Roudou. rapport de diagnostic.opération préventive de diagnostic, RAP02944, Service régional de l'archéologie de Bretagne
- LE MEN, R. F., «Statistique monumentale du Finistère, époque romaine», *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, T. 2, 1874, p.135
- MEYNIER, A., Les paysages agraires, Armand Colin, Paris 1970
- PEYTREMANN, Édith. L'architecture rurale dans l'ouest de la France entre le VIe et le XIIe siècle d'après les données de l'archéologie In : La maison rurale en pays d'habitat dispersé : de l'Antiquité au XXe siècle [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005
- PICHOT, Daniel, *Le village éclaté*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001
- PICHOT, Daniel. *Où construire sa maison dans l'ouest de la France ? (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)* In : ANTOINE A. (dir.), *La maison rurale en pays d'habitat dispersé : de l'Antiquité au XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005
- VILLARD Jean-François, SAINT-JEAN-TROLIMON (29). Tronoën. un habitat médiéval des Xe - XIIe siècles. rapport de diagnostic.opération préventive de diagnostic, RAP02341, Service régional de l'archéologie de Bretagne
- WATTEAUX, M., « Sous le bocage, le parcellaire... », *Études rurales*, 175-176, 2005



---

## **Troisième section :**

**Etudes**

**Inventaires techniques**



# Étude céramologique (Clément Le Guédard<sup>1</sup>)

## 1 – Méthodologie

La collection livrée par la fouille du quartier Saint-Philibert comprend 363 tessons, dont certains éléments de forme relativement bien conservés.

La quantification, exprimée en nombre de restes (NR), nombre minimum d'individus (NMI) et nombre typologique d'individus (NTI) repose sur les principes énoncés par Philippe Husi puis appliqués dans le Centre-Ouest de la France<sup>2</sup>.

Les productions et types de forme identifiés au cours de l'étude sont désignés par des codes inscrits ou à paraître parmi les répertoires du site du réseau Icéramm<sup>3</sup>. Ils ont été en majeure partie documentés par les études réalisées dans le cadre du programme collectif de recherche sur la céramique en Bretagne et Pays de la Loire<sup>4</sup>. C'est la raison pour laquelle la plupart des groupes techniques, différenciés selon la définition en usage dans le Centre-Ouest de la France<sup>5</sup>, possèdent le plus souvent un préfixe en « Van ». Cela signifie qu'ils ont d'abord été identifiés à Vannes (Morbihan), et que cette corrélation rend inutile la création de nouveaux codes<sup>6</sup>. Le référentiel des groupes techniques est commun à la Bretagne et aux Pays de la Loire, tandis que les répertoires de formes sont indépendants<sup>7</sup>. Un extrait du catalogue de formes breton et les photographies des groupes techniques sont intégrés à l'étude.

L'origine des céramiques, lorsqu'elle est indiquée pour un groupe technique donné, correspond à un « secteur de production » au sens large, dont les limites restent souvent à définir. Celui-ci est désigné par un nom de commune pour laquelle les sources écrites ou les données issues de prospection attestent un artisanat ancien, parfois prolongé par l'existence d'ateliers modernes et contemporains dont les productions ont conservé certaines caractéristiques (et notamment en termes de composition de la pâte). Cela n'exclut pas l'existence d'ateliers sur le territoire d'autres communes relevant du même secteur.

Les dessins sont présentés à l'échelle 1 / 4 ou plus exceptionnellement 1 / 8, et les décors en relief sont figurés grâce à des relevés photogrammétriques. L'approximation de la contenance, donnée à titre indicatif si possible, repose sur l'utilisation d'un programme développé en langage *JavaScript* pour le logiciel *Adobe Illustrator*. Le volume proposé est généralement arrêté sous la lèvre ou le col du récipient.

## 2 - Groupes techniques et formes

### 2.1 - Groupes techniques (*fig. 1*)

**Van 02b** : Pâte fine blanche à crème. Elle est munie d'une glaçure verte homogène ou à fines mouchetures.

---

<sup>1</sup> Doctorant en archéologie. Université de Nantes, LARA / UMR 6566-CreAAH.

<sup>2</sup> Husi 2001 ; 2003a.

<sup>3</sup> Adresse url : [iceramm.univ-tours.fr](http://iceramm.univ-tours.fr). Mise à jour à paraître.

<sup>4</sup> Henigfeld 2017.

<sup>5</sup> Husi 2003, p. 12-13.

<sup>6</sup> Le Guédard, Daré 2017.

<sup>7</sup> Le Guédard, Labaune-Jean, Daré 2017.

**GT 14a** : La terre, traditionnellement dite « onctueuse », voire « pseudo-onctueuse », comprend d'abondantes paillettes phylliteuses moyennes à grosses formées par du talc<sup>8</sup>. D'autres inclusions en quantité moyenne caractérisent cette pâte : quartz et/ou feldspaths moyens à gros, ainsi que des nodules rouges moyens. La poterie est finement micacée (micas blancs et quelques-uns dorés), tendre et facilement rayable à l'ongle, plus ou moins douce au toucher. Cette pâte le plus souvent rouge brun à brune, parfois jaunâtre, est attribuée au secteur de Plonéour-Lanvern (Finistère).

**Van 17k** : Cette céramique renferme de fréquents quartz et/ou feldspaths fins à gros, des nodules rouges ou des nodules noirs moyens à gros, rares à très fréquents. Les fins micas blancs de forte densité sont associés à des paillettes moyennes à grosses. Les tessons sont de couleur crème, très rarement plus rosés ou orangés. Malgré l'absence de tesson prélevé sur un atelier médiéval ou moderne, les similitudes avec la pâte attestée en contexte de production d'époque contemporaine et la diffusion de la production permettent de supposer qu'elle provient des ateliers d'Herbignac (Loire-Atlantique).

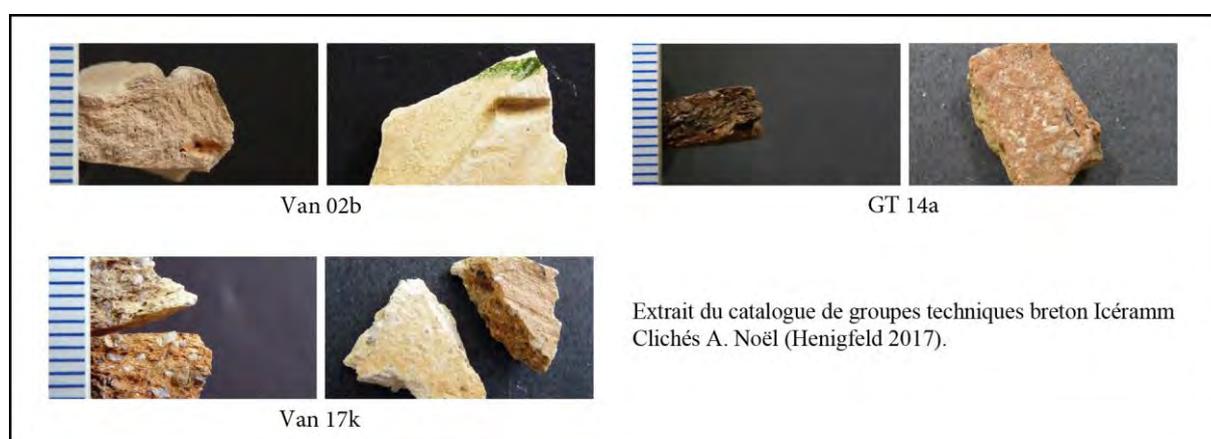


Fig. 1. Répertoire des groupes techniques – tranche et surface.

## 2.2 - Formes (fig. 2)

**Pot 23** : Pot ovoïde à base plate et large ouverture.

- **Pot 23-1** : Pot à lèvre rectangulaire moulurée rentrante, rabattue vers la paroi extérieure du récipient et munie d'oreilles de préhension horizontales. Variante 1 : lèvre nettement moulurée. Variante 2 : lèvre légèrement moulurée.
- **Pot 23-2** : Pot à lèvre rectangulaire pendante, dont la face supérieure est bombée.
- **Pot 23-3** : Pot à lèvre horizontale rentrante. Elle peut avoir un profil quadrangulaire ou en amande.

**Cruche 2** : Cruche ovoïde munie d'un col de taille variable, d'une à deux anses plates et souvent d'un bec pincé.

- **Cruche 2-6** : Cruche à col terminé par une courte lèvre en bandeau à gorge interne plus ou moins marquée. L'anse plate du récipient est opposée à un bec verseur pincé.

**Plat-jatte 7** : Récipient à lèvre pendante.

<sup>8</sup> Giot, Morzadec 1996 : 115

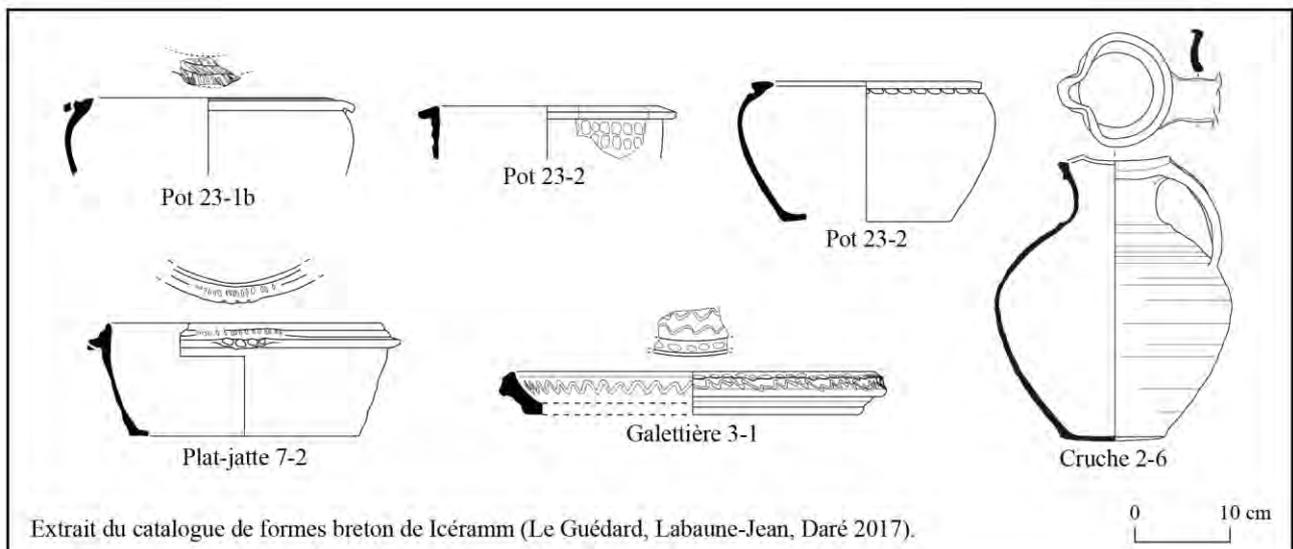


Fig. 2 : Catalogue des formes identifiées, échelle 1 / 8.

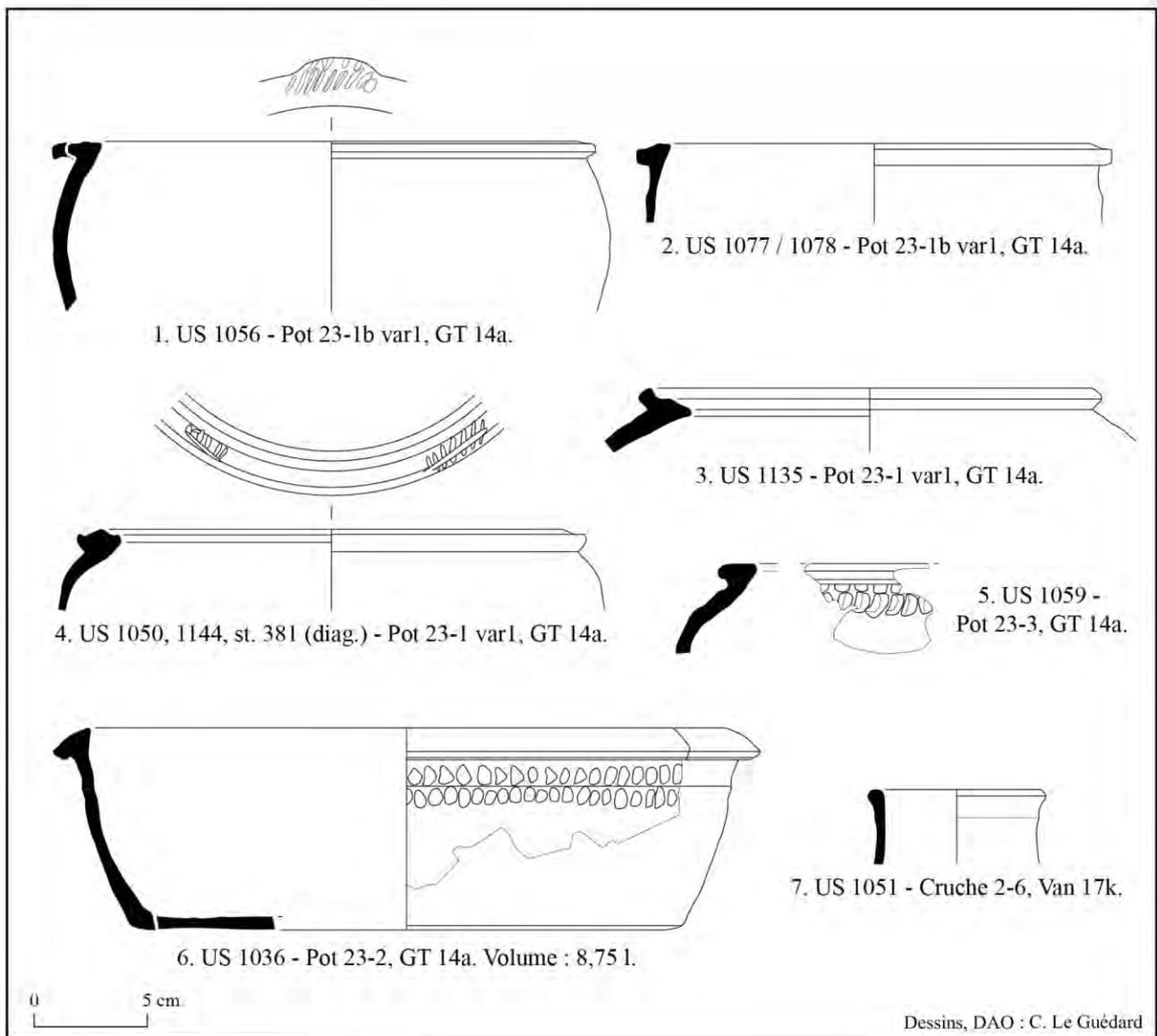


Fig. 3 : Formes fermées, échelle 1 / 4.

- **Plat-jatte 7-2** : Récipient à base plate et parois tronconiques ou cylindriques, terminées par une lèvre triangulaire débordante plus ou moins moulurée. Son parement externe est souvent oblique. Sa lèvre est munie d'oreilles de préhension horizontales. Variante 1 : lèvre nettement moulurée. Variante 2 : lèvre légèrement moulurée.

**Galettère 3-1** : Récipient à base plate ou lenticulaire et parois tronconiques courtes achevées par une lèvre triangulaire à parement externe oblique, plus ou moins moulurée.

### 3 – Présentation de l'ensemble

La quasi-totalité de la céramique livrée par l'opération a été intégrée à l'étude avec 340 fragments (soit 93,6 %). Il faut y ajouter 52 restes issus du diagnostic, portant l'ensemble à 392 tessons.

Groupe Technique	NR	NMI
Van 02b	2	1
GT 14a	382	16
Van 17k	5	1
Indét.	3	1
<b>TOTAL</b>	<b>392</b>	<b>19</b>

Tabl. I. Répartition des groupes techniques par assemblage, en NR et NMI.

Le mobilier inclus dans l'assemblage correspond aux US 1036, 1050, 1051, 1056, 1059, 1071, 1077, 1079, 1097, 1103, 1104, 1119, 1121, 1124, 1126, 1127, 1135, 1136, 1137, 1141, 1143 et 1144, ainsi qu'aux US 381 et 3805. Ces dernières, issues de contextes clos du diagnostic, comprennent un mobilier homogène qui a bénéficié de recollages avec le mobilier issu de la fouille.

Les quelques fragments non étudiés relèvent du décapage (US 1001), des US 1007, 1011, 1042, 1114, 1130 et un élément intrusif de l'US 1137. Il s'agit notamment de faïence fine, de grès d'époque contemporaine, mais aussi de quelques fragments antiques.

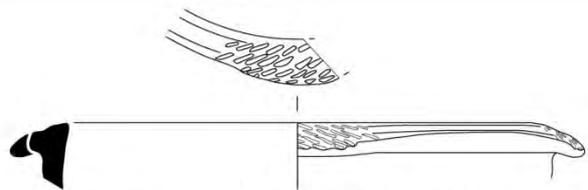
L'étude a permis de calculer un total de 19 individus. Ils appartiennent en très grande majorité au groupe GT 14a, céramique dite « onctueuse » avec 16 individus pour 382 tessons, et marginalement aux groupes Van 02b à glaçure verte homogène et Van 17k à pâte blanche micacée. De petits fragments, dont un potentiellement résiduel, composent la part d'indéterminés.

	GT 14a	Van 17k	Indét.
Pot 23-1 var1	5		
Pot 23-2	1		
Pot 23-3	2		
Cruche 2-6		1	
Plat-jatte 7-2 var1	3		
Plat-jatte 7-2	4		
Galettère 3-1	1		
Indét. (résiduel ?)			1
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

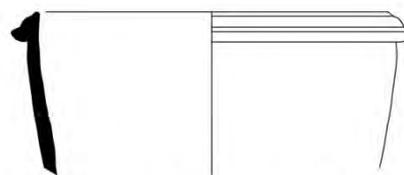
Tabl. II. Répartition des formes par groupes techniques en NTI.

#### *Formes fermées*

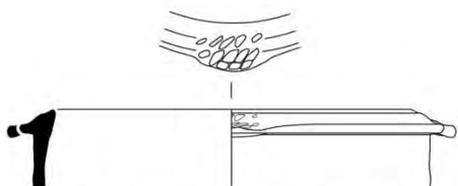
Les formes sont réparties de façon à peu près égale entre formes ouvertes et fermées. Les pots correspondent exclusivement au type 23.



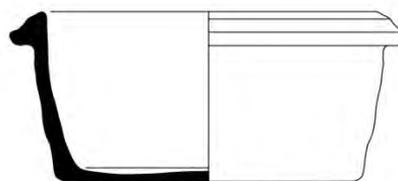
1. US 1036, 1104, 1121, 1124, 1127 -  
Plat-jatte 7-2 var1, GT 14a.



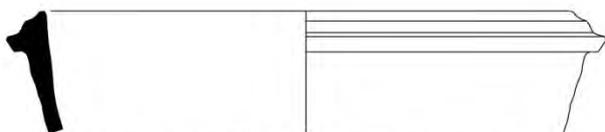
4. US 1144 - Plat-jatte 7-2 var1, GT 14a.  
Volume > 1,6 l.



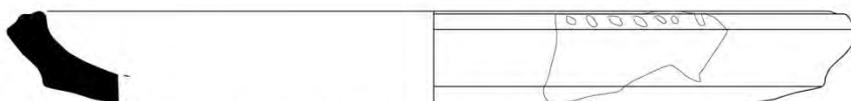
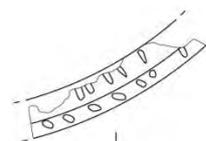
2. US 1124, 1127 - Plat-jatte 7-2 var1, GT 14a.



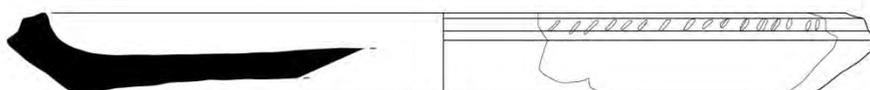
5. US 1135 - Plat-jatte 7-2, GT 14a.  
Volume : 1,3 l.



3. US 1077 - Plat-jatte 7-2 var1, GT 14a.



6. US 1001 - Galettière 3-1, GT 14a.



7. US 1056 - Galettière 3-1, GT 14a.



5. US 1135 - Plat-jatte 7-2, GT 14a.



0 5 cm

Dessins, DAO : C. Le Guédard

Fig. 4 : Formes ouvertes, échelle 1 / 4.

La variante majoritaire correspond au type 23-1 var1 à oreilles de préhension fixées sur la lèvre (23-1b), décorées d'incisions au sommet (**fig. 3.1 à 4**). A défaut d'oreilles ajoutées, l'un d'eux présente des séries d'incisions comparables, réparties de la même façon (**3.4**). Les lèvres sont généralement assez étroites et nettement moulurées.

Deux exemplaires de pots à lèvre « en amande » repliée sur la panse sont à signaler (**fig. 3.5**), dont au moins un est souligné de deux rangées horizontales de marques ovalaires, comme c'est le cas sur les sites de comparaison connus (cf. infra).

Une des formes rangées parmi les pots possède un profil nettement ouvert (**fig. 3.6**). Il s'agit d'un pot 23-2, le premier exemplaire archéologiquement complet identifié en contexte de consommation au diamètre ici particulièrement grand (contenance de 8,75 l). Il est possible que cette forme, dont les parois sont habituellement verticales, corresponde simplement à la variante ouverte des pots 23-3. L'exemplaire est lui aussi garni de deux rangées de dépressions « en grains de café », classiques également sur cette forme.

Parmi ces formes, les éléments les moins fragmentés sont systématiquement marqués de traces de chauffe plus ou moins couvrantes. A l'extérieur du pot 23-2, elles sont couvrantes avec des encroûtements noirs localisés, et on en trouve également à l'intérieur, sur le fond. Elles sont plus partielles sous la base.

Le seul vase à liquide identifié correspond à une cruche 2-6, à surface dégradée (**fig. 3.7**). Son groupe technique semble attribuable aux ateliers d'Herbignac (Loire-Atlantique). On compte également un fragment de panse fine du groupe glaçuré Van 02b, qui pourrait correspondre à un pichet, toutefois sans certitude.

#### *Formes ouvertes et autres*

Les formes ouvertes correspondent presque exclusivement à des plats-jattes 7-2 var1 (**fig. 4.1 à 5**). Sur les petits exemplaires présentant des lèvres plus étroites, la mouluration est moins marquée et ne permet qu'un classement dans le type général 7-2.

La plupart des exemplaires les mieux conservés sont munis de quatre oreilles de préhension à incisions sommitales, à l'exception notable d'une forme archéologiquement complète au volume peu important (**fig. 4.5**). Les traces de chauffe externes sont systématiques sur les grands fragments. Certains récipients présentent aussi des traces sur le fond.

Un galettière a été identifiée au sein de l'assemblage. Un second exemplaire provenant du décapage (US 1001) en a été exclu. Elles possèdent tous deux une courte lèvre triangulaire moulurée, décorée de digitations à son extrémité (**fig. 4.6 et 7**). La plus complète présente également un décor en relief rectiligne sous sa base, comparable à plusieurs bases de pots identifiées à La Roche-Maurice<sup>9</sup>. Les traces de chauffe y sont localisées sur la paroi externe, et à l'intérieur au centre du fond.



Fig. 5 : US 1079 – GT 14a, tesson retaillé (Cliché C. Le Guédard).

<sup>9</sup> Le Guédard 2019

Un exemplaire issu du diagnostic, muni d'une petite oreille de suspension, présente un profil comparable<sup>10</sup>.

Il convient enfin de mentionner la présence d'un tessou du groupe GT 14a retaillé en forme de fusaiöle (fig. 5).

#### 4 – Synthèse et datation

Le site du quartier Saint-Philibert a essentiellement livré des récipients à vocation culinaire, c'est-à-dire un assemblage classique pour un habitat rural de ce type. La céramique « onctueuse » (GT 14a) également répartie entre formes ouvertes et fermées, est associée à deux groupes de lèvres à l'évidence apparentées, qu'elles aient un profil en amande (pots 23-2, 23-3) ou mouluré (pot 23-1, plat-jatte 7-2, galettière 3-1), ce qui tend à conforter l'aspect homogène du corpus.

Une datation peut être proposée par comparaison avec plusieurs ensembles de référence. La présence de pots 23-2, 23-3 et de galettières 3-1 est connue dans des ensembles de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et du XIV<sup>e</sup> siècle. Des éléments de ce type ont ainsi été identifiés dans le Morbihan sur le site de Sainte-Geneviève à Inzinzac-Lochrist, mais aussi à Vannes et à Porh-Hoët-er-Saleu (Camors)<sup>11</sup>.

A Bressilien (Paule), la fouille de J. Le Gall a livré des fragments de pots 23-3 associés à des pichets dans les US 1201 et 1202 composant un assemblage du XIV<sup>e</sup> siècle. L'US 1200, dont le mobilier semble se différencier, est plutôt comparable à un assemblage daté du XV<sup>e</sup> siècle à La Roche-Maurice<sup>12</sup>. On trouve à nouveau des pots de ce type dans un assemblage vraisemblablement daté du XIV<sup>e</sup> siècle dans l'enceinte basse de La Roche-Maurice<sup>13</sup>.

Cependant, il faut souligner l'absence de pots de type 31-1 / 31-2, formes très fréquentes dans les assemblages comprenant de la céramique « onctueuse » du XII<sup>e</sup> siècle au moins jusque dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, ce qui permet de fixer la borne haute de datation.

Quant à la borne basse, notons que les pots 23-1 sont attestés au XV<sup>e</sup> siècle, en particulier à La Roche-Maurice<sup>14</sup>. Ils présentent toutefois des différences micro-morphologiques et se rapprochent en cela de l'US 1200 de Bressilien. Leur lèvre, souvent plus large, est généralement creusée et n'est plus dotée que d'un faible renflement sommital (var2). Ils sont de plus accompagnés de pots 31-3, qui apparaissent dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle mais sont absents à Plomelin : le type 23-1 var2 constitue donc sans doute une variante postérieure aux éléments découverts ici. Des observations similaires peuvent être faites pour les plats-jattes 7-2 var1 et 2, malgré la difficulté à différencier les variantes.

On retrouve des datations approchantes à Quimper et Landévennec aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, bien que la définition des formes et l'étendue des fourchettes diffèrent, ce qui ne facilite pas les comparaisons<sup>15</sup>.

La cruche 2-6 du groupe Van 17k, attribuée au secteur d'Herbignac, est connue à Vannes au XIV<sup>e</sup> siècle jusque dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Leur présence dans un contexte aussi éloigné du centre

---

<sup>10</sup> Fily 2016, 51 : fig. 51.5

<sup>11</sup> Le Guédard 2017 ; Le Guédard, Daré 2017 ; Camors : fouille L. Jeanneret, étude inédite.

<sup>12</sup> Le Gall, Menez 2010 : 41-43 ; Le Guédard 2019.

<sup>13</sup> Ensemble inédit, étude à paraître.

<sup>14</sup> Le Guédard 2019

<sup>15</sup> Villard 2005 ; Bardel 1999

<sup>16</sup> Le Guédard, Daré 2017

de production est cohérente avec d'autres découvertes finistériennes, par exemple à La Roche-Maurice, Quimper et Concarneau<sup>17</sup>.

Ces éléments incitent donc à privilégier, en l'état des recherches, une datation couvrant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>17</sup> *Id* ; observations inédites.

## Bibliographie

**Bardel 1999** : BARDEL (V.) — *Recherche typo-chronologique sur la céramique onctueuse de Landévennec*. Mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art et Archéologie. Rennes : Université Rennes 2, 1999.

**Fily 2016** : FILY (M.) dir. — *Plomelin (Finistère - Bretagne). Quartier Saint-Philibert. Occupation médiévale*. Rapport d'opération de diagnostic archéologique. Le Faou - Quimper / Rennes : Centre départemental de l'archéologie / SRA Bretagne, 2016.

**Giot, Morzadec 1996** : GIOT (P.-R.), MORZADEC (H.) — « La poterie onctueuse », in : FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.) dir. — *Ateliers de potiers médiévaux en Bretagne*. Paris : éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. Documents d'Archéologie Française (n° 55), 1996, p. 113-124.

**Henigfeld 2017** : HENIGFELD (Y.) — *PCR : La céramique médiévale dans les Pays de la Loire et en Bretagne du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, projet collectif de recherche (2012-2016). Rapport final du programme pluriannuel*. Rapport de PCR. 3 vol. Nantes : SRA Pays de la Loire / Université de Nantes, 2017.

**Husi 2001** : HUSI (P.) — *Quantification et datation en céramologie (le nombre minimum d'individus : la technique de quantification la mieux adaptée à la datation des contextes archéologiques à partir de l'exemple de Tours)*. Tours : Université François Rabelais, coll. Les petits cahiers d'Anatole (n° 6), 2001.

**Husi 2003** : *La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France (11<sup>e</sup>–17<sup>e</sup> siècle), chrono-typologie de la céramique et approvisionnement de la vallée de la Loire moyenne*. — Tours : FERAC, coll. Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France (n° 20), 2003.

**Le Gall, Menez 2010** : LE GALL (J.), MENEZ (Y.) dir. — *L'enceinte de Bressilien à Paule (Côtes d'Armor)*. Rapport d'opération programmée. Rennes : SRA Bretagne, 2010.

**Le Guédard 2017** : LE GUEDARD (C.) — « Inzinzac-Lochrist (Morbihan), L'habitat seigneurial de Sainte-Geneviève », in : Henigfeld 2017, vol. 2, p. 117-144.

**Le Guédard 2019** : LE GUEDARD (C.) — « Le mobilier céramique », in : PERENNEC (R.) dir. — *La Roche-Maurice (29). Château de Roc'h Morvan : enceinte basse. Rapport de fouille programmée 2018*. Rapport final d'opération de fouille programmée annuelle. Le Faou - Quimper / Rennes : Centre départemental de l'archéologie / SRA Bretagne, 2019, p. 90-178.

**Le Guédard, Daré 2017** : LE GUEDARD (C.), DARE (S.) — « Vannes (Morbihan) », in : Henigfeld 2017, vol. 2, p. 211-282.

**Le Guédard, Labaune-Jean, Daré 2017** : LE GUEDARD (C.), LABAUNE-JEAN (F.), DARE (S.) — « Répertoire des formes de Bretagne », in : Henigfeld 2017, vol. 1, p. 205-240.

**Villard 2005** : VILLARD (J.-F.) — « La poterie, typologie et chronologie », in : LE BIHAN (J.-P.), VILLARD (J.-F.) dir. — *Archéologie de Quimper : matériaux pour servir l'Histoire ; tome 1, De la chute de l'Empire romain à la fin du Moyen Âge*. Quimper : Centre de recherche archéologique du Finistère / Éditions Cloître, 2005, p. 358-389.



**Dossier 0220-AR-159G**

Quartier Saint-Philibert  
Plomelin - Finistère

## DATATION RADIOCARBONE DE PRÉLÈVEMENTS DE CHARBON

sur demande de  
Laureen Habasque  
Centre Départemental d'Archéologie  
16 Route de Térénez  
29590 Le Faou

Dr Olivier Bobin pour CIRAM

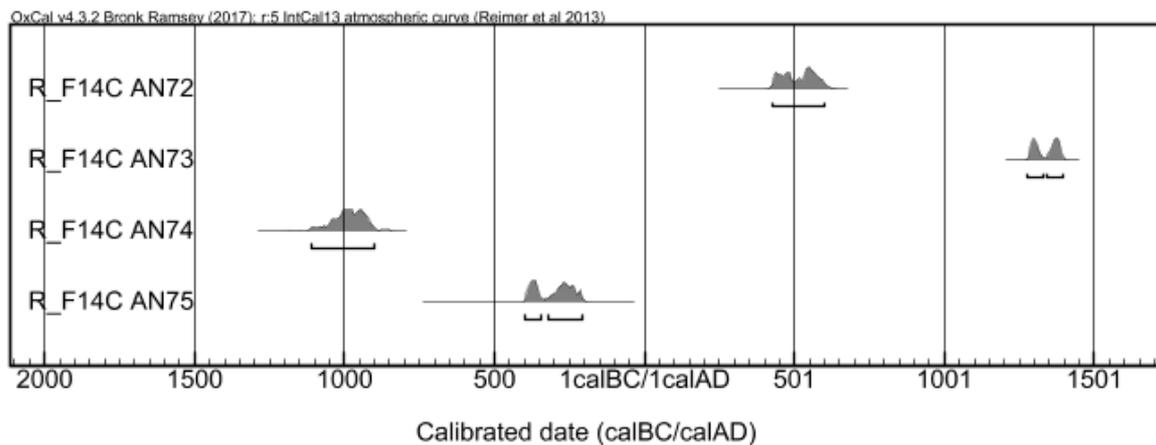
le 30 avril 2020 à Martillac

## LISTE DES PRÉLÈVEMENTS

Réf. CIRAM	Structure	Nature
AN72	PR 14, FR 1012, US 117	Charbons de bois
AN73	PR 15, FY 1125, US 1127	Charbons de bois
AN74	PR 19, UH 1, US 1141	Charbons de bois
AN75	PR 22, FO 1010, US 1011	Charbons de bois

**Tableau 1** : Référencement CIRAM, structure de provenance et nature des prélèvements.

## SYNTHÈSE DES RÉSULTATS



Les quatre datations sont dispersées entre le 11<sup>e</sup> siècle avant notre ère et la fin du 14<sup>e</sup> siècle de notre ère. La dispersion des résultats peut être due à des migrations inter-strates.

Seul l'échantillon AN73 - PR 15, FY 1125, US 1127 est situé à la fin du Moyen-Âge, entre la fin du 13<sup>e</sup> et la fin du 14<sup>e</sup> siècle.

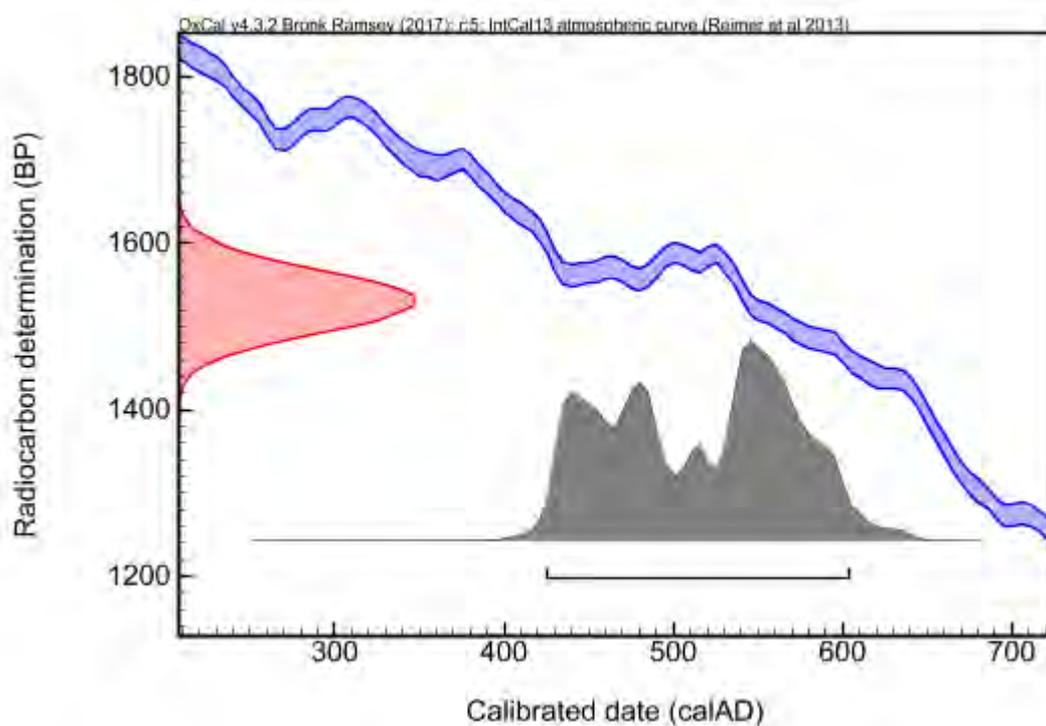


PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

AN72 PR 14, FR 1012, US 117

Fraction	pMC corrigé	Âge conventionnel	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)
Cellulose, résidus alcalins	82,65 ± 0,38	1530 ± 33 BP	- 25,28

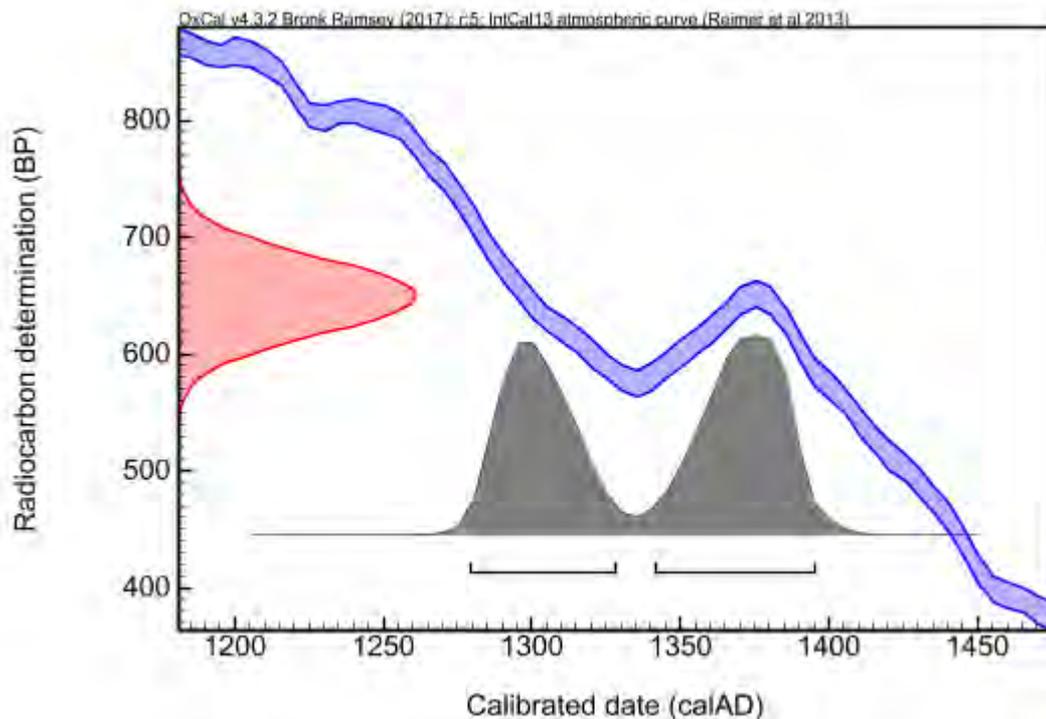
Dates calibrées à 2  $\sigma$  : 426 – 603 (probabilité de 95,4 %)  
(95,4 % de confiance)



AN73 PR 15, FY 1125, US 1127

Fraction	pMC corrigé	Âge conventionnel	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)
Cellulose, résidus alcalins	92,23 ± 0,37	650 ± 32 BP	- 24,7

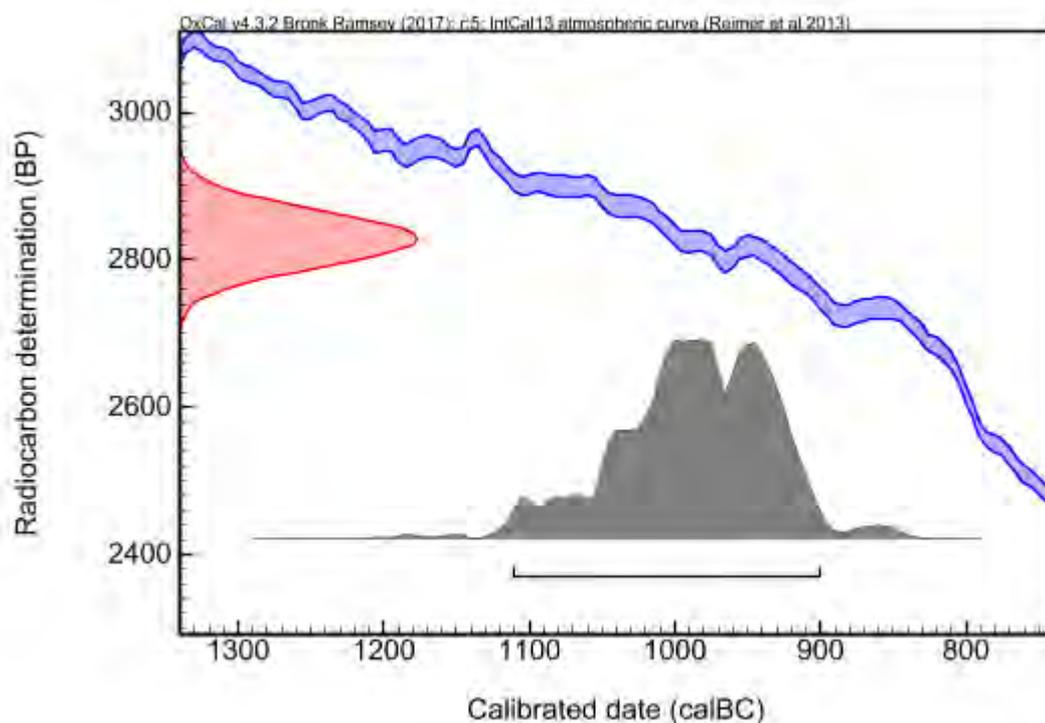
Dates calibrées à 2  $\sigma$  : 1279 - 1328 (probabilité de 43,8 %)  
(95,4 % de confiance) 1342 - 1395AD (probabilité de 51,6 %)



AN74 PR 19, UH 1, US 1141

Fraction	pMC corrigé	Âge conventionnel	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)
Cellulose, résidus alcalins	70,32 ± 0,33	2828 ± 33 BP	- 27,32

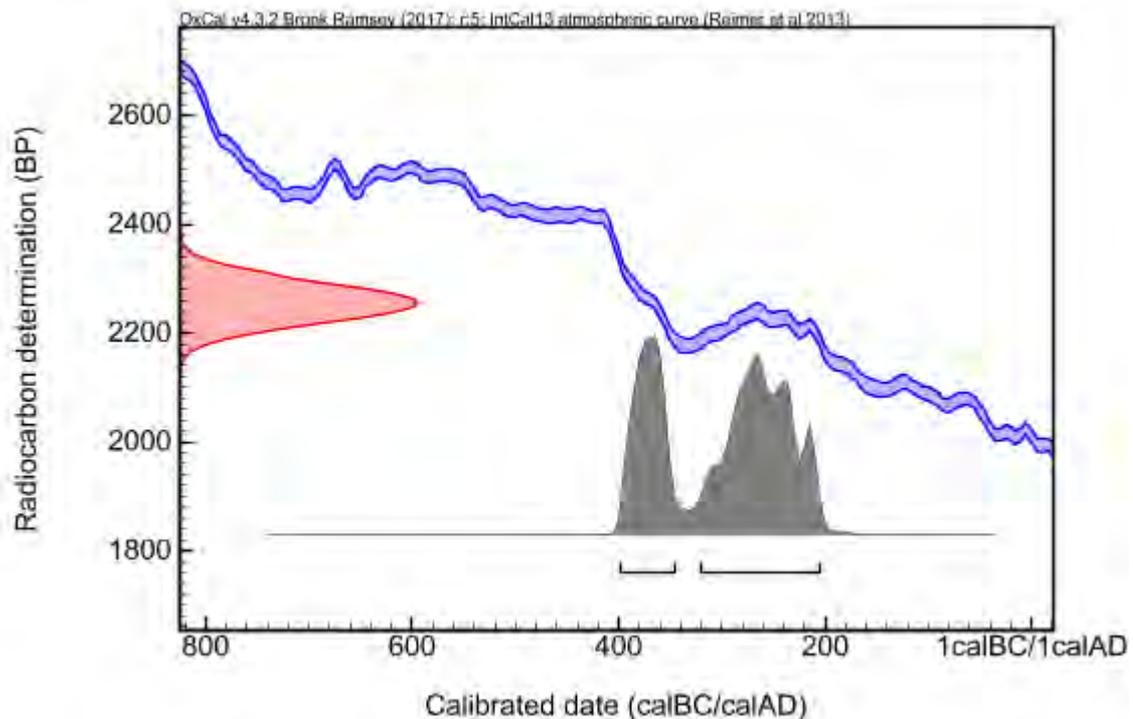
Dates calibrées à 2  $\sigma$  : 1111 - 902 avant J.-C. (probabilité de 95,4 %)  
(95,4 % de confiance)



AN75 PR 22, FO 1010, US 1011

Fraction	pMC corrigé	Âge conventionnel	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)
Cellulose, résidus alcalins	75,51 ± 0,35	2256 ± 32 BP	- 24,03

Dates calibrées à 2  $\sigma$  : 398 - 346 avant J.-C. (probabilité de 34,2 %)  
(95,4 % de confiance) 321 - 206 avant J.-C. (probabilité de 61,2 %)



*Le présent rapport a été réalisé par le Dr Olivier Bobin.*

## ANNEXE – MÉTHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE POUR LA DATATION PAR CARBONE 14 – AMS

La datation au carbone 14 est basée sur la mesure de l'activité radiologique du carbone 14 contenu dans toute matière organique. Elle permet de déterminer l'intervalle de temps écoulé depuis la mort de l'organisme à dater (l'abattage de l'arbre par exemple).

### Préparation des échantillons

Les échantillons ont été traités à l'acide chlorhydrique (HCl, 1M) à 80 °C pendant 1 heure, afin d'éliminer toute contamination de surface. Ils ont ensuite été lavés à l'eau déminéralisée sur un filtre en fibre de verre et séché à 60 °C pendant 24 heures. Les échantillons ont ensuite été traités à l'hydroxyde de sodium (0,1 M) à température ambiante pendant 10 minutes, de manière à éliminer les acides humiques et fulviques résiduels. Les échantillons ont été une nouvelle fois traités à l'acide chlorhydrique à 80 °C, pour éviter l'absorption du CO<sub>2</sub> atmosphérique due au traitement basique précédent.

Chaque échantillon subit ensuite une combustion à 920 °C et est transformé en gaz. Durant cette étape, une première vérification du rapport C/N a été effectuée à l'aide d'un analyseur élémentaire (Elementar Vario ISOTOPE Select). Le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) résiduel a été séparé des autres résidus de combustion à l'aide d'un piège zéolite. Ce dioxyde de carbone a été transformé en graphite à l'aide d'un système automatisé (AGE 3, Ion Plus) par catalyse suivant la méthode décrite par Vogel *et al.* (1984, *Nuclear Instruments and Methods in Physics Research Section B: Beam Interactions with Materials and Atoms*, 5 (2), 289-293).

### Mesure des teneurs en Carbone 14 résiduel et détermination de l'âge

Les différents isotopes de carbone ont été séparés par spectrométrie de masse, avec un accélérateur à 0,5 MeV. Puis, la concentration en <sup>14</sup>C a été déterminée en comparant simultanément les mesures de <sup>14</sup>C, <sup>13</sup>C et <sup>12</sup>C avec celles contenues dans des produits de référence (acide oxalique, CO<sub>2</sub> standard, charbon). Le ratio <sup>13</sup>C/<sup>12</sup>C (exprimé δ<sup>13</sup>C) a été mesuré séparément sur spectromètre de masse dédié à la mesure des rapports isotopiques stables, avec une erreur inférieure à 0,1 ‰ (IRMS, Elementar Isoprime precision).

L'âge <sup>14</sup>C conventionnel a été calculé selon la méthode décrite par Stuiver et Polach (*Radiocarbon*, 19 (3), 1977, 355-363). Il prend en compte la correction du fractionnement isotopique (δ<sup>13</sup>C), basée sur la comparaison des rapports de concentration <sup>13</sup>C/<sup>12</sup>C et <sup>14</sup>C/<sup>12</sup>C. Ce facteur permet de contrôler les effets d'éventuelles pollutions et d'évaluer la fiabilité de la mesure : il s'agit d'un bon indicateur de la « qualité » de l'échantillon. L'incertitude de mesure associée au résultat (σ) regroupe les incertitudes statistiques de comptage du <sup>14</sup>C résiduel, la variabilité des mesures et les effets de la soustraction du « blanc ».

Enfin, les intervalles de dates calendaires sont calculés en utilisant la calibration suivante :

*OxCal v4.3.2 (Bronk Ramsey, 2009, Radiocarbon, 51 (1), 337-360; Bronk Ramsey and Lee, 2013, Radiocarbon, 55 (2-3), 720-730; Bronk Ramsey, 2017, Radiocarbon, 59 (2), 1809-1833).*

*IntCal 13, northern hemisphere and marine calibration (Reimer et al., 2013, Radiocarbon, 55 (4), 1869-1887).*

### Procédure de calibration

La mesure effectuée est exprimée de deux différentes manières : *part of Modern Carbon* (ou pMC) et âge conventionnel. L'âge conventionnel est exprimé en années avant 1950 (BP signifiant *before present* ou avant 1950), qui est l'année de référence. L'âge est exprimé à un écart-type. Les intervalles de datation reflètent une distribution à deux sigmas, c'est à dire 95,4 % de l'ensemble des solutions. L'événement daté peut se retrouver dans n'importe quel intervalle, sans tenir compte de la distribution de probabilité, donnée à titre indicatif.

La courbe rouge est une transcription des résultats de mesure des isotopes du carbone (l'âge conventionnel). Cette valeur a besoin d'être corrigée avant de fournir la moindre information chronologique, en raison de l'hétérogénéité de la concentration en <sup>14</sup>C dans l'atmosphère à travers le temps. C'est pourquoi la mesure (en rouge), exprimée sous la forme d'une gaussienne, est interpolée avec la courbe de calibration bleue, dans le but de corriger l'âge conventionnel. On obtient alors une distribution *a posteriori* des résultats (en gris), divisée en un ou plusieurs intervalles. Chacun d'entre eux représente une partie de la distribution à deux sigmas.

En l'absence d'informations historiques, textuelles ou autre, il n'est pas possible de privilégier un intervalle. En dépit des pourcentages de probabilité, aucun intervalle ne peut être écarté.



# 1. Liste des figures

## Première section :

Figure 1 - localisation géographique du diagnostic. (© IGN)

Figure 2 - localisation du diagnostic sur fond de plan cadastral.(Cadastre.gouv.fr)

Figure 3 - Emprise de la fouille sur fond d'orthophotographie récente (© IGN)

## Deuxième section :

Figure 1- carte géologique (BRGM)

Figure 2 - Logs réalisés lors de la fouille (S. Le Couturier)

Figure 3 - Topographie générale de la commune de Plomelin (IGN)

Figure 4 - Situation topographique locale (IGN)

Figure 5 - carte archéologique des environs (DRAC Bretagne, IGN)

Figure 6 - plan général de la fouille sur fond du cadastre napoléonien (en haut) et actuel (en bas) (R. Louessard, B. Grall CDA 29)

Figure 7 - Localisation de la fouille sur orthophotographie de 1952 (IGN)

Figure 8 - Localisation de la fouille sur orthophotographie de 2015 (IGN)

Figure 9 - Plan général de la fouille (CDA 29)

Figure 10 - vue aérienne de la fouille (CDA 29)

Figure 11 - Vue depuis l'ouest des fossés FO 1006 – FO 1008 – FO 1010 (M. Lemée)

Figure 12 - Vue depuis le sud des fossés FO 1006 – FO 1008 – FO 1010 (M. Lemée)

Figure 13 - Relevés en coupe des fossés FO 1006-

FO 1008-FO 1008 (Relevés S. Lecouturier, J. Coulin, T. Adam – DAO R. Louessard CDA 29)

Figure 14 - Vue en plan du fossé FO 1006-SD 1 (M. Lemée CDA 29)

Figure 15 - Vue en coupe depuis l'est du fossé FO 1006-SD1 (M. Lemée CDA 29)

Figure 16 - Vue en coupe depuis l'est du fossé FO 1006-SD6 (M. Lemée CDA 29)

Figure 17 - Vue en plan du fossé FO 1008-SD2 (M. Lemée CDA 29)

Figure 18 - Vue depuis l'ouest des fossés FO 1008-FO 1010 et de l'empierrement 1024 (M. Lemée CDA 29)

Figure 19 - Vue depuis le N/E des fossés FO 1008-FO 1010 et de l'empierrement 1024 dans SD7 (T. Adam CDA 29)

Figure 20 - Vue depuis l'est des fossés FO 1008-FO 1010-SD5 (T. Adam CDA 29)

Figure 21 - Vue depuis l'est des traces de curage du fossé FO 1010-SD8 (T. Adam CDA 29)

Figure 22 - Vue en coupe du fossé FO 1010-SD8 (T. Adam CDA 29)

Figure 23 - Vue en coupe du fossé FO 1010-SD7 (CDA 29)

Figure 24 - L'empierrement 1024 (CDA 29)

Figure 25 - Coupe cumulée N/S incluant le sondage SD18 (CDA 29)

Figure 26 - Vue d'ensemble depuis le sud des fossés FO 1039-FO1041 (M. Lemée CDA 29)

Figure 27 - Relevés en coupe des fossés FO 1039-FO 1041-FO 1120 (Relevés S. Lecouturier, J. Coulin, M. Lemée – DAO R. Louessard CDA 29)

Figure 28 - Vue en coupe du fossé FO 1041-SD12 (M. Lemée CDA 29)

- Figure 29 - Vue en coupe du fossé FO 1041-SD14 (M. Lemée CDA 29)
- Figure 30 - Vue en coupe du fossé FO 1120-SD16 (R. Louessard CDA 29)
- Figure 31 - Localisation des fossés 1139, 1156 et 1158 (R. Louessard CDA 29)
- Figure 32 - Vue en coupe du fossé FO 1039 - SD11 (M. Lemée CDA 29)
- Figure 33 - Vue en coupe du fossé FO 1039 - SD13 (M. Lemée CDA 29)
- Figure 34 - Vue large du fossé FO 1039 - SD15 (M. Lemée CDA 29)
- Figure 35 - Vue d'ensemble du bâtiment depuis l'ouest après décapage (S. Lecouturier CDA 29)
- Figure 36 - Plan phasé du bâtiment (T. Adam, S. Lecouturier CDA 29)
- Figure 37 - figure 37: cVue depuis le sud des vestiges en élévation du mur gouttereau nord MR 1050 dans l'UH2 (J. Coulin)
- Figure 38 - Vue depuis l'est du mur gouttereau nord MR 1050 et du comblement de la tranchée de fondation 1051 – UH1 (S. Lecouturier)
- Figure 39 - Vue depuis le sud des vestiges en élévation du mur gouttereau nord MR 1050 dans l'UH2 (J. Coulin)
- Figure 40 - Vue depuis l'est de la phase de démolition 1133 du mur gouttereau sud MR 1053 dans l'UH1 (S. Lecouturier)
- Figure 41 - Vue depuis le nord de l'US 1144 en lien avec la première phase de construction du mur gouttereau sud MR 1053 (S. Lecouturier)
- Figure 42 - Vue depuis le SE de l'interruption du mur de refend MR 1059 (S. Lecouturier)
- Figure 43 - Vue depuis le sud des rares éléments subsistant du premier état du mur gouttereau sud MR 1053 dans la moitié orientale du bâtiment (J. Coulin)
- Figure 44 - Vue depuis l'ouest du mur pignon est MR 1056 (J. Coulin)
- Figure 45 - Vue depuis le sud du mur gouttereau nord (second état) MR 1062 (S. Lecouturier)
- Figure 46 - Vue depuis l'ouest du mur pignon est (second état) MR 1076 (S. Lecouturier)
- Figure 47 - Vue depuis le SE du mur de refend MR 1059 (S. Lecouturier)
- Figure 48 - Vue depuis l'ouest du mur en élévation MR 1059 (S. Lecouturier)
- Figure 49 - Vue depuis le sud du niveau de sol 1081 dans l'UH1 (S. Lecouturier)
- Figure 50 - Vue depuis le sud du niveau de sol 1122 dans l'UH1 (S. Lecouturier)
- Figure 51 - Vue depuis le sud de l'US 1116 dans l'UH1 (S. Lecouturier)
- Figure 52 - Vue depuis le sud de la relation entre le niveau de sol 1141 et les US 1077 et 1139 dans l'UH1 (S. Lecouturier)
- Figure 53 - Vue depuis le sud du niveau de sol 1141 dans l'UH1 (S. Lecouturier)
- Figure 54 - Vue depuis l'est de l'US 1134 dans l'UH1 (S. Lecouturier)
- Figure 55 - Relevé coupe N/S dans l'UH1 (S. Lecouturier, R. Louessard CDA 29 )
- Figure 56 - Vue depuis le nord de l'US 1080 dans l'UH1 (S. Lecouturier)
- Figure 57 - Vue depuis le nord de la démolition 1133 du mur gouttereau sud MR 1053 dans l'UH1 (S. Lecouturier)
- Figure 58 - Coupe est-ouest du bâtiment médiéval (J. Coulin, S. Lecouturier, R. Louessard CDA 29)
- Figure 59 - Vue depuis l'ouest des niveaux 1077-1078 et 1139 dans l'UH1 (S. Lecouturier)
- Figure 60 - Vue de la fosse FS 1145 dans le prolongement du mur de refend MR 1059 (S. Lecouturier)

Figure 61 - Vue depuis l'ouest du niveau 1102 dans l'UH2 (J. Coulin)

Figure 62 - Vue depuis le sud des niveaux 1102-1103-1104\_équi 1080 dans l'UH2 (J. Coulin)

Figure 63 - Vue depuis le sud du niveau de sol 1135 dans l'UH 2 (J. Coulin)

Figure 64 - Vue du niveau de sol induré 1142 dans l'UH2 (J. Coulin)

Figure 65 - Relevé en plan du foyer FY 1125 (Relevé et DAO J. Coulin)

Figure 66 - Le niveau supérieur du foyer 1125 (J. Coulin)

Figure 67 - Les vestiges de la sole du foyer 1125 et les fragments de céramique onctueuse (J. Coulin)

Figure 68 - Les vestiges de la sole du foyer 1125 et les fragments de céramique onctueuse (J. Coulin)

Figure 69 - Le niveau d'utilisation du foyer 1127 (J. Coulin)

Figure 70 - Vue depuis le sud du foyer FY 1125 après fouille (J. Coulin)

Figure 71 - relevés en plan et en coupe du four 1012 (Relevé T. Adam, T. Demasy – DAO J. Coulin)

Figure 72 - Vue depuis l'ouest du four FR 1012 (T. Demasy)

Figure 73 - Vue du four FR 1012 après la fouille (T. Demasy)

Figure 74 - La structure 1149, à proximité de l'habitation médiévale (DAO R. Louessard)

Figure 75 - La fosse oblongue FS 1035 et son comblement 1036 (T. Adam)

Figure 76 - Relevés en plan et coupe de la fosse FS 1035 (Relevé et DAO T. Adam)

Figure 77 - La relation entre la fosse FS 1147 et le fosse FO 1006 (T. Adam)

Figure 78 - Relevés en plan et coupe de la fosse FS 1147 (Relevé et DAO T. Adam)

Figure 79 - Environnement archéologique et historique sur la commune de Plomelin (IGN, DRAC, DAO R. Louessard)

Figure 80 - Les différents villages mentionnés dans le cadastre napoléonien à proximité de la fouille de Saint-Philibert (DAO R. Louessard)

Figure 81 - Nature des parcelles au début du XIXe d'après le cadastre napoléonien (DAO R. Louessard)

## 2. Liste des Unités stratigraphiques

- US 1001 : US technique de collecte du mobilier HS sur l'ensemble de la fouille.
- FS 1002 : US négative – Sous 1003 – sur substrat – creusement de fosse-foyer au nord de la structure de chauffe 1012, dans le quart N/O emprise.
- US 1003 : US positive – sous la terre végétale – sur 1002 - Comblement de fosse-foyer au nord de la structure de chauffe 1012, dans le quart N/O emprise – Prélèvement n° PR1 C14
- FO 1006 : US négative – sous 1007 – sur substrat – Creusement de fossé d'orientation E-O, au profil en cuvette, dans la moitié sud de l'emprise – Nombre de sections : 4 – Minutes n° 3, 9, 11, 16
- US 1007 : US positive. -sous 1047 – sur 1006 – Sédiment de limon argileux brun moyen avec présence de gravillons et de quelques petits blocs de granit. Comblement du fossé FO 1006. Recoupe FO 1010. Situation : moitié sud de l'emprise. Nombre de sections : 4 – Minutes n°3, 9, 11, 16
- FO 1008 : US négative. Sous 1009, 1131 – sur substrat – Creusement de fossé d'axe est-ouest, au profil irrégulier en cuvette - Nombre de sections : 5 – Minutes n° 3, 9, 11, 16
- US 1009 : US positive – Sous terre végétale – sur 1008, 1131 – équivalence : 1045, 1046 -Limon argileux brun foncé, présence de gravillons et blocs de granit en partie supérieure. Comblement supérieur fossé, coupé par creusement 1008 - Mobilier moderne - Moitié sud emprise – orientation E-O - Nombre de sections : 5 – Minutes n° 3, 9, 11, 16
- FO 1010 : US négative – sous 1011, 1130 – sur substrat – Fossé au profil irrégulier en cuvette. Situation : moitié sud de l'emprise. Nombre de sections : 4 – Minutes n°3, 9, 11, 16
- US 1011 : US positive – sous 10244 – sur 1130, 1010 - Limon argileux brun homogène, blocs de granit en partie supérieure, parois et dans le comblement. Comblement supérieur du fossé antérieur à 1024 - Situation : moitié sud de l'emprise. Nombre de sections : 4 – Minutes n°3, 9, 11, 16
- US 1012 : US négative – Sous 1117 – Sur substrat - Creusement aux parois évasées, fond relativement plat. Structure de combustion. Comblé par 1013-1117-1118 – Situation : Quart N-O de l'emprise – 1 section – Minutes N° 10, 13
- US 1013 : US positive – sous terre végétale – sur 1117 – équivalence : 1118 - Limon argileux brun foncé, meuble et homogène. Comblement supérieur de 1012, synchro avec l'agencement en pierre 1118 - Situation : Quart N-O de l'emprise – Prélèvement pour C14 : PR4 et PR111 – 1 section – Minutes N° 10, 13
- TP1014 : US négative – sous 1015 – sur substrat – Creusement de trou de poteau/piquet indéterminé Aux abords de la structure de chauffe 1012, dans le quart N-O de l'emprise.
- US 1015 : US positive – sous terre végétale – sur 1014 – Comblement de TP 1014 dans le quart N-O de l'emprise.
- TP1016 : US négative – sous 1017 – sur substrat – Creusement de trou de poteau/piquet indéterminé Aux abords de la structure de chauffe 1012, dans le quart N-O de l'emprise.
- US 1017 : US positive – sous terre végétale – sur 1016 – Comblement de TP 1016 dans le quart N-O de l'emprise.
- TP1018 : US négative – sous 1019 – sur substrat – Creusement de trou de poteau/piquet indéterminé Aux abords de la structure de chauffe 1012, dans le quart N-O de l'emprise.
- US 1019 : US positive – sous terre végétale – sur 1018 – Comblement de TP 1018 dans le quart N-O de l'emprise.
- TP1020 : US négative – sous 1021 – sur substrat

– Creusement de trou de poteau/piquet indéterminé Aux abords de la structure de chauffe 1012, dans le quart N-O de l'emprise.

US 1021 : US positive – sous terre végétale – sur 1020 – Comblement de TP 1020 dans le quart N-O de l'emprise.

TP1022 : US négative – sous 1023 – sur substrat – Creusement de trou de poteau/piquet indéterminé Aux abords de la structure de chauffe 1012, dans le quart N-O de l'emprise.

US 1023 : US positive – sous terre végétale – sur 1022 – Comblement de TP 1022 dans le quart N-O de l'emprise.

US 1024 : US construite – sur 1010, 1011, 1130 - Empierrement composé de gros blocs de granit en lien avec fossé 1010, versement N-S. Empierrement postérieur au creusement et comblement du fossé 1010. Le versement vers le sud suggère les reste d'un muret de soutènement de niveaux de terrasse au nord et postérieur à une voie de circulation. Situation : moitié sud emprise – 4 sections – Minutes n° 3, 9, 11, 15, 16

TP1025 : US négative – sous 1026 – sur substrat – Creusement de trou de poteau/piquet indéterminé. Situation : sud du bâtiment, au sud du fossé 1006, dans le quart S-E de l'emprise.

US 1026 : US positive – sous terre végétale – sur 1025 – Comblement de TP 1025 - Situation : sud du bâtiment, au sud du fossé 1006, dans le quart S-E de l'emprise.

TP1027 : US négative – sous 1028 – sur substrat – Creusement de trou de poteau/piquet indéterminé. Situation : sud du bâtiment, au sud du fossé 1006, au sud de l'emprise, entre 1008 et 1010.

US 1028 : US positive – sous terre végétale – sur 1027 – Comblement de TP 1027 - Situation : sud du bâtiment, au sud du fossé 1006, au sud de l'emprise, entre 1008 et 1010.

TP1029 : US négative – sous 1030 – sur substrat – Creusement de trou de poteau/piquet indéterminé. Situation : dans fossé 1008, au sud de l'emprise.

US 1030 : US positive – sous terre végétale – sur 1029 – Comblement de TP 1029 - Situation : dans fossé 1008, au sud de l'emprise.

TP1031 : US négative – sous 1032 – sur substrat – Creusement de trou de poteau/piquet indéterminé. Situation : prolongement mur gouttereau sud, à l'est du bâtiment.

US 1032 : US positive – sous terre végétale – sur 1030 – Comblement de TP 1030 - Situation : prolongement mur gouttereau sud, à l'est du bâtiment.

TP1033 : US négative – sous 1034 – sur substrat – Creusement de trou de poteau/piquet indéterminé. Situation : Proche intersection fossés 1039-1156, au sud-est du bâtiment.

US 1034 : US positive – sous terre végétale – sur 1033 – Comblement de TP 1033 - Situation : Proche intersection fossés 1039-1156, au sud-est du bâtiment.

FS 1035 : US négative – sous 1036 – sur substrat - Creusement fosse oblique, fond plat, profil en V, au N-E du bâtiment – 1 section – minute N° 15

US 1036 : US positive – sous la terre végétale – sur 1035 - Limon brun hétérogène, gravillons et blocs de granit + céramique. Comblement unique fosse. Céramique (particulièrement en surface). Structure perturbée par la pelle mécanique. N-E du bâtiment. Orientation NO- SE. 1 section – Minute N° 15

TP1037 : US négative – sous 1038 – sur substrat – Creusement de trou de poteau/piquet indéterminé. Situation : Prolongement mur gouttereau nord, à l'est du bâtiment.

US 1038 : US positive – sous terre végétale – sur 1037 – Comblement de TP 1037 - Situation : Prolongement mur gouttereau nord, à l'est du bâtiment.

FO 1039 : US négative – sous 1040 – sur substrat – Fossé d'axe nord-sud, profil en cuvette, paroi taillée dans affleurement rocheux du substrat. Situation : Est de l'emprise – 2 sections – Minutes n° 5 et 9

US 1040 : US positive – sous terre végétale – sur

1039 - Limon argileux brun clair, meuble et hétérogène. Comblement fossé. Situation : Est de l'emprise – 2 sections – Minutes n° 5 et 9

FO 1041 : US négative – sous 1042 – sur substrat – Fossé d'axe nord-sud, profil en cuvette, parois évasées partiellement taillées dans affleurement substrat rocheux. Fossé, creusement tributaire des nombreux affleurements. Situation : Est de l'emprise – 3 sections – Minutes n° 9

US 1042 : US positive – sous terre végétale – sur 1041 - Limon argileux brun meuble et homogène. Comblement unique du fossé. Situation : Est de l'emprise – Situation : Est de l'emprise – Prélèvement pour C14 : PR3 - 3 sections – Minutes n° 9

FS 1043 : US négative – sous 1044 – sur substrat – Creusement de fosse au profil irrégulier, paroi sud verticale, fond tantôt plat, tantôt concave, paroi nord en cuvette. Coupé par fossés 1006-1008. Situation : S-E bâtiment dans emprise fossé 1008. Orientation E-O – Minute N° 9

US 1044 : US positive – sous 1007, 1009 – sur 1043 - Limon argileux brun à brun foncé moyennement compact et homogène. Fine couche charbonneuse sous le creusement du fossé FO 1008. Comblement fosse, Coupé par fossés 1006-1008. Situation : S-E bâtiment dans

emprise fossé 1008 – Minute N° 9

US 1045 : US équivalente à 1009

US 1047 : US positive – Sur 1006 - Limon brun médium, présence de gravillons. Comblement supérieur fossé 1006. Situation : Berme ouest emprise. 1 section - Minute N° 3

TR 1049 : US négative – Sur substrat – sous 1051, 1050 - ranchée de fondation mur gouttereau nord 1050 - état 1, d'axe E-O.

MR 1050 : US construite – Sur 1049 - Mur gouttereau nord état 1. Axe E-O.

US 1051 : US positive - sur 1049, 1050 - Comblement tranchée de fondation mur gouttereau nord état 1.

MR 1053 : US construite – Mur gouttereau sud état

1. Axe E-O.

MR 1056 : US construite – Mur pignon est, état 1, axe N-S.

MR 1059 : US construite – Mur pignon ouest, état 1, axe N-S

MR 1062 : US construite - Ajout mur gouttereau nord état 2, axe E-O.

MR 1065 : US construite - Mur pignon est état 2. Axe N-S.

MR 1070 : US construite - Mur gouttereau sud état 2. Axe E-O

US 1077 : US positive – Sous 1078 – sur 1141 - Limon gris foncé à noir (violacé), homogène, relativement meuble. Quelques blocs de granit avec céramique. Niveau d'incendie. Situation : UH1. Prélèvement pour C14 : PR18. Minutes N° 5 et 14.

US 1078 : US positive – sous 1079 – sur 1077, 1141 - Limon brun/jaune, très meuble et homogène. Perturbations le long du mur gouttereau nord. Substrat remanié, nivellement ? Démolition 3. UH1. Axe E-O. Minute n°14

US 1079 : US positive – sous 1080, 1123, 1134 – sur 1078 - US composite, poches d'argile brun/gris très compactes et limon argileux faiblement compact brun/gris violacé avec quelques tessons de céramique onctueuse et blocs de démolition. Niveau de démolition du mur gouttereau sud. US liée à l'état de démolition 1140 (argile compacte). Démolition 2. UH1. Axe E-O. Minute N° 5.

US 1080 : US Positive – sous 1081, 1083, 1116 – sur 1079, 1124, 1135 – équivalente à 1134 - Limon brun violacé/gris foncé violacé. Poches gris clair et «mouchetés» jaune. Inclusions charbon et présence de blocs de granit chauffés. Niveau d'incendie. Lien avec les niveaux de démolition de l'UH1 (gouttereau sud + pignon ouest). Démolition 1. US en partie «perdue» par le creusement du sondage lors du diagnostic. Pas de mobilier. UH1. Minute N° 5.

US 1081 : US positive – sous 1083 – sur 1080, 1116 – équivalente à 1085 - Limon argileux brun assez clair à tendant vers le jaune, compacte et

homogène. Niveau de sol. Pas de mobilier ni de prélèvement. UH 1. Axe E-O. Minute N°5.

US 1083 : US positive – sur 1080, 1081, 1128 – équivalente à 1103 - Limon brun, moyennement compact. Niveau de sol ? Us présente au nord de l'UH1. Pas de mobilier. UH 1. Axe E-O. Minute N°5.

US 1084 : US positive – sous 1085 – sur 1080, 1081 – équivalente à 1080 ? - Limon brun violacé, meuble et homogène. Niveau incendie/niveau de sol ? Poche en cuvette au sud du sondage. UH 1. Axe E-O. Minute N°3.

US 1085 : US positive – sur 1084 - Limon argileux marron/jaune, très compact. Démolition liant mur gouttereau sud ? Poche en cuvette au sud du sondage. UH 1. Axe E-O. Minute N°3.

US 1086 : US Positive – reste de tranchée de diagnostic – situation : Ouest du bâtiment. Minute N°4.

US 1093 : US Positive – sous terre végétale – sur 1086 - Limon argileux brun, meuble, quelques gravillons - Possible comblement. Situation : Ouest du bâtiment. Minute N°4.

FS 1094 : US négative – sous 1095 – sur 1086, 1093 - Creusement de la fosse de fondation de la structure 1149 qui coupe 1086 et 1093. Ouest du bâtiment. Minute N°4.

US 1095 : US positive – sous terre végétale – sur 1094 - Sédiment argileux marron clair, meuble, quelques gravillons. Comblement du creusement 1094 (de la structure 1149). Ouest du bâtiment – Minute N°4.

US 1097 : US positive – sur 1098 – équivalente à 1100 - Limon argileux jaune, proche de celui du substrat. Sol résiduel jaune, vestiges parois torchis ? Nord bâtiment mais sans jonction avec

Le niveau continu au sud et à l'est du bâtiment.

US 1098 : US positive – sous 1097 – sur substrat - Limon brun. Extension de sol au niveau du mur gouttereau nord ? Axe N-S.

US 1101 : US positive – sous terre végétale – sur 1102, 1103, 1080 - Décapage UH2. Céramique

onctueuse.

US 1102 : US positive – Sous 1101 – sur 1103 – équivalente à 1097 ? - Limon jaune, gravillons, taches de couleur marron. Niveau de sol ? Contre mur est et nord. Au N-E de l'UH2. Axe NE-SO – Minute N°6

US 1103 : US positive – sous 1102 – sur 1135 – synchronique avec 1112 - Limon jaune très meuble, tâches marrons, pierres et blocs granit. US semble fonctionner avec US démolition 1112. Céramique onctueuse. Est UH2. Axe N-S.

US 1104 : US positive – équivalente à 1080 - Limon brun induré, présence de gravillons. Comblement nivellement ? Sud UH2. Axe N-S – Minutes N°5, 6

FS 1110 : US négative – Sous 1111 – sur substrat - Creusement fosse de plantation. Sud emprise. Axe N-S – Minutes N°5, 6

US 1111 : US positive – sous terre végétale, 1024 – sur 1110 - Comblement fosse de plantation. Sud emprise. Axe N-S – Minutes N°5, 6

US 1112 : US positive – sous terre 1103 – sur 1104 – synchronique avec 1103 - Blocs de granit et sédiment brun foncé meuble. État de démolition mur gouttereau nord dans UH2 face interne. Parallèle mur de refend au N-O de l'UH2 – axe N-S.

US 1114 : US technique de décapage au sud du bâtiment.

US 1116 : US positive – sous 1122 – sur 1079, 1080, 1134 - équivalente à 1081 - Limon argileux, meuble. Restes de niveau de sol ? Poche semi circulaire dans US 1080. Est sondage UH1. Axe E-O – 2 sections – Minutes N°5 et 14

US 1117 : US positive – sous 1013, 1118 – sur 1012 - Couche rubéfiée orange à ocre. quelques tâches de limon argileux similaire à 1013 mêlées à l'US. Comblement inférieur de 1012, aire de chauffe/sole structure de chauffe 1118, sous 1013 et l'agencement 1118. Quart N/O emprise. Minutes 10, 13.

US 1118 : US construite – sur 117, 1012 – synchronique avec 1013 - Moellons de granit quadrangulaires grossièrement équarris, probablement liés à

l'argile et intercalés de petits modules. Montants architecture structure de chauffe. Mêlé avec US 1013. Quart N/O emprise. Minutes N°10, 13.

US 1119 : US positive – sous 1103 – sur substrat – équivalente à 1135 - Niveau limoneux marron, relativement clair avec tâches jaunes avec céramique et radier, situé au sud du mur pignon est. S'appuie sur le mur est 1056 et potentiellement sud, voire passe au-dessus des vestiges de ce dernier. Situation : Sud UH2. Minute N°6.

FO 1120 : US négative – sous 1121 – sur substrat – Creusement de fossé d'axe NO-SE, aux parois évasées en partie supérieure puis en cuvette en partie. Creusement fossé contemporain. Quart S/E emprise. Minute N°9.

US 1121 : US positive – sous terre végétale – sur 1120 - Limon argileux brun, meuble et homogène. Mobilier métallique probablement contemporain (barbelés) en partie haute et d'un unique tesson en partie inférieur. Comblement de fossé contemporain. Quart S/E emprise. Minute N°9.

US 1122 : US positive. Sur 1116 – équivalente à 1085 ? - Limon argileux marron/jaune tacheté, très induré/compact, pas de mobilier. Niveau de sol. US présente au centre de l'UH1. Situation : UH1 ouest sondage. Minute N°5.

US 1023 : US positive – équivalente à 1116 - Limon brun meuble et homogène. Parallèle à la tranchée de fondation 1049 du mur gouttereau nord. Situation : UH1 ouest sondage. Minute N°5.

US 1124 : US positive – sous 1080 – sur 1126, 1135 - Limon marron, tâches jaunes et grande quantité de charbons et fragments de sole. Comblement de foyer au centre de l'UH2. Prélèvement pour C14 : PR7. Minute N°5

FY 1125 : US construite – sous 1136 – sur substrat - 4 blocs de gneiss/granit parallélépipédiques grossièrement équarris et pierres de calage, le tout formant un carré avec un pan ouvert. Structure architecturale de foyer au centre de l'UH2. Axes NE-SO. Minute N°5.

US 1126 : US positive – sous 1124 – sur 1127 - Sole (argile cuite) et limon cendreuse gris/beige meuble. Premier niveau sole du foyer au centre

de l'UH 2. Céramique onctueuse. Prélèvement de la sole : PR8. Prélèvement pour C14 : PR9. Minute N°5

US 1127 : US positive – sous 1126 – sur 1136 - Sole (argile cuite) avec limon cendreuse gris beige meuble. Deuxième niveau de sole du foyer FY 1125 au centre de l'UH2. Beaucoup plus de céramique onctueuse. Prélèvement pour C14 : PR10. Minutes n°3 et 5.

US 1128 : US positive – sous 1083 – sur 1078, 1079 – synchronique avec 1080 - Gros blocs de granit <20-50cm> partiellement couverts et «liés» par 1080. Niveau de démolition du mur gouttereau nord 1050. Les blocs ont emprisonné une partie du mur 1050 dans leur chute, mélange 1050-1080 entre les blocs. Nord UH1 face interne.

US 1129 : US positive – sous 1122, 1116 – sur 1079 – synchronique avec 1080 - Gros blocs de granit <20-50cm>, liant limon brun violacé très meuble. Niveau de démolition du mur pignon ouest. Lien avec 1080 au sud de l'UH1. Situation : Ouest UH1 face interne.

US 1130 : US positive – sous 1011 – sur 1010 - Limon sableux brun clair compact et homogène. Pierres granitiques et tâches jaunes. Comblement inférieur du fossé 1010. Situation : Sud de l'emprise. Minute N°11

US 1131 : US positive – sous 1009 – sur 1008 - Limon argileux jaune/marron, relativement compact. Comblement inférieur du fossé 1008. Situation : Sud de l'emprise. Minute N°11

US 1032 : US positive – synchronique avec 1078 - Limon argileux jaune/marron, relativement compact. Substrat remanié ? Fort pendage NO/SE

US 1133 : US positive – sur 1079 – synchronique avec 1080 - Gros blocs de granit <20-50cm> et sédiment violacé. Niveau de démolition du mur gouttereau sud 1053, associé à l'US 1080 principalement dans la moitié sud de l'UH1. Pendage S/N. Situation : Sud UH1. Axe E-O.

US 1134 : US positive – Sous 1116 – sur 1109 – équivalente à 1080 ? - Limon sableux gris foncé/violacé, moyennement compact + blocs granit. Traces de charbon et chauffe. Niveau d'incendie/

sol ? Zone restreinte circulaire au centre de l'UH 1 devait se poursuivre dans sondage, au centre de l'UH1. Axe N-S.

US 1135 : US positive – sous 1080, 1103 – sur substrat – équivalente à 1119 ? - Limon argileux brun avec poches d'argile beige/jaune induré + céramiques posées Niveau limoneux marron, relativement clair avec tâches jaunes + céramique + radier situé au sud du mur pignon est. Niveau de sol en terre battue/torchis fondu ? S'appuie sur le mur est 1056 et potentiellement sud, voire passe au-dessus des vestiges de ce dernier. Situation : Moitié ouest UH2 +sud. Axe N-S. Prélèvement d'argile architecturale. Minutes N° 5 et 6.

US 1136 : US positive – sous 1127 – sur substrat - Limon cendreuse gris/beige avec tâches marrons, céramique onctueuse + sole. Niveau inférieur du foyer, au centre de l'UH2. Axe NE-SO. Minute N°5.

US 1137 : US positive – sous 1114 – sur 1138 - Limon brun/brun clair, gravillonneuse + céramique onctueuse. Situation : sud de l'UH1.

US 1138 : US positive – sous 1137 – sur substrat ? - Limon brun foncé, gravillons, induré, charbons millimétriques, quelques blocs de granit et gros tessons de céramique onctueuse posés à plat. Situation : sud de l'UH1.

US 1139 : US positive – équivalente à 1079 - US composite, poches d'argile brun/gris très compactes et limon argileux faiblement compact brun/gris violacé + quelques tessons de céramique onctueuse et blocs démolition. US liée à l'état de démolition 1140 (argile compacte). Ouest et Sud UH1. Minute N°5.

US 1140 : US positive – sous 1080, 1133 – sur 1077, 1078 – Synchrones avec 139 - Gros blocs de granit <20-50cm> + sédiment brun. Démolition mur gouttereau sud, lien avec 1079 et 1139. Dernière couche avant le substrat. Sud UH1 face interne.

US 1141 : US positive – sous 1077, 1078 – sur substrat - Limon argileux jaune très induré, tâches marrons inclusions charbons + 1 tesson de céramique glaçurée verte. Niveau de sol/substrat remanié. Dernière couche avant le substrat dans l'UH1. Prélèvement pour C14 : PR19. Minute n°5.

US 1142 : US positive – sous 1135 – sur substrat

– équivalente à 1085 ? - Niveau argileux très compact : croûte grise puis jaune en dessous. Potentiel niveau de sol situé au bord du foyer dans l'UH2. Axe NO-SE.

US 1143 : US construite – équivalente à 1065 - Agencement blocs granit et schiste grossièrement équarris liés à la terre. Sud pignon ouest. Axe N-S.

US 1044 : US Positive – sous 1053 – sur 1141 – Synchrones avec 1077 - Limon brun medium meuble, céramique onctueuse + granit. Talus implantation parement. Semble remplacer 1077 au sud UH1. Axe E-O.

FS 1145 : US négative – Sous 1146 – sur 1141 – Creusement de trou de poteau ou fosse. Mais plus probablement trou d'animal fouisseur. Situation, à l'extrémité du refend. Axe NE-SO.

US 1146 : US positive – sous 1078 – sur 1145 - Sédiment limoneux brun medium avec quelques gravillons, quelques racines + charbon. Comblement unique trou de poteau/fosse. Situation : Prolongement refend. Prélèvement pour C14 : PR20.

US 1147 : US négative – Sous 1148 – sur 1007 - Creusement circulaire, profil en cuvette, creusé dans le comblement du fossé 1006. Diam. 60-70cm, prof. 5-10cm. Creusement d'une fosse dans le fossé 1006. Pas de mobilier.

US 1148 : US positive – sous 1114 – sur 1147 - Couche constituée de charbon, épaisseur 5-10cm. Comblement fosse 1147. Pas de mobilier. Prélèvement pour C14 : PR21.

US 1149 : US construite – sur 1137, 1138 - Structure empierrée indéterminée et informe au sud-ouest du bâtiment. Blocs de granit grossiers.

US 1150 : US positive – sous 1114 – sur 1151, 1155, substrat - Limon brun foncé sableux grossier. Coupée par fossés 1006-1008-1010. Depuis le sud du bâtiment jusqu'au sud de l'emprise. Minute N°16

US 1151 : US positive – Sous 1150, 1114 – sur 1152 - Limon sableux hétérogène brun orangé - Coupée par fossés 1008-1010 (1006 ?), niveau circulation chemin. Situation : Sud de l'emprise, entre fossé 1006 et 1010. Minute N° 16.

US 1152 : US positive – sous 1151 – sur 1153, substrat - Limon sableux fin hétérogène brun orangé grisâtre. Coupée par 1008-1010 (1006?), niveau circulation chemin. Situation : Sud de l'emprise, entre fossé 1006 et 1010. Minute N° 16.

US 1153 : US positive – Sous 1152 – sur substrat - Limon sableux très fin brun orangé gris. US passe sous le fossé 1008, niveau circulation chemin. Plus fin et plus gris que 1152. Situation : Sud de l'emprise, entre fossé 1006 et 1010. Minute N° 16.

US 1154 : US positive – équivalente à 1150 - Limon argileux brun sombre. Partie supérieure entre les fossés 1008 et 1010. Situation : Sud de l'emprise, entre fossé 1006 et 1010. Minute N° 16.

US 1155 : US positive – sous 1150 – sur substrat - Limon brun foncé sableux, ressemble à 1150 mais avec plus de graviers. Lecture difficile avec fossé 1010. Au sud du fossé 1010 et empierrement 1024. Situation : Sud de l'emprise, entre fossé 1006 et 1010. Minute N° 16.

FO 1156 : US négative – sous 1157 – sur le substrat – creusement de fossé : Enclos bâtiment ? Situation : S-E du bâtiment. Axe E-O.

US 1157 : US positive – sous terre végétale – sur 1156 – Comblement du possible fossé d'enclos du bâtiment. Situation : S-E du bâtiment. Axe E-O.

FO 1158 : US négative – sous 1159 – sur substrat - creusement de fossé parallèle à FO 1156. Situation : S-E du bâtiment. Axe E-O.

US 1159 : US positive – sous terre végétale – sur 1158 – Comblement du possible fossé FO 1158. Situation : S-E du bâtiment. Axe E-O.

FS 1160 : US négative – sous 1161 – sur substrat – Creusement de fosse circulaire au sud du fossé 1010.

US 1161 : US positive – sous terre végétale – sur FS 1160 – Comblement de fosse FS 1160 au sud du fossé 1010.

FS 1162 : US négative – sous 1163 – sur substrat – Creusement de fosse circulaire dans le quart S-E de l'emprise.

US 1163 : US positive – sous terre végétale – sur FS 1162 – Comblement de fosse FS 1162 dans le quart S-E de l'emprise.

### 3. Liste des photographies

N° Photo - US - Vue vers - sujet - auteur			bâtiment après décapage" ML		
101-7976	S	Vue générale terrain avant fouille	104-7993	N-E	"Ambiance nettoyage
J1 ML			bâtiment après décapage"	ML	
102-7977	E	Vue générale décapage ML			
102-7978	S-E	Vue générale décapage ML	104-7994	E	Nettoyage bâtiment après décapage ML
102-7979	S	Log 1 berme décapage ML			
102-7980	S	Log 2 berme décapage M	104-7995	N-E	Nettoyage bâtiment après décapage ML
102-7981	N	Log 3 berme nord emprise ML	104-7996	N	Nettoyage bâtiment après décapage ML
102-7982	N	Log 4 berme nord décapage ML	104-7997	N	Nettoyage bâtiment après décapage ML
103-7983	E	Vue générale après décapage ML	104-7998	N-E	Nettoyage bâtiment après décapage ML
103-7984	N-O	Vue générale après décapage ML	104-7999	E	Nettoyage bâtiment après décapage ML
103-7985	N-E	Vue générale après décapage ML	104-8000	E	Nettoyage bâtiment après décapage ML
103-7986	O	Vue générale après décapage ML	104-8001	E	Nettoyage bâtiment après décapage ML
103-7987	O	Vue générale après décapage ML	104-8002	E	Nettoyage bâtiment après décapage ML
103-7988	N	Vue générale après décapage ML	104-8003	N-O	Nettoyage bâtiment après décapage ML
103-7989	O	Vue générale après décapage ML	104-8004	O	Nettoyage bâtiment après décapage ML
103-7990	S-E	"Ambiance nettoyage bâtiment après décapage" ML	105-8005	N-E	Nettoyage bâtiment après décapage ML
103-7991	S-O	"Ambiance nettoyage bâtiment après décapage" ML	105-8006	O	Nettoyage bâtiment après décapage ML
104-7992	O	"Ambiance nettoyage	105-8007	E	Nettoyage bâtiment après décapage ML

105-8008	O ML	Bâtiment nettoyé après décapage		106-8035	O ML	Fossé 1010 berme ouest-coupe
105-8009	N-E ML	Bâtiment nettoyé après décapage		106-8036	Z	Fossé 1010 berme ouest-plan ML
105-8010	S-O ML	Bâtiment nettoyé après décapage		106-8037	Z	Fossé 1008 berme ouest-plan ML
105-8011	O ML	Bâtiment nettoyé après décapage		106-8038	O ML	Fossé 1008 berme ouest-coupe
105-8012	N-O	Vue générale fouille	ML	106-8039	O ML	Fossé 1006 berme ouest-coupe
105-8013	O	Log 12	JC	106-8040	Z	Fossé 1006 berme ouest-plan
105-8014	O	Log 12	JC	107-8041	E	Fossés 1008-1010-1024 ML
105-8015	S	Log 11	JC	108-8042	N-E SL	Vue d'ensemble bâtiment nettoyé
105-8016	S	Log 10	JC	108-8043	N-E SL	Vue d'ensemble bâtiment nettoyé
105-8017	S	Log 10	JC	108-8044	O SL	Vue d'ensemble bâtiment nettoyé
105-8018	E	Log 9	JC	108-8045	S-O SL	Vue d'ensemble bâtiment nettoyé
105-8019	E	Log 9	JC	108-8046	S-O SL	Vue d'ensemble bâtiment nettoyé
105-8020	E	Log 8	JC	108-8047	S-O SL	Vue d'ensemble bâtiment nettoyé
105-8021	E	Log 8	JC	108-8048	O SL	Vue d'ensemble bâtiment nettoyé
105-8022	E	Log 8	JC	108-8049	O SL	Vue d'ensemble bâtiment nettoyé
106-8027	S	Log 7	JC	108-8050	O SL	Vue d'ensemble bâtiment nettoyé
106-8028	S	Log 7	JC	108-8051	O SL	Vue d'ensemble bâtiment nettoyé
106-8029	S	Log 7	JC	109-8052	1077 à 1085	E Sondage UH1 nettoyé
106-8030	E	Log 6	JC			
106-8031	N	Log 5	JC			
106-8032	O	"Fossés 1006-1008-1010 Berme ouest-coupe"	ML			
106-8033	O	"Fossés 1006-1008-1010 Berme ouest-coupe"	ML			
106-8034	O	"Fossés 1006-1008-1010 Berme ouest-coupe"	ML			

109-8053	"1086-1088			fossé 1039 section 3 ML		
1090 à 1095 bâtiment	E JC	Coupe berme ouest du		110-8070 fossé 1039 section 3 ML	1039-1040 N	Coupe
109-8054 1090 à 1095" ouest bâtiment	"1086-1088 E JC	Détail coupe berme		110-8071 Tâche torchis NE bâtiment?	1097-1098-1100 ?	O
109-8055 1090 à 1095" ouest bâtiment	"1086-1088 E JC	Détail coupe berme		110-8072 Tâche torchis NE bâtiment?	1097-1098-1100 ?	O
109-8056 1090 à 1095" ouest bâtiment	"1086-1088 E JC	Détail coupe berme		111-8073	Site inondé	Equipe
109-8057 berme ouest bâtiment	E JC	ST3806 coupe		111-8074	Site inondé	Equipe
109-8058 au nord de l'UH2	1097-1098 RP	S-E US berme		111-8075	Site inondé	Equipe
109-8059 au nord de l'UH3	1097-1099 RP	S-E US berme		111-8076	Site inondé	Equipe
109-8060 1097-1098	1097-1098 RP	E Détails		111-8077	Site inondé	Equipe
109-8061 1097-1098	1097-1098 RP	E Détails		111-8078	Site inondé	Equipe
109-8062 1097-1098	1097-1098 RP	E Détails		111-8079	Site inondé	Equipe
109-8063 1097-1098	1097-1098 RP	E Détails		111-8080	Site inondé	Equipe
109-8064 1097-1098	1097-1098 RP	E Coupe		111-8081	Site inondé	Equipe
109-8065		Photo ambiance	RP	111-8082	Site inondé	Equipe
109-8066 1097-1098	1097-1098 RP	E Coupe		111-8083	Site inondé	Equipe
109-8067 1097-1098	1097-1098 RP	E Coupe		111-8084	Site inondé	Equipe
109-8068 1097-1098	1097-1098 RP	E Coupe		111-8085	Site inondé	Equipe
110-8069	1039-1040	N	Coupe	111-8086	Site inondé	Equipe
				111-8087	Site inondé	Equipe
				111-8088	Site inondé	Equipe
				111-8089	Site inondé	Equipe
				111-8090	Site inondé	Equipe
				111-8091	Site inondé	Equipe
				111-8092	Site inondé	Equipe
				111-8093	Site inondé	Equipe

111-8094	Site inondé	Equipe	111-8114	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC
111-8095	Site inondé	Equipe	111-8115	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC
111-8096	Site inondé	Equipe	111-8116	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC
111-8097	Site inondé	Equipe	111-8117	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC
111-8098	Site inondé	Equipe	111-8118	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC
111-8099	Site inondé	Equipe	111-8119	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC
111-8100	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC	111-8120	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC
111-8101	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC	111-8121	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC
111-8102	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC	111-8122	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC
111-8103	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC	111-8123	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC
111-8104	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC	111-8124	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC
111-8105	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC	111-8125	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC
111-8106	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC	111-8126	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC
111-8107	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC	111-8127	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC
111-8108	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC	111-8128	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC
111-8109	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC	112-8129	1102 E	US 1102 UH2 JC
111-8110	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC	112-8130	1041-1042 fossé 1041 ML	N Coupe E-O
111-8111	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC	112-8131	Fosse quart SE hors emprise	
111-8112	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC	1112-8133	1102-1103-1104	N
111-8113	Photos bâtiment pour photogrammétrie	JC			

UH2 niveaux 1102-1103-1104	JC	113-8150	1006-1007	E	Coupe N-S		
113-8134	1039-1040	N	Coupe O-E	113-8151	1006-1007	E	Coupe N-S
fossé 1039 section 1 ML				fossé 1006	ML		
113-8135	1039-1040	N	Coupe O-E	113-8152	1006-1008-1010	N-O	
fossé 1039 section 1 ML				Vue d'ensemble S3 fossés 1006-1008-1010		ML	
113-8136	1039-1040	N	Coupe O-E	113-8153	1008 à 1011	O	Coupe N-S
fossé 1039 section 1 ML				fossé 1008-1010	ML		
113-8137	1041-1042	N	Coupe O-E	113-8154	1008 à 1011	O	Coupe N-S
fossé 1041 ML				fossé 1008-1010	ML		
113-8138	1041-1042	N	Coupe O-E	113-8157	1008 à 1011 + 1024	S	
fossé 1041 ML				Coupe S-N fossé 1008-1010		RP	
113-8139	1041-1042	N	Coupe O-E	113-8158	1008 à 1011 + 1024	S	
fossé 1041 ML				Coupe S-N fossé 1008-1010		RP	
113-8140	1039-1040	S	Coupe E-O	113-8159	1102-1103	N	Coupe O-E
fossé 1039 section 2 ML				mur gouttereau nord UH2		SL	
113-8141	1039-1040	S	Coupe E-O	113-8160	1102-1103	N	Coupe O-E
fossé 1039 section2 ML				mur gouttereau nord UH2		SL	
113-8142	1010-1011-1024	N-O		114-8161	1104	N	US 1104 UH2 SL
"Coupe S-N fossé 1010 + empierrement 1024 (S-E de l'emprise)" ML				114-8162	1104	N	US 1104 UH2 SL
113-8143	1010-1011-1024	O		114-8163	1104	N	US 1104 UH2 SL
"Coupe S-N fossé 1010 + empierrement 1024 (S-E de l'emprise)" ML				114-8164	1104	N	US 1104 UH2 SL
113-8144	1010-1011-1024	O		114-8165	1105	N	US 1105 UH2 SL
"Coupe S-N fossé 1010 + empierrement 1024 (S-E de l'emprise)" ML				114-8166	1050	N	Vue mur gouttereau nord dans UH2 SL
113-8145	1105 à 1108	O	Coupe S-N	114-8167	1112	N	"Démolition gouttereau nord (face interne UH2)" SL
fossé 1008 + fosse 1044 ML				114-8168	1113	E	"Démolition pignon est (face interne UH2)" SL
113-8146	1105 à 1108	O	Coupe S-N	114-8169	1113	E	"Démolition pignon est (face interne UH2)" SL
fossé 1008 + fosse 1044 ML				114-8170	1113	O	"Démolition pignon est (face externe UH2)" SL
113-8147	1105 à 1108	O	Coupe S-N	114-8171	1113	O	"Démolition pignon
fossé 1008 + fosse 1044 ML							
113-8148	1105 à 1108	O	Coupe S-N				
fossé 1008 + fosse 1044 ML							
113-8149	1006-1007	E	Coupe N-S				
fossé 1006 ML							

			est (face externe UH2)"	SL	115-8194	1059	N	Mur refend depuis
							le sud du bâtiment	SL
114-8172		N	"Céramique au sud	JC	115-8195	1059	N	Mur refend depuis
			du pignon Est UH2à l'exterieur"				le sud du bâtiment	SL
114-8173		N	"Céramique au sud	JC	115-8196	1059	N	Mur refend depuis
			du pignon Est UH2à l'exterieur"				le sud du bâtiment	SL
115-8174	1081	N	US 1081 dans UH1		115-8197	1056	N	Mur pignon Est
			SL				depuis UH2	SL
115-8175	1081	O	US 1081 dans UH1		115-8198	1056	N	Mur pignon Est
			SL				depuis UH2	SL
115-8176	1081	O	US 1081 dans UH1,		115-8199	1056	N	Mur pignon Est
			vue large				depuis UH2	SL
115-8177	1105	E	US 1105 dans UH2		115-8200	1056	N	Mur pignon Est
			JC				depuis UH2	SL
115-8178	1105	E	US 1105 dans UH2		115-8201	1012-1013	E	Vue
			JC				structure 1012 après décapage	ML
115-8179	1105	E	US 1105 dans UH2		115-8202	sondage	NE	"sondage
			JC				au sud du ""mur"" gouttereau sud "	JC
115-8186	1050	N	Mur gouttereau		115-8203	sondage	NE	"sondage
			nord dans UH2 après enlèvement démolition				au sud du ""mur"" gouttereau sud "	JC
1112	SL							
115-8187	1050	N	Mur gouttereau		115-8204	sondage	O	paroi ouest
			nord dans UH2 après enlèvement démolition				du sondage	JC
1112	SL							
115-8188	1050	N	Mur gouttereau		115-8205	sondage	E	paroi est
			nord dans UH2 après enlèvement démolition				du sondage	JC
1112	SL							
115-8189	1050	N	Mur gouttereau		115-8206	1012-1013	E	"Coupe N-S
			nord dans UH2 après enlèvement démolition				structure de combustion 1012 après nettoyage"	ML
1112	SL							
115-8190	1059	O	Mur refend depuis		115-8207	1012-1013	S-E	"Coupe N-S
			UH2 SL				structure de combustion 1012 après nettoyage"	ML
115-8191	1059	Z	Mur refend depuis		115-8208	1012	Z	Vue plan niveau
			UH2 SL				rubéfié St. 1012	ML
115-8192	1059	Z	Mur refend depuis		115-8209	N	"radier" au sud du mur	JC
			UH2 SL				pignon sud UH2	
115-8193	1059	Z	Mur refend depuis		115-8210	N	"radier" au sud du mur	JC
			UH2 SL				pignon sud UH2	

115-8211	S	"radier" au sud du mur pignon sud UH2 depuis interieur UH2	JC	116-8229	N	"Interruption dans parement à l'angle du gouttereau nord et pignon est" JC		
115-8212	S	"radier" au sud du mur pignon sud UH2 depuis interieur UH2	JC	116-8230	N	"Interruption dans parement à l'angle du gouttereau nord et pignon est" JC		
115-8213	S	"radier" au sud du mur pignon sud UH2 depuis interieur UH2	JC	116-8231	1008-1009	O	Coupe S-N fossé 1008 ML	
116-8214	1120-1121	O	Coupe NO-SE fossé 1120	ML	116-8232	1008-1009	O	Coupe S-N fossé 1008 ML
116-8215	1120-1121	O	Coupe NO-SE fossé 1120	ML	116-8233	1006-1007	O	Coupe S-N fossé 1006 ML
116-8216	"1050-1051-1122-1123-1116-1080"	O	"Vue UH1 après fouille de 1081 et nettoyage" SL	116-8234	1006-1007	O	Coupe S-N fossé 1006 ML	
116-8217	"1050-1051-1122-1123-1116-1080"	O	"Vue UH1 après fouille de 1081 et nettoyage (vue large)"	SL	117-8235	"1012-1013-1117-1118"	O	Coupe N-S St. Combustion 1012 TD
116-8218	"1050-1051-1122-1123-1116-1080"	O	"Vue UH1 après fouille de 1081 et nettoyage (vue large)"	SL	117-8236	"1012-1013-1117-1118"	O	Coupe N-S St. Combustion 1012 TD
116-8219	Photo ambiance	SL		117-8237	"1012-1013-1117-1118"	O	Coupe N-S St. Combustion 1012 TD	
116-8220	1116-1122	O	US 1116 + vue 1122 UH1 depuis refend SL	117-8238	"1012-1013-1117-1118"	O	Coupe N-S St. Combustion 1012 TD	
116-8221	Photos du site + fouilleurs	ML		117-8239	"1012-1013-1117-1118"	O	Coupe N-S St. Combustion 1012 TD	
116-8222	Photos du site + fouilleurs	ML		117-8240	"1012-1013-1117-1118"	O	Coupe N-S St. Combustion 1012 TD	
116-8223	Photos du site + fouilleurs	ML		117-8241	"1012-1013-1117-1118"	O	Coupe N-S St. Combustion 1012 TD	
116-8224	Photos du site + fouilleurs	ML		117-8242	"1012-1013-1117-1118"	O	Coupe N-S St. Combustion 1012 TD	
116-8225	Photos du site + fouilleurs	ML		117-8243	"1012-1013-1117-1118"	O	Coupe N-S St. Combustion 1012 TD	
116-8226	1122	N	US 1122 dans UH1 SL	117-8244	"1012-1013-1117-1118"	O	Coupe N-S St. Combustion 1012 TD	
116-8227	S	"Interruption dans parement à l'angle du gouttereau nord et pignon est" JC		117-8245	"1012-1013-1117-1118"	O	Coupe N-S St. Combustion 1012 TD	
116-8228	S	"Interruption dans parement à l'angle du gouttereau nord et pignon est" JC						

117-8246	"1012-1013-1117-1118"		O		117-8261	1010-1011	O	Coupe
	Coupe N-S St. Combustion 1012	TD				fossé 1010 section 3 TA		
117-8247	1123	N	US 1123 dans UH1		117-8262	1053-1098-1119		
	après fouille 1122	SL			N	"Fosse"? sud du mur de refend + angle		
						gouttereau sud	JC	
117-8248	1123	N	US 1123 dans UH1		117-8263	1053-1098-1119		
	après fouille 1122	SL			N	"Fosse"? sud du mur de refend + angle		
						gouttereau sud	JC	
117-8249	1104-1119	N	US		117-8264	1053-1098-1119		
	1104-1119 dans UH2 (face interne parement				N	"Fosse"? sud du mur de refend + angle		
	gouttereau sud)	JC				gouttereau sud	JC	
117-8250	1104-1119	N	US		117-8265		N	Photo de travail
	1104-1119 dans UH2 (face interne parement					UH2 gouttereau sud et refend		JC
	gouttereau sud)	JC						
117-8251	1104-1119	N	US		117-8266		N-O	Photo de travail
	1104-1119 dans UH2 (face interne parement					UH2 gouttereau sud et refend		JC
	gouttereau sud)	JC						
117-8252	1104-1119	N-E	US		118-8267	1080-1128-1129		O
	1104-1119 dans UH2 (face interne parement					Niveau 1080 + démol 1128 et 1129 dans UH1SL		
	gouttereau sud) + blocs	JC						
117-8253	1104-1119	N-E	US		118-8268	1080-1128-1129		O
	1104-1119 dans UH2 (face interne parement					Niveau 1080 + démol 1128 et 1129 dans UH1		
	gouttereau sud) + blocs	JC				(vue large)	SL	
117-8254	1104-1119	N-E	US		118-8269	1080-1128-1129		O
	1104-1119 dans UH2 (face interne parement					Niveau 1080 + démol 1128 et 1129 dans UH1SL		
	gouttereau sud) + blocs	JC						
117-8255	1104-1119	S	US		118-8270	1080-1128	N	Niveau
	1104-1119 dans UH2 (face interne parement					1080 + demol 1128 gouttereau nord dans UH1		
	gouttereau sud) + blocs	JC				SL		
117-8256	1104-1119	S	US		118-8271	1080-1128	N	Niveau
	1104-1119 dans UH2 (face interne parement					1080 + demol 1128 gouttereau nord dans UH1		
	gouttereau sud) + lien foyer	JC				(vue large)	SL	
117-8257	1104-1119	S	US		118-8272	1080-1128-1059		E
	1104-1119 dans UH2 (face interne parement					Niveau 1080 + démol 1128 gouttereau nord		
	gouttereau sud) + lien foyer	JC				dans UH1 + refend	SL	
117-8258	1124-1125	E	Structure		118-8273		N-O	Vue large état UH1
	foyer 1124-1125 UH2	JC						SL
117-8259	1124-1125	E	Structure		118-8274		N-O	Vue large état UH1
	foyer 1124-1125 UH2	JC						SL
117-8260	1124-1125	E	Structure		118-8275		N-O	Vue large état UH1
	foyer 1124-1125 UH2	JC						SL
					118-8276		O	Photo de travail UH1
								SL
					118-8277		N	Photo de travail UH1
								SL

118-8278	N	Photo de travail UH1	SL	118-8301	1125-1126-1127	E	
				Foyer + soles + céramiques	JC		
118-8279	1125-1126-1127		NE	118-8302	1125-1126-1127	E	
Structure foyer + soles	JC			Foyer + soles + céramiques	JC		
118-8280	1125-1126-1127		NE	118-8303	1125-1126-1127	E	
Structure foyer et soles zoom	JC			Foyer + soles + céramiques	JC		
118-8281	1125-1126-1127		NE	118-8304	1125-1126-1127	E	
Structure foyer et soles zoom ++	JC			Foyer + soles + céramiques	JC		
118-8284	1012-1013-1118		E	118-8305	1125-1126-1127	E	
Structure 1012 + niveau rubéfié			TD	Foyer + soles + céramiques	JC		
118-8285	1012-1013-1118		E	118-8306	1125-1126-1127	E	
Structure 1012 + niveau rubéfié			TD	Close zoom foyer + soles + céramiques		JC	
118-8286	1012-1013-1118		E	118-8307	1125-1126-1127	E	
Structure 1012 + niveau rubéfié			TD	Close zoom foyer + soles + céramiques		JC	
118-8287	1012-1013-1118		E	118-8309	1012-1013-1118	O	
Structure 1012 + niveau rubéfié			TD	Vue dessus de la structure 1012		TD	
118-8288	1012-1013-1118		E	118-8310	1012-1013-1118	O	
Structure 1012 + niveau rubéfié			TD	Vue dessus de la structure 1012		TD	
118-8289	1012-1013-1118		E	118-8312	1012-1013-1118	O	
Structure 1012 + niveau rubéfié			TD	Vue dessus de la structure 1012		TD	
118-8290	1012-1013-1118		E	118-8313	1012-1013-1118	O	
Structure 1012 + niveau rubéfié			TD	Vue dessus de la structure 1012		TD	
118-8291	1012-1013-1118		E	118-8315	1012-1013-1118	O	
Structure 1012 + niveau rubéfié			TD	Vue dessus de la structure 1012		TD	
118-8292	1012-1013-1118		E	118-8317	1012-1013-1118	O	
Structure 1012 + niveau rubéfié			TD	Vue dessus de la structure 1012		TD	
118-8293	1012-1013-1118		E	118-8318	1012-1013-1118	O	
Structure 1012 + niveau rubéfié			TD	Vue dessus de la structure 1012		TD	
118-8294	1012-1013-1118		E	118-8319	1012-1013-1118	O	
Structure 1012 + niveau rubéfié			TD	Vue dessus de la structure 1012		TD	
118-8295	1012-1013-1118		E	119-8320	1125-1127	E	Foyer dans
Structure 1012 + niveau rubéfié			TD	UH2Foyer dans UH2	JC		
118-8296	1012-1013-1118		E	119-8321	1125-1127	E	Foyer dans
Structure 1012 + niveau rubéfié			TD	UH2Foyer dans UH2	JC		
118-8300	1012-1013-1118		E	119-8322	1125-1127	E	Zoom
Structure 1012 + niveau rubéfié			TD	céramique dans foyer	JC		

119-8323	1012-1013-1118	O		120-8341	1012-1013-1117-1118	E	
Vue arrière de la structure de chauffe 1012 TD				Structure de chauffe 1012 TD			
119-8324	1012-1013-1118	O		120-8342	1012-1013-1117-1118	E	
Vue arrière de la structure de chauffe 1012 TD				Structure de chauffe 1012 TD			
119-8325	1012-1013-1118	O		120-8343	1012-1013-1117-1118	E	
Vue arrière de la structure de chauffe 1012 TD				Zoom rubéfaction structure 1012 TD			
119-8326	1012-1013-1118	O		120-8344	1012-1013-1117-1118	E	
Vue arrière de la structure de chauffe 1012 TD				Zoom rubéfaction structure 1012 TD			
119-8327	1012-1013-1118	O		120-8345	1012-1013-1117-1118	E	
Vue arrière de la structure de chauffe 1012 TD				Vue en hauteur structure 1012 TD			
119-8328	1012-1013-1118	O		120-8348	1012-1013-1117-1118	E	
Vue arrière de la structure de chauffe 1012 TD				Vue en hauteur structure 1012 TD			
119-8329	1012-1013-1118	O		120-8349	1012-1013-1117-1118	E	
Vue arrière de la structure de chauffe 1012 TD				Vue en hauteur structure 1012 TD			
119-8330	1012-1013-1118	O		120-8350	1012-1013-1117-1118	E	
Vue arrière de la structure de chauffe 1012 TD				Vue en hauteur structure 1012 TD			
119-8331	1012-1013-1118	O		120-8351	1012-1013-1117-1118	E	
Vue arrière de la structure de chauffe 1012 TD				Vue en hauteur structure 1012 TD			
119-8332	1012-1013-1118	O		120-8352	1012-1013-1117-1118	E	
Vue arrière de la structure de chauffe 1012 TD				Vue en hauteur structure 1012 TD			
119-8333	O		Vue traces fousseur exterieur mur pignon ouest JC	120-8353	1012-1013-1117-1118	E	
				Vue en hauteur structure 1012 TD			
119-8334	O		Vue traces fousseur exterieur mur pignon ouest JC	120-8354	S		Photo de travail, exterieur mur gouttereau nordJC
120-8335	O		Vue traces fousseur exterieur mur pignon ouest JC	120-8355	S		Photo de travail, exterieur mur gouttereau nordJC
120-8336	1012-1013-1117-1118	E		120-8356	1129	O	US démolition mur
Structure de chauffe 1012 TD				pignon ouest UH1 SL			
120-8337	1012-1013-1117-1118	E		120-8357	1129	O	US démolition mur
Structure de chauffe 1012 TD				pignon ouest UH1 SL			
120-8338	1012-1013-1117-1118	E		120-8358	1129	O	US démolition mur
Structure de chauffe 1012 TD				pignon ouest UH1 SL			
120-8339	1012-1013-1117-1118	E		120-8359	N		Photo de travail état UH1
Structure de chauffe 1012 TD				SL			
120-8340	1012-1013-1117-1118	E		120-8360	N		Photo de travail état UH1
Structure de chauffe 1012 TD				SL			

120-8361	E		Photo de travail, vue d'ensemble du bâtiment	SL	121-8378	S	Photo de travail gouttereau nord UH1 depuis l'ext. État 1/2?	JC
120-8362	E		Photo de travail, vue d'ensemble du bâtiment	SL	121-8379	S	Photo de travail gouttereau nord UH1 depuis l'ext. État 1/2?	JC
120-8363	E		Photo de travail, vue d'ensemble du bâtiment	SL	122-8380	1024	E	Photogrammétrie alignement 1024 TA
121-8364	UH1	N-O	TP ou fousseur angle N-O UH1	SL	122-8381	1024	E	Photogrammétrie alignement 1024 TA
121-8365	UH1	N-O	TP ou fousseur angle N-O UH1	SL	122-8382	1024	E	Photogrammétrie alignement 1024 TA
121-8366	ext. UH1	N-O	Fousseur angle N-O UH1?	SL	122-8383	1024	E	Photogrammétrie alignement 1024 TA
121-8367	ext. UH1	N-O	Fousseur angle N-O UH1?	SL	122-8384	1024	E	Photogrammétrie alignement 1024 TA
121-8368	ext. UH1	S-E	ext. Angle parement N-O UH1	SL	122-8385	1024	E	Photogrammétrie alignement 1024 TA
121-8369	ext. UH1	S-E	ext. Angle parement N-O UH1	SL	122-8386	1024	E	Photogrammétrie alignement 1024 TA
121-8370	1133-1080	O	UH1 niveaux en lien avec démol refend	SL	122-8387	1024	E	Photogrammétrie alignement 1024 TA
121-8371	1133-1080	O	UH1 niveaux en lien avec démol refend	SL	122-8388	1024	E	Photogrammétrie alignement 1024 TA
121-8372	1133-1080	S	Niveaux démolition gouttereau sud UH1	SL	122-8389	1024	E	Photogrammétrie alignement 1024 TA
121-8373	1133-1080	S	Niveaux démolition gouttereau sud UH1	SL	122-8390	1024	E	Photogrammétrie alignement 1024 TA
121-8374	1133-1080	S	Niveaux démolition gouttereau sud UH1	SL	122-8391	1024	E	Photogrammétrie alignement 1024 TA
121-8375	S		Photo de travail gouttereau nord UH1 depuis l'ext. État 1/2?	SL	122-8392	1024	E	Photogrammétrie alignement 1024 TA
121-8376	S		Photo de travail gouttereau nord UH1 depuis l'ext. État 1/2?	JC	122-8393	1024	E	Photogrammétrie alignement 1024 TA
121-8377	S		Photo de travail gouttereau nord UH1 depuis l'ext. État 1/2?	JC	122-8394	1024	E	Photogrammétrie alignement 1024 TA
					122-8395	1024	E	Photogrammétrie alignement 1024 TA

122-8396	1024	E	Photogrammétrie	122-8414	1010-1011-1024	O	
alignement	1024	TA		Section 4 fossé	1010 + pierres	1024	TA
122-8397	1024	E	Photogrammétrie	122-8415	1010-1011-1024	O	
alignement	1024	TA		Section 4 fossé	1010 + pierres	1024	TA
122-8398	1024	E	Photogrammétrie	122-8416	1135-1125	N	Niveau sol?
alignement	1024	TA		Foyer UH2	JC		
122-8399	1024	E	Photogrammétrie	122-8417	1135-1125	N	Niveau sol?
alignement	1024	TA		Foyer UH2	JC		
122-8400	1024	E	Photogrammétrie	122-8418	1135	O	Céramiques dans
alignement	1024	TA		niveau 1135	UH2	JC	
122-8401	1024	E	Photogrammétrie	122-8419	1135	O	Céramiques dans
alignement	1024	TA		niveau 1135	UH2	JC	
122-8402	1024	E	Photogrammétrie	122-8420	1010-1011-1024	O	
alignement	1024	TA		Section 4 fossé	1010 + pierres	1024	TA
122-8403	1024	E	Photogrammétrie	122-8421	1010-1011-1024	O	
alignement	1024	TA		Section 4 fossé	1010 + pierres	1024	TA
122-8404	1024	E	Photogrammétrie	123-8422	ST 3806E		Structure pierres
alignement	1024	TA		S-O du bâtiment	NJ		
122-8405	1024	E	Photogrammétrie	123-8423	ST 3806N		Structure pierres
alignement	1024	TA		S-O du bâtiment	NJ		
122-8406	1024	E	Photogrammétrie	123-8424	ST 3806N		Structure pierres
alignement	1024	TA		S-O du bâtiment	NJ		
122-8407	1024	E	Photogrammétrie	123-8425	ST 3806N		Structure pierres
alignement	1024	TA		S-O du bâtiment	NJ		
122-8408	1134	O	US charbonneuse	123-8426	ST 3806N		Structure pierres
UH1 SL				S-O du bâtiment	NJ		
122-8409	1134	O	US charbonneuse	123-8427	ST 3806N		Structure pierres
UH1 SL				S-O du bâtiment	NJ		
122-8410	1134	O	US charbonneuse	123-8428	ST 3806N		Structure pierres
UH1 SL				S-O du bâtiment	NJ		
122-8411	1133	O	Niveau de	123-8429	ST 3806E		Structure pierres
démolition mur			gouttereau sud	S-O du bâtiment	NJ		
UH1 SL							
122-8412	1133	O	Niveau de	123-8430	ST 3806E		Structure pierres
démolition mur			gouttereau sud	S-O du bâtiment	NJ		
UH1 SL							
122-8413	1133	O	Niveau de	123-8431	ST 3806-1137	N	Céramique
démolition mur			gouttereau sud	dans US 1137	ST3806	NJ	
UH1 SL							

123-8432	ST 3806-1137	N	Céramique	123-8450	1010-1011-1024	O	
dans US 1137	ST3806	NJ		Section 4 fossé 1010 + pierres 1024		TA	
123-8433	ST 3806-1137	N	Céramique	123-8451	1010-1011-1024	O	
dans US 1137	ST3806	NJ		Section 4 fossé 1010 + pierres 1024		TA	
123-8434	ST 3806-1137	N	Céramique	123-8452	1010-1011-1024	O	
dans US 1137	ST3806	NJ		Section 4 fossé 1010 + pierres 1024		TA	
123-8435	ST 3806-1137	N	Céramique	123-8453	1010-1011-1024	O	
dans US 1137	ST3806	NJ		Section 4 fossé 1010 + pierres 1024		TA	
123-8436	ST 3806-1138	N	Céramique	124-8454	UH2	N	Photo de travail
dans US 1138	ST3806	NJ		état UH2	JC		
123-8437	ST 3806-1138	N	Céramique	124-8455	UH2	N	Photo de travail
dans US 1138	ST3806	NJ		état UH2	JC		
123-8438	ST 3806-1138	N	Céramique	124-8456	UH1-UH2	N	"Photo de travail sud bâtiment entre UH1 et UH2"
dans US 1138	ST3806	NJ				JC	
123-8439	ST 3806-1138	E	Céramique	124-8457	1139-1140	O	Niveau de démolition mur gouttereau sud UH1 face interne
dans US 1138	ST3806	NJ				SL	
123-8440	ST 3806-1138		Close up céramique	124-8458	1139-1140	O	Niveau de démolition mur gouttereau sud UH1 face interne
ST 3806	NJ					SL	
123-8441	ST 3806-1138		Close up céramique	124-8459	1010-1011-1024-1130	O	
ST 3806	NJ			Section 4 fossé 1010 + pierres 1024		TA	
123-8442	ST 3806-1138		Close up céramique	125-8460	UH1	N	Traces fousseurs
ST 3806	NJ			dans UH1	SL		
123-8443	ST 3806-1138		Close up céramique	125-8461	UH1	N	Traces fousseurs
ST 3806	NJ			dans UH1	SL		
123-8444	ST 3806-1138		Close up céramique	125-8462	UH1	N	Traces fousseurs
ST 3806	NJ			dans UH1	SL		
123-8445	1137-1138	N	Coupe N-E	125-8463	UH1	E	Vue UH1 contre mur de refend
ST 3806	NJ				SL		
123-8446	1137-1138	N	Coupe N-E	125-8464	UH1	E	Vue UH1 contre mur de refend
ST 3806	NJ				SL		
123-8447	1137-1138	N	Coupe N-E	125-8465	1077-1078-1139	E	"UH1 après niveau de démolition 1130 dégagé"
ST 3806	NJ				SL		
123-8448	1137-1138	N	Coupe N-E	125-8466	1077-1078-1139	E	"UH1 après niveau de démolition 1130"
ST 3806	NJ						
123-8449	1137-1138	N	Coupe N-E				
ST 3806	NJ						

dégagé"	SL				126-8483	UH1	N-E	Photo de travail,
					vue large UH1		SL	
125-8467	UH1	S	"Etat sud UH1		126-8484	UH1	N-E	Photo de travail,
après dégagement de la					vue large UH1		SL	
démolition du gouttereau sud"			SL					
125-8468	1035	E	Vue plan fosse		126-8485	UH1	N-E	Photo de travail,
1035 après nettoyage			TA		vue large UH1		SL	
125-8469	1135-1142	E	Possible		126-8486	UH1	N-E	Photo de travail,
niveau de sol UH2	JC				vue large UH1		SL	
125-8470	1077-1139-1141		N		126-8487	UH1	N-E	Photo de travail,
"Vue UH1 avec niveau charbonneux +					vue large UH1		SL	
pré-substrat"	SL							
125-8471	1077-1139-1141		N		126-8488	1006-1147	N	Fosse 1147
"Vue UH1 avec niveau charbonneux +					dans fossé 1006	TA		
pré-substrat"	SL							
125-8472	1077-1139-1141		N		126-8489	UH1-UH2		Photos pour
"Vue UH1 avec niveau charbonneux +					photogrammétrie bâtiment			SL
pré-substrat"	SL							
125-8473	UH2	N	Photo de travail		126-8490	UH1-UH2		Photos pour
UH2 SL					photogrammétrie bâtiment			SL
125-8474	UH1-UH2		O	Photo	126-8491	UH1-UH2		Photos pour
ambiance SL					photogrammétrie bâtiment			BG
125-8475	UH1-UH2		O	Photo	126-8492	UH1-UH2		Photos pour
ambiance SL					photogrammétrie bâtiment			BG
125-8476	UH2		Photo de travail UH2	SL	126-8493	UH1-UH2		Photos pour
125-8477	UH2		Photo de travail UH2	SL	126-8494	UH1-UH2		Photos pour
125-8478	UH1		Vue générale UH1	SL	126-8495	UH1-UH2		Photos pour
					photogrammétrie bâtiment			BG
126-8479	1141	N	"Niveau sol/pré		126-8496	UH1-UH2		Photos pour
substrat dans UH1 (erreur sur photo, 1041 au					photogrammétrie bâtiment			BG
lieu de 1141)"	SL							
126-8480	1141	N	"Niveau sol/pré		126-8497	UH1-UH2		Photos pour
substrat dans UH1 (erreur sur photo, 1041 au					photogrammétrie bâtiment			BG
lieu de 1141)"	SL							
126-8481	1145	N-E	"Traces fousseurs		126-8498	UH1-UH2		Photos pour
dans UH1 (erreur photo)"					photogrammétrie bâtiment			BG
			SL					
126-8482	1145	N-E	"Traces fousseurs		126-8499	UH1-UH2		Photos pour
dans UH1 (erreur photo)"					photogrammétrie bâtiment			BG
			SL					
					126-8500	UH1-UH2		Photos pour
					photogrammétrie bâtiment			BG

126-8501	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8519	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8502	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8520	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8503	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8521	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8504	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8522	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8505	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8523	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8506	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8524	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8507	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8525	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8508	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8526	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8509	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8527	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8510	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8528	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8511	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8529	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8512	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8530	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8513	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8531	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8514	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8532	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8515	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8533	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8516	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8534	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8517	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8535	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8518	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8536	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG

126-8537	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8555	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8538	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8556	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8539	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8557	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8540	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8558	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8541	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8559	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8542	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8560	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8543	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8561	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8544	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8562	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8545	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8563	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8546	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8564	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8547	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8565	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8548	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8566	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8549	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8567	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8550	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8568	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8551	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8569	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8552	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8570	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8553	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8571	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8554	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8572	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG

126-8573	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8591	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8574	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8592	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8575	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8593	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8576	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8594	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8577	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8595	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8578	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8596	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG
126-8579	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8597	Photos d'ambiance		BG
126-8580	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8598	Photos d'ambiance		BG
126-8581	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8599	Photos d'ambiance		BG
126-8582	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8600	Photos d'ambiance		BG
126-8583	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8601	Photos d'ambiance		BG
126-8584	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8602	Photos d'ambiance		BG
126-8585	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8603	1006-1146-1147	Fosse charbon dans fossé 1006	E TA
126-8586	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8604	1006-1146-1147	Coupe N-S fosse 1146 dans fossé 1006	E TA
126-8587	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8606	1035-1036	et comblement 1036	E TA
126-8588	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8607	1035-1036	fosse 1035 et comblement	E TA
126-8589	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8608	E	Vue générale coupe N-S après dernier décapage	SL
126-8590	UH1-UH2	Photos pour photogrammétrie bâtiment	BG	126-8609	UH1	E "Vue lien entre angle gouttereau sud et implantation bâtiment"	SL
				126-8610	E	Coupe transversale N-S	SL
				126-8611	E	Coupe transversale N-S	SL

126-8612	E	Coupe transversale N-S	SL	126-8633	E	Coupe transversale N-S	SL
126-8613	E	Coupe transversale N-S	SL	126-8634	E	Coupe transversale N-S	SL
126-8614	1006-1007	E	Fossé 1006	126-8635	E	Coupe transversale N-S	SL
	dans coupe N-S	SL					
126-8615	1006-1007	E	Fossé 1006	126-8636	E	Coupe transversale N-S	SL
	dans coupe N-S	SL					
126-8616	1006-1007	E	Fossé 1006	126-8638	E	Coupe transversale N-S	SL
	dans coupe N-S	SL					
126-8617	E	Coupe transversale N-S	SL	126-8639	E	Coupe transversale N-S	SL
126-8618	1008-1009-1131?	E		126-8640	E	Coupe transversale N-S	SL
	Fossé 1008 dans coupe N-S	SL					
126-8619	1008-1009-1131?	E		126-8641	E	Coupe transversale N-S	SL
	Fossé 1008 dans coupe N-S	SL					
126-8620	1008-1009-1131?	E					
	Fossé 1008 dans coupe N-S	SL					
126-8621	1008-1009-1131?	E					
	Fossé 1008 dans coupe N-S	SL					
126-8622	E	Coupe transversale N-S	SL				
126-8623	1010-1011-1130?-1024	E					
	Fossé 1010 dans coupe N-S	SL					
126-8624	1010-1011-1130?-1024	E					
	Fossé 1010 dans coupe N-S	SL					
126-8625	1010-1011-1130?-1024	E					
	Fossé 1010 dans coupe N-S	SL					
126-8626	1010-1011-1130?-1024	E					
	Fossé 1010 dans coupe N-S	SL					
126-8627	1010-1011-1130?-1024	E					
	Fossé 1010 dans coupe N-S	SL					
126-8628	E	Coupe transversale N-S	SL				
126-8629	E	Coupe transversale N-S	SL				
126-8630	E	Coupe transversale N-S	SL				
126-8631	E	Coupe transversale N-S	SL				
126-8632	E	Coupe transversale N-S	SL				

## 4. Inventaire des sondages

---

N° Sondage	N° Faits	Type	Auteur
1 - FO 1006	Fossé	JC	
2 - FO 1008	Fossé	ML	
3 - FO 1010	Fossé	SL	
4 - FO 1006	Fossé	RL/ML	
5 - FO 1008 - FO 1010	-Fossé	RL/ML	
6 - FO 1006	Fossé	TA/TD	
7 - FO 1008 - FO 1010	- Fossé	TA/TD	
8 - FO 1010	Fossé	TA	
9 - FO 1008-FS 1043	Fossé-Fosse	RL	
10 - FO 1010	Fossé	RL	
11 - FO 1039	Fossé	RL/ML	
12 - FO 1041	Fossé	RL/ML	
13 - FO 1039	Fossé	ML	
14 - FO 1041	Fossé	RL	
15 - FO 1039	Fossé	ML	
16 - FO 1120	Fossés	ML	
17 - FR 1012	Four	ML/TD	
18 - UH1-FO 1006-FO 1008-FO 1010	- Unité d'habitation - Fossé - Fossé - Fossé -	RB/SL	

## 5. Inventaire des minutes de terrain

Minute 1 SL	Logs 1-4	04/12/2019	JC -	Minute 14a-b coupe transversale UH1 17/01/2020 SL
Minute 2 SL	Logs 5-12	09/12/2019	JC -	Minute 15 coupe 1010-1011-1024-1130 (section 4) - plan et coupe 1035-1036 - plan et coupe 1147-1148 23/01/2020 TA
Minute 3	coupe berme ouest fossé 1006-1007-1008-1009-1010-1011 - Relevé en plan foyer UH2 1025-1026-1027 - Coupe N/S bâtiment (diag) 1045-1046-1047-1048-1077- 1078-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085 12/12/2019 SL - JC			Minute 16 coupe tranchée au sud du bâtiment (compiler avec minute 14) 28/01/2020 RB
Minute 4	coupe ouest extérieur bâtiment 1086-1087-1088-1089-1090-1091-1092-1093- 1094-1095 16/12/2019 JC - SL			
Minute 5a-b-c-d	coupe cumulée longitudinale bâtiment orientation E/O - 1039- 1040 17/12/2019 SL			
Minute 6a-b	coupe cumulée transversale UH2 orientation N/S 18/12/2019 SL			
Minute 7a-b	coupe cumulée transversale UH1 orientation E/O 18/12/2019 SL			
Minute 8	plan berme ouest bâtiment 18/12/2019 JC - SL			
Minute 9	coupes 1039-1040 (sections 2 et 3) - 1041-1042 (sections 1 et 2) - 1005-1006-1007- 1008-1105-1115 - 1006-1007 - 1008-1009-1010- 1011 -1120-1121- 1024 ? 07/01/2020 RL/ ML			
Minute 10	plan et coupe st 1112 13/01/2020 TD			
Minute 11	coupe 1006-1007-1008-1009-1130- 1010-1011-1131 (section 3) 15/01/2020 TD/TA			
Minute 12	coupe berme ouest (au nord et au sud de la la coupe représentée sur la minute 3) 15/01/2020 TA			
Minute 13	coupe 1117-1118 17/01/2020 TD			

